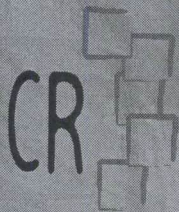


ASSEMBLÉE NATIONALE

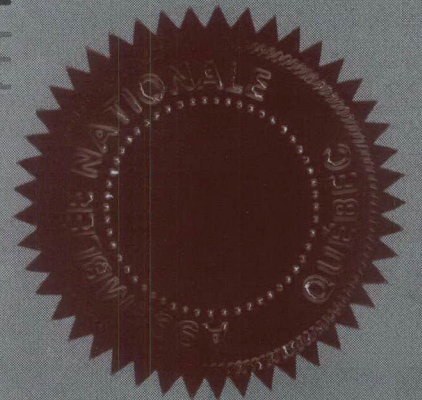
№ 691-20061127

Rapport annuel

2005.2006



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE





Voilà déjà deux ans que la Conférence régionale fut créée à la suite de la mise en application de la loi 34. Cette année, nous avons assisté à la consolidation de cette instance. Les membres élus et ceux de la société civile du conseil d'administration œuvrant au sein du caucus, ainsi que les employées et employés de la Conférence régionale, se sont impliqués dans différents projets, tables, comités et commissions afin de soutenir et de contribuer au développement social, économique, culturel, communautaire ou environnemental de la région, et ce, toujours et essentiellement dans un souci de concertation. De plus, ces mêmes personnes ont appuyé un bon nombre de causes et d'organismes auprès des instances gouvernementales dans l'intérêt des collectivités

Dans le même ordre d'idées, en plus de cette commission et des programmes s'y rattachant, nous sommes satisfaits des gains considérables qui ont été réalisés dans le dossier de la régionalisation et nous sommes confiants qu'il y aura, dans la prochaine année, encore d'autres actions structurantes en ce sens. Cela répond à nos ambitions de se prendre en main. En effet, le gouvernement a réalisé plusieurs annonces durant l'année qui confirment sa volonté de donner davantage d'autonomie aux régions et ainsi de régionaliser plusieurs secteurs. Dans ce but, il nous a été possible d'acquiescer des outils ou des moyens, que ce soit le transfert du Bureau de l'exploration géologique du Québec et de Soquem à Val-d'Or, la reconnaissance du créneau Accord

De plus, en 2005-2006, afin de se doter des structures plus spécialisées et davantage influentes, la Conférence régionale a mis en place des commissions touchant diverses sphères stratégiques. Ainsi, la Commission sur la ruralité, la Commission sur la stratégie de valorisation régionale visant l'attraction et l'enracinement, la Commission famille ainsi que la Commission forestière régionale ont toutes été mises en place dans la dernière année. Les commissaires sont déjà au travail afin de faire avancer les dossiers dans leurs secteurs respectifs. Les travaux de ces groupes viendront appuyer ceux de la Commission économique régionale, qui existe depuis déjà deux ans. Ces instances, en plus des tables de concertation, s'avéreront essentielles pour la poursuite des

Mot du président



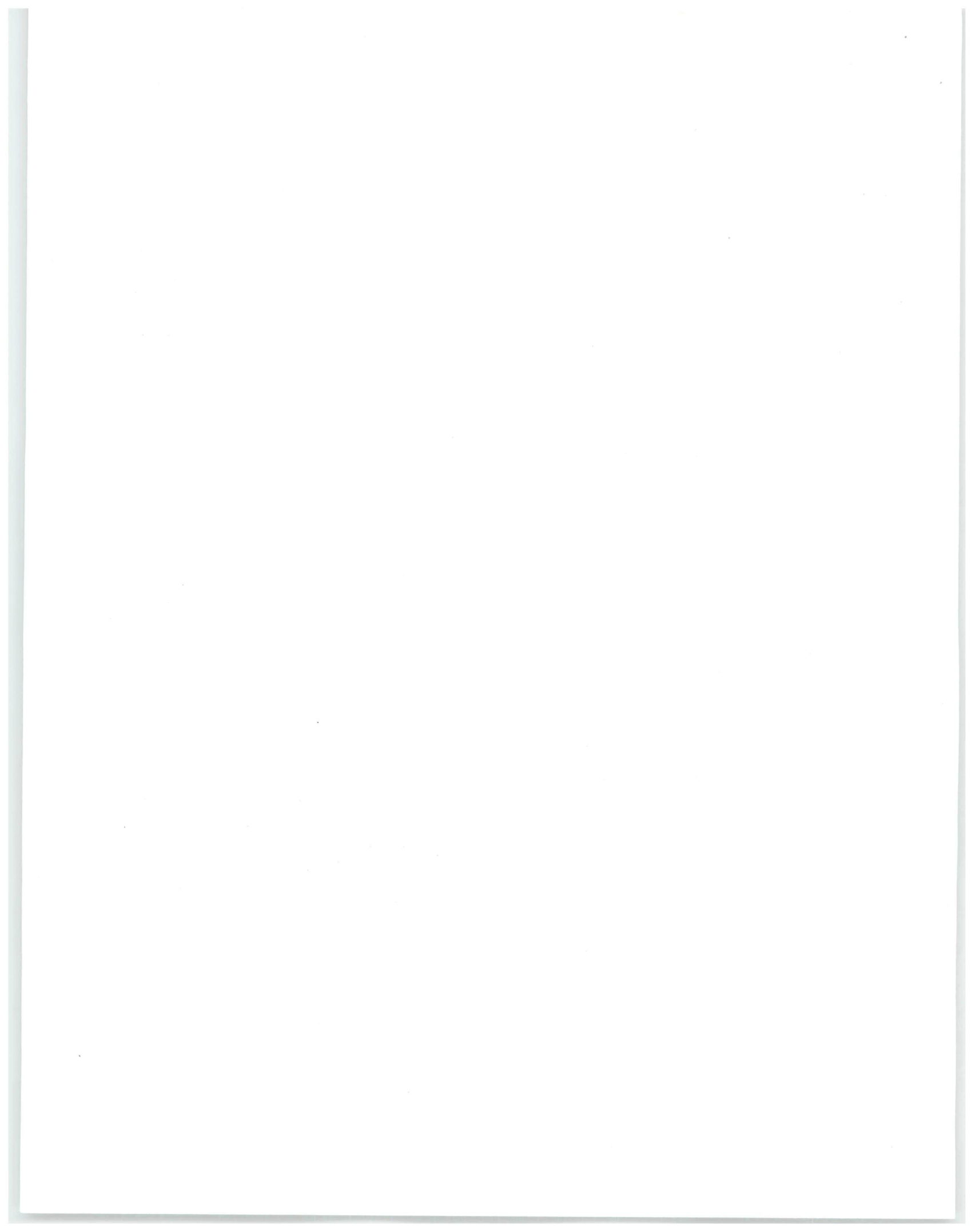
et des industries de la région. Plusieurs actions structurantes ont été réalisées au niveau régional, et ce, tout en se préoccupant de la communauté locale afin de viser l'épanouissement de tout le territoire ainsi que de sa population. Par ailleurs, des pas importants restent à faire et nous devons être solidaires pour l'amélioration de la qualité de vie des communautés algonquines. Nous devons poursuivre les gestes de rapprochement qui nous permettent de mieux cerner les besoins et les ambitions légitimes de ces communautés.

L'année 2005-2006 se démarque par différents événements majeurs, entre autres la crise forestière ainsi que le dossier de la régionalisation. En effet, tout au long du présent rapport, vous constaterez que la Conférence régionale est, plus d'une fois, intervenue afin de soutenir les industries et les communautés et de proposer des actions à la suite de l'annonce de la réduction de la possibilité forestière de 20 % en avril 2005. Aussi, la mise en place de la Commission forestière régionale fut l'élément clé afin de faciliter la gestion régionalisée de cette ressource.

Techno-mines souterraines ainsi que la mise en place des fonds Régions et Soutien, qui permettront à notre région de créer une véritable synergie nécessaire au développement économique et aux créneaux d'expertise régionaux. Mais plus que tout, nous sommes fiers de la proposition de régionalisation que les membres de la Conférence régionale ont déposée au gouvernement du Québec en collaboration avec les directions régionales de différents ministères. La prochaine année risque d'être fort mouvementée dans ce dossier. Ajoutons que le *Plan stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue 2006-2010*, qui sera terminé à la fin de l'automne 2006, permettra de démontrer que notre région est en mesure d'établir ses priorités, ses besoins et ses actions pour son propre développement dans le futur.

travaux de la Conférence régionale. Par ailleurs, la création du Forum de concertation démontre la nécessité de se donner un lieu rassembleur où il est possible de construire ensemble des actions structurantes pour la région.

En bref, lors de la dernière année, les intervenantes et intervenants de la Conférence régionale ont déployé des efforts considérables dans plusieurs dossiers et sujets primordiaux pour le développement de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce présent rapport vous fait donc état de ces derniers. Alors, s'en plus tarder, entrez dans le monde stimulant de l'année 2005-2006 de la Conférence régionale en parcourant les prochaines pages!



En février 2005, les membres du conseil d'administration m'ont nommée au poste de directrice générale de la Conférence régionale après 16 ans au sein du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) et de la Conférence régionale. Le défi de la transition du CRDAT vers la Conférence régionale était de taille, mais il m'intéressait grandement. Quel défi passionnant! Quelle chance de travailler avec une équipe d'employés et d'employées compétents, des administratrices et administrateurs impliqués et avec une quantité de collaboratrices et collaborateurs aussi généreux qu'enthousiastes!

Les travaux de la dernière année, dont vous trouverez le résumé dans ce rapport, vous donneront un aperçu des préoccupations très larges de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. Vous serez à même de constater que, bien qu'elle porte le nom de Conférence régionale des élus, elle laisse aux préfets et aux instances municipales locales les dimensions et les dossiers à caractère municipal.

De plus, j'aimerais souligner la grande qualité des personnes qui composent l'équipe de la Conférence régionale. Il s'agit d'une grande famille qui s'appuie

Mot de la directrice générale

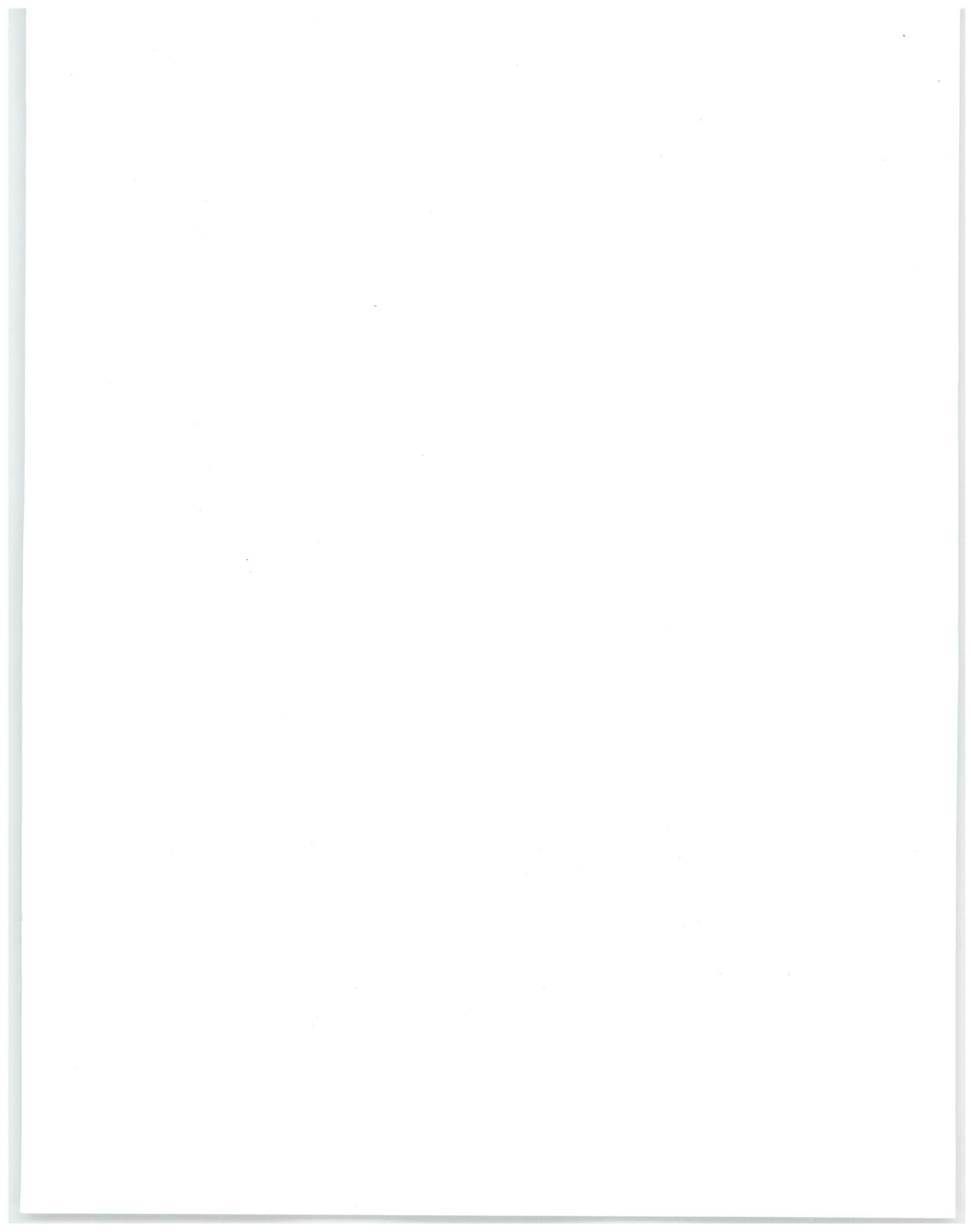


La foi en la région se communique et guette toutes celles et ceux qui lèvent la tête, qui croient que l'avenir est ici et qui pensent que nous devons nous donner une vision commune afin de favoriser un développement sain et stimulant pour nos communautés algonquines, nos villes et nos villages. Elle est portée par celles et ceux qui incluent dans leur mission d'entreprise ou d'organisation l'objectif d'augmenter le degré de bonheur des citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les défis sont grands, mais on sent l'ancrage de plus en plus profond des gens qui ont fait ce choix fondamental de vivre ici. Je suis fière d'être de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est une région qui sort de l'ordinaire, où les solutions et les manières de faire sont originales, surtout lorsqu'on nous donne la chance de moduler, d'adapter les réponses aux besoins selon nos priorités et nos façons de faire. Jamais l'on n'a senti une volonté aussi grande de la part de l'appareil politique et administratif de répondre à ce besoin de travailler autrement.

et s'entraide et dont les membres sont actifs, compétents et soucieux de rencontrer la mission et les valeurs de la Conférence régionale et de la société régionale.

J'ai tout espoir que la prochaine année apportera bon nombre de réussites et d'avancements dans nos multiples dossiers. Plus particulièrement, celui de la régionalisation, qui occupera considérablement notre temps et nos efforts, et ce, afin d'atteindre un niveau de développement supérieur pour l'avenir de la région. De plus, j'ai une grande confiance envers les commissions, tables et comités dont nous nous sommes dotés et qui sauront réaliser ces mandats si importants pour la collectivité régionale. Alors, d'ici le prochain rapport annuel, je vous souhaite une bonne année 2006-2007 et, surtout, bonne concertation!



Notre région... se concerte!

Forum régional de concertation

Dès la transition du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) vers la Conférence régionale, il fut très important pour le nouveau conseil d'administration de porter une attention particulière à la continuité de la philosophie et à la manière de faire du CRDAT. Il a donc été convenu de créer une instance régionale de concertation intersectorielle qui se réunira environ quatre fois par année. Près de 65 personnes ont participé au premier Forum régional de concertation officiel, qui eut lieu le 24 novembre 2005. Lors de cette tribune, les participantes et participants ont pu échanger sur des préoccupations relatives à la stratégie de valorisation visant l'attraction et l'enracinement ainsi qu'à la Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue en tant qu'outil de régionalisation. Plusieurs organisations ont identifié leurs besoins et les actions structurantes à poser à court et à moyen termes en vue d'améliorer les facteurs d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre et la promotion de l'image de la région intra et extrarégionale.



Forum régional de concertation du 24 novembre 2005.

Commission famille

Cette année, la Conférence régionale et ses partenaires ont mis en place la Commission famille, qui a remplacé le Comité travail-famille (un sous-comité de la Table des partenaires en condition de vie des femmes). Lors de la prochaine année, cette dernière définira la composition ainsi que le mandat, les orientations et les objectifs de cette instance de concertation sectorielle. Voici les partenaires invités lors de la première rencontre de la Commission famille : M^{mes} Marie-Claude Barrette, Monique Bastien, Suzie Bélanger, Louise Bilodeau, Annette Bonamy, Sylvie Beaudoin, Vicky Brazeau, Nancy Connelly, Suzanne Couture-Bordeleau, Gisèle Dallaire, Isabelle D'Amours, Monique Fay, Thérèse Hivon-Lizé, Johanne Lacasse, Gracia Laforge, Isabelle Maheux, Suzanne Moreau, Marielle Pellerin, Véronique Pépin, Diane Raymond, Mona Ramsay et Susan Synnett ainsi que MM. Marc Giroux, Alexandre Beaulieu, André Lévesque, Denis Carignan, Yovan Fillion, Yvon Leduc, Jacques Mercier, Daniel Rancourt, Clément Roy et Jean-François Royer. À suivre...

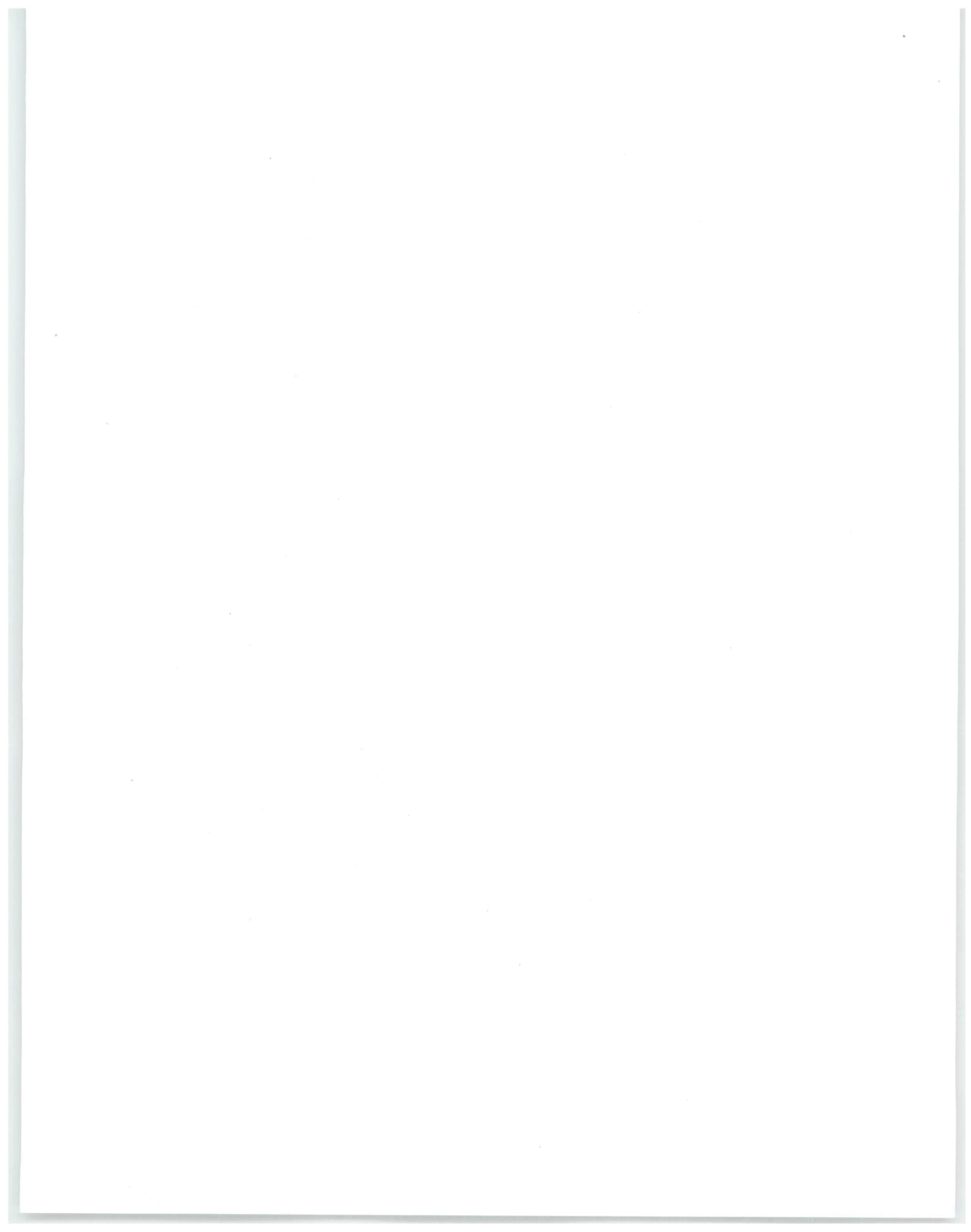
Commission sur la ruralité

En 2006, la Conférence régionale a officiellement mis sur pied la Commission sur la ruralité, qui jouera un rôle actif de groupe de travail et de vigie pour élaborer des états de situation et apporter des recommandations aux membres de la Conférence régionale. Elle verra aussi à mettre en lumière et à promouvoir le plein potentiel de développement social, culturel et économique des collectivités rurales ainsi qu'à stimuler et à promouvoir le développement de communautés rurales saines en Abitibi-Témiscamingue. L'objectif visé s'inscrit dans le respect des citoyennes et citoyens qui ont fait le choix d'un mode de vie rurale et dans la reconnaissance de la diversité de l'occupation du territoire régional. La Commission sur la ruralité informera et sensibilisera les membres de la Conférence régionale sur les principales richesses des collectivités rurales et pourra recommander des actions visant à réduire les irritants causés par des politiques et pratiques gouvernementales ou privées centralisatrices qui freinent ou limitent leur développement. Par ailleurs, la Conférence régionale pourra également demander des avis à la Commission sur la ruralité.

Concernant la composition de la Commission, chacune des MRC devait proposer des personnes afin de siéger à la Commission, soit :

- Pour la ville de Rouyn-Noranda, MM. Marcel Maheux et Guy Parent;
- Pour la MRC Vallée-de-l'Or, MM. Carol Nolet et Réjean Guay;
- Pour la MRC de Témiscamingue, M. Maurice Rivard et M^{me} Carmen Rivard;
- Pour la MRC d'Abitibi, M^{mes} Lise Bilodeau et Marie Laporte;
- Pour la MRC d'Abitibi-Ouest, MM. Pierre Vachon et Gaston Gadoury.

La Conférence régionale devait également nommer des membres et ses choix se sont arrêtés sur M^{mes} Anne-Marie Béland, Josée Beaulé, Marie-Andrée Mayrand, et, en tant que président de la Commission sur la ruralité, M. Marcel Massé.



Commission forestière régionale : un outil majeur pour la régionalisation de la gestion forestière

Nous le savons tous, cette année se sont déroulés maints événements dans le domaine de la forêt. Voici l'historique des points marquants en liaison avec ce dossier à la Conférence régionale en 2005-2006.

- En avril 2005, la Conférence régionale mettait en place le Comité sur l'avenir de la forêt (CRAF) dans le but d'amorcer des réflexions et des discussions sur les recommandations de la Commission Coulombe. Une quinzaine de personnes participaient à la réflexion.
- Diverses rencontres, la tournée régionale sur l'avenir de la forêt (juin 2005) et le colloque « Forêt faire autrement » (septembre 2005) ont permis de présenter l'ébauche d'une structure pour la future Commission forestière régionale, en tenant compte des préoccupations de la communauté.
- Le 12 octobre 2005, le gouvernement du Québec a adopté le *Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales ainsi qu'à la conception et la préparation de plans régionaux de développement forestier*.
- Le 17 novembre, la Conférence régionale fut la première région à s'inscrire à titre de projet pilote tel que stipulé dans le décret du mois de janvier 2006.
- Le 8 décembre, une résolution a confirmé la nomination de onze commissaires sélectionnés à la suite d'un large appel de candidatures, soit M^{mes} Isabelle Lessard, Véronique Têtu et M^{ms} Christian Léveillé, Henri Jacob, René Roy, Guy Trépanier, Martin Hardy, Claude Label, Yvan Anctil, Randy Polson, Benoît Croteau ainsi que le président, Jules Arsenault.
- Au mois de janvier 2006, les commissaires se sont rencontrés pour une première fois lors d'un lac à l'épaule où le ministre Pierre Corbeil a signé un protocole d'entente de financement de 275 000 \$ pour la réalisation de deux projets pilotes, soit l'élaboration d'une structure de commission forestière régionale et l'élaboration du Plan régional de développement forestier.



Les onze commissaires de la CFRAT ainsi que leur président, M. Jules Arsenault.

- Ensuite, le ministre Pierre Corbeil annonce une deuxième entente de financement, cette fois de 344 000 \$ par année sur trois ans, dans le cadre du *Programme concernant la participation régionale à la mise en valeur des forêts*.
- Le 1^{er} mars 2006, les présidents de la Conférence régionale et de la Commission forestière régionale réalisent une présentation à l'Ordre des ingénieurs du Québec concernant les réalités régionales et la proactivité de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue dans le dossier forestier.
- Finalement, la Commission a également reçu le mandat d'élaborer les critères régionaux du cadre d'intervention 2006-2009 pour le *Programme concernant la participation régionale à la mise en valeur des forêts*.

Commission sur la stratégie de valorisation régionale visant l'attraction et l'enracinement

La Conférence régionale est à mettre en place, à la suite des rencontres du Comité provisoire et du Forum de concertation, la Commission sur la stratégie de valorisation régionale visant l'attraction et l'enracinement. Ce sont M^{me} Karène Richer et M. Roger Gauthier qui ont été nommés comme coprésidents. Cette commission vise quatre axes d'intervention, qui vont comme suit :

- Définir et s'approprier notre identité et développer une image régionale;
- Améliorer la connaissance de la région chez les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue et ceux de l'extérieur de la région;
- Promouvoir la région à l'intérieur et à l'extérieur de celle-ci auprès des citoyennes et citoyens, des travailleuses et travailleurs potentiels, des étudiantes et étudiants, des gens originaires de la région, des touristes ainsi que des immigrantes et immigrants;
- Améliorer, consolider et développer les outils nécessaires à l'accueil, à l'intégration et à l'enracinement.

Un défi à la hauteur de l'énergie des gens de la région! Les prochaines actions de cette commission sont à suivre en 2006-2007!



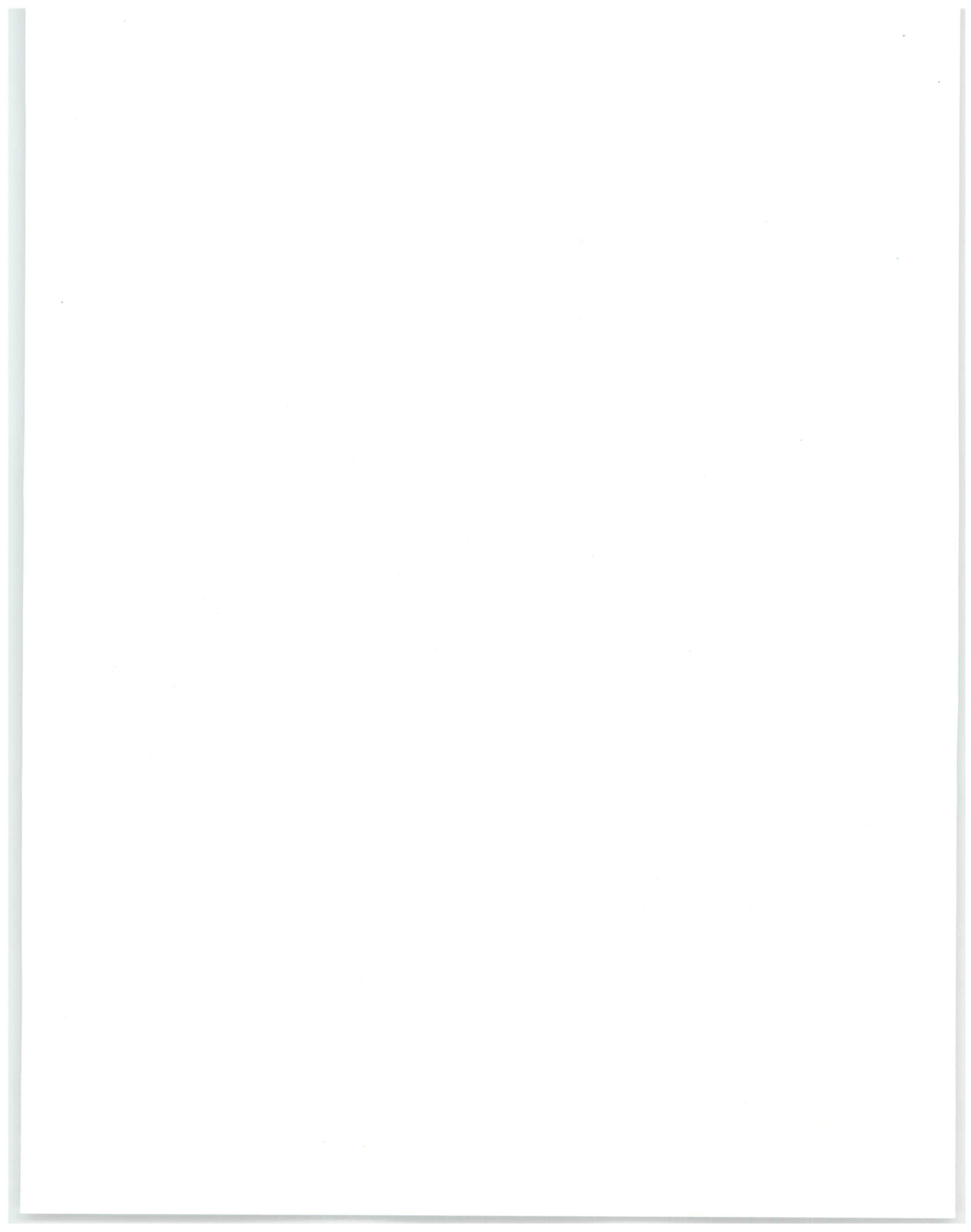
Les coprésidents du comité stratégique régional dans le cadre de la Stratégie de valorisation régionale visant l'attraction et l'enracinement, M. Roger Gauthier et M^{me} Karène Richer.



M^{me} Martine Rioux, directrice générale de la Conférence régionale, M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale, M. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, et M. André W. Paul, directeur régional du ministère des Ressources naturelles – Forêt, lors du lac à l'épaule des 27 et 28 janvier 2006.



M. André W. Paul, directeur régional du ministère des Ressources naturelles – Forêt, M. Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune et député d'Abitibi-Est, M. Jules Arsenault, président de la Commission forestière régionale, M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale ainsi que M. Ulrick Chérubin, 2^e vice-président de la Conférence régionale, lors de la conférence de presse du 6 mars 2006.



Commission économique régionale (CÉR)

Présidée par le président de la Conférence régionale, M. Jean-Maurice Matte, la Commission économique régionale (CÉR) a maintenant deux ans. En 2005-2006, les 15 gens d'affaires, soutenus par 17 personnes ressources dont est composée la CÉR, ont démontré leur dynamisme de plusieurs façons. Ils ont notamment été engagés dans la réalisation du *Plan de développement et diversification* déposé à quatre ministres du gouvernement du Québec, le 3 juin 2005, dans la foulée de la diminution de la possibilité forestière. Depuis ce dépôt, ils assurent le suivi des diverses demandes qui émanent de la région. Rappelons que les grandes priorités économiques identifiées dans ce plan sont la diversification économique, la commercialisation, le développement des créneaux d'excellence, l'innovation, le savoir, l'entrepreneuriat et le contrôle de notre développement et de nos ressources naturelles. Aussi, la CÉR a travaillé à l'avancement de divers dossiers, dont la culture entrepreneuriale, les aires protégées, les eaux souterraines, la commercialisation, la stratégie de développement économique du gouvernement du Québec, les Fonds

de soutien économique régional et le projet de centrale de l'Eastmain-I-A et dérivation Rupert. Pour la prochaine année, la CÉR sera intimement liée au développement du volet économique du plan stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Commission se compose de MM. André Brunet, Jacques Martel, Jean-Claude Périgny, Gilbert Rivard, Guillaume Marquis, Jean Roy, Gérald Riverin, Robert Cloutier, Claude Gagnon, Marcel Jolin, Maurice Boutin, Pierre Bérubé et Jean-Maurice Matte ainsi que M^{mes} Estelle Beaulé et Madelaine Paquin, qui sont soutenus par des personnes ressources, soit les directrices ou directeurs généraux des organismes et ministères suivants : Conférence régionale, CLD, SADC, Société de développement du Témiscamingue, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Emploi-Québec, Ressources humaines et Développement social et Développement économique Canada.



Les membres de la Commission économique régionale lors de la rencontre du 31 mars 2005.

Comité de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue des projets majeurs d'Hydro-Québec (ComaxAT)

Les travaux du ComaxAT et de son agent de chantier, M. Guy Bourgeois, pour l'année 2005-2006, sont principalement répartis comme suit. En premier lieu, les retombées économiques pour notre région, à ce jour, se divisent en cinq grands projets, soit : le Projet Barrage Lumsden (2,3 M\$), la réfection des centrales de Rapide-2 et de Rapide-7 (43,6 M\$), le Poste Pandora (2 M\$), le Projet Télécom (1 M\$) et Rapide-des-Quinze (collaboration avec ComaxTem) (102,2 M\$). Et pour ce qui est de la région du Nord-du-Québec, les retombées du Projet Eastmain-I s'élèvent à 131 M\$.

En deuxième lieu, plusieurs actions de concertation et de collaboration ont été réalisées. Tout d'abord, notons le lancement des activités dans le cadre du projet Barrage Bourque. Aussi, afin de faciliter la diffusion d'informations, le site Internet (<http://www.comaxat.com/>) a été révisé et mis à jour, et un répertoire des entreprises des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec a été intégré au site. De plus, plusieurs activités de collaboration ont été réalisées avec différents partenaires, entre autres, l'activité de maillage avec le Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (avec les communautés crie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec) et la collaboration avec le réseau des Chambres de commerce et d'industrie de l'Abitibi-Témiscamingue. Le ComaxAT a également participé aux Salons régionaux de l'emploi.

En troisième lieu, le ComaxAT a déployé énormément d'efforts dans des interventions stratégiques dans l'intérêt de la région. Parmi celles-ci, les intervenants ont rencontré les représentants d'Hydro-Québec Équipement concernant les projets de Lignes et Postes, les représentations de Consortium Énergie Gérance Eastmain ainsi que la Commission de la construction du Québec (CCQ), et ce, toujours dans le but de maximiser les retombées, entre autres au niveau des emplois et des projets d'hydroélectricité pour notre région. Finalement, le ComaxAT a suivi de près le processus des audiences publiques en ce qui concerne le projet de l'Eastmain-I-A et dérivation Rupert. Un mémoire sera déposé à cet effet, plus tard au cours de l'année 2006.

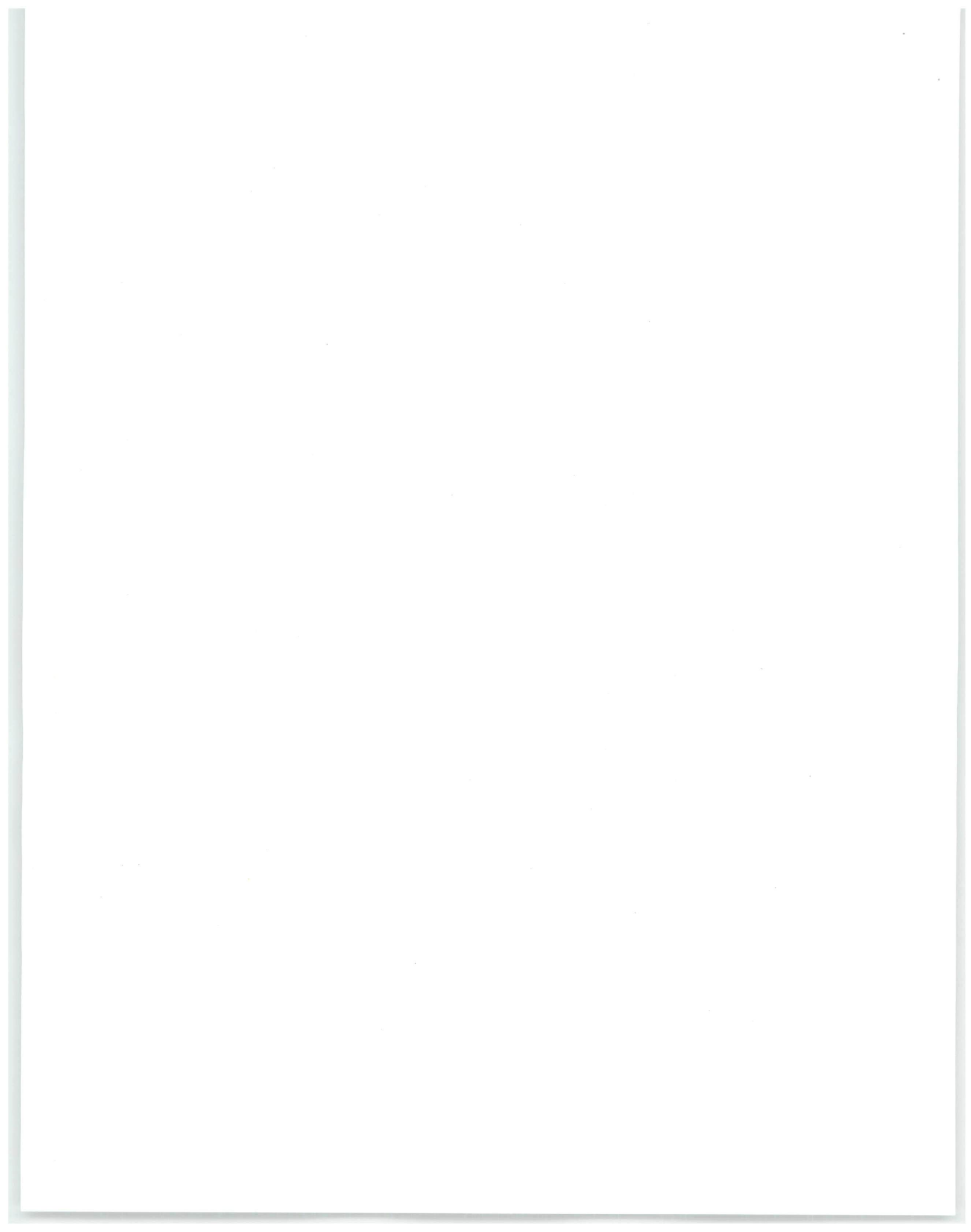


Table régionale des services de garde

Durant l'année 2005-2006, la Table famille-enfance est devenue la Table régionale des services de garde. Également, il a été convenu que cette table ne se réunisse qu'au besoin.

Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue

L'année qui se termine en fut une des plus significatives pour la jeunesse de la région et du Québec. Effectivement, c'est en 2005-2006 que nous avons développé, en collaboration avec les jeunes de la région, avec l'ensemble des Forums jeunesse du Québec, ainsi qu'avec les représentants du gouvernement du Québec, la toute nouvelle *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*. Cette stratégie contient l'ensemble des mesures s'adressant à la jeunesse et qui seront déployées au fil des trois prochaines années.

Le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue a investi temps et énergie à rencontrer un maximum

de plus, le Forum jeunesse a développé et coordonné plusieurs projets pour les jeunes de la région tels que :

Ainsi, le Forum jeunesse a initié, conclu et signé en octobre 2005 une AJS sur l'animation jeunesse en milieu rural avec les responsables de chacune des MRC de l'animation, l'Agence régionale de santé et de services sociaux, les Centres de santé et des services sociaux (CSSS), Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT, la Conférence régionale ainsi qu'avec le ministre M. Pierre Corbeil. Par cette AJS, les organismes responsables de l'animation jeunesse en milieu rural voient, pendant trois ans, leur financement bonifié et leur modèle d'animation évalué. Ils pourront également travailler avec leurs partenaires à consolider leurs structures et le financement.

De plus, le Forum jeunesse a développé et coordonné plusieurs projets pour les jeunes de la région tels que :

- Le projet *Électeurs en herbe*, qui a permis à des jeunes du secondaire de vivre une expérience de démocratie active à travers les élections municipales;
- L'école d'été de l'Institut du Nouveau Monde, où 25 jeunes de la région ont participé et ont pu développer une conscience citoyenne et même la vivre à travers des projets concrets;
- Le *Colloque sur la relève municipale*, qui a contribué à sensibiliser une cinquantaine de jeunes à la possibilité d'être candidat ou encore de s'impliquer dans les décisions de ce gouvernement municipal.



Lors de la signature de l'entente de concertation régionale sur les comités de jeunes en milieu rural le 3 octobre 2005.

d'intervenants et de jeunes pour nourrir un mémoire intitulé « Faire confiance aux jeunes ». Ce mémoire fut reconnu par nos partenaires comme la voix à faire entendre auprès du gouvernement pour notre région. Si le Forum jeunesse demandait à ce moment au gouvernement de faire confiance aux jeunes, les partenaires lui accordaient au même moment cette confiance si nécessaire à l'exercice de ses mandats. Par les efforts du milieu et des jeunes, qui furent nombreux (85) à venir s'exprimer lors de la consultation publique, la région a entre les mains une stratégie pour la jeunesse qui sert très bien notre région.

Enfin, le Forum jeunesse a convenu d'une AJS sur la valorisation régionale avec Desjardins, la Conférence régionale et plusieurs autres ministères et organismes. En fait, cette entente est si vaste qu'elle implique toute la région, de la plus grande organisation jusqu'à l'individu. C'est dans ce contexte que le Forum jeunesse a proposé à la Conférence régionale de mettre en place la Commission sur la stratégie de valorisation régionale visant l'attraction et l'enracinement et a également recommandé des axes d'intervention.

Enfin, le Forum jeunesse a convenu d'une AJS sur la valorisation régionale avec Desjardins, la Conférence régionale et plusieurs autres ministères et organismes. En fait, cette entente est si vaste qu'elle implique toute la région, de la plus grande organisation jusqu'à l'individu. C'est dans ce contexte que le Forum jeunesse a proposé à la Conférence régionale de mettre en place la Commission sur la stratégie de valorisation régionale visant l'attraction et l'enracinement et a également recommandé des axes d'intervention.

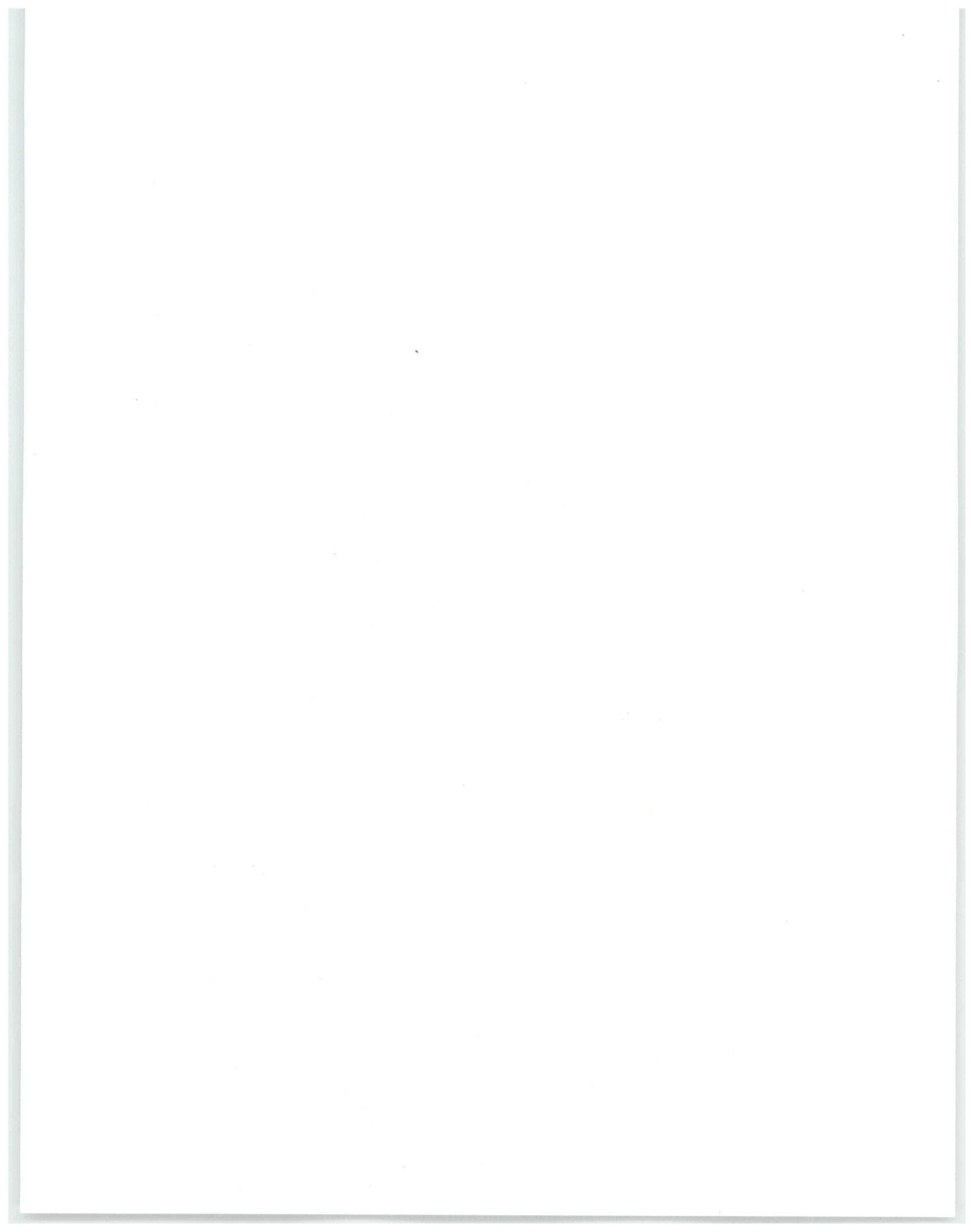
Par ailleurs, cette année aura été le témoin d'une concertation majeure et significative au profit de la jeunesse. Le Forum jeunesse a réuni des partenaires déterminants autour de trois nouvelles actions jeunesse structurantes (AJS/entente de concertation) qui répondaient à des besoins signalés par les jeunes de la région.

Enfin, le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, qui possède une expertise reconnue quant aux jeunes et à leurs préoccupations, a exercé un rôle conseil à plusieurs reprises, tant régionalement à travers certaines instances décisionnelles ou consultatives qu'auprès du gouvernement, comme ce fut le cas lors de la consultation sur la réforme des institutions démocratiques ou lors de la négociation du renouvellement des fonds régionaux d'investissement jeunesse.

En définitive, cette année fut l'occasion de réaliser plusieurs rêves que le Forum jeunesse portait depuis des années et elle nous a entraînés dans un rêve encore plus fou : rassembler en juin 2006 environ 150 jeunes de la région pour nourrir de nouveaux rêves, pour nous alimenter de leurs préoccupations, pour échanger avec les leaders et, bien sûr, pour nous réseauter dans le plaisir! À suivre...



Les administrateurs du Forum jeunesse.



Le rapprochement entre les communautés algonquines et les divers milieux de l'Abitibi-Témiscamingue



La Conférence régionale et ses partenaires, Emploi-Québec et le Secrétariat aux affaires autochtones, ont reconduit l'entente concernant le rapprochement entre les communautés algonquines et les divers milieux de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette entente a permis le maintien en emploi d'une agente de développement et de concertation qui œuvre dans ce dossier depuis octobre 2002, M^{me} Johanne Lacasse. Afin de poursuivre les activités pour le rapprochement entre les communautés algonquines et les divers milieux de la région, l'agente et ses partenaires ont réalisé ou consolidé une multitude d'actions. En voici quelques-unes :

- La Conférence régionale a continué à collaborer au projet de recherche avec le Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (Laresco) et l'UQAT afin d'étudier les modifications dans les relations entre les populations des Premières Nations et la population allochtone dans l'ensemble de la région.
- Des résultats engendrés par la démarche des partenaires dans le cadre du projet collectif Réseau large bande ont justifié la mise en chantier du réseau pour les sept communautés ainsi que des engagements budgétaires notables pour les infrastructures.
- La Conférence régionale a contribué aux travaux d'un comité de travail concernant le financement du sentier de motoneige Kitcisakik. À cet égard, une délégation, spécialement mandatée, a participé à une rencontre interministérielle le 27 janvier 2006, à Québec, afin de faire une demande d'aide financière et d'obtenir un statut d'exception pour le sentier de Kitcisakik et de le reconnaître comme sentier fédéré interrégional.

- Un cahier de charge a été déposé pour la tenue du Forum socio-économique des Premières Nations visant à accueillir l'évènement dans la région. Malheureusement, la candidature n'a pas été retenue.
- Concernant la réalisation du projet d'un pavillon destiné aux Premières Nations, M^{me} Johanne Lacasse a participé activement au dossier par une représentation au comité consultatif des Premières Nations.
- Une vaste tournée de consultation a été réalisée auprès des sept communautés algonquines afin d'identifier les besoins de formation pour les futurs étudiants algonquins.
- Les membres de la Conférence régionale ont appuyé auprès du gouvernement le projet Wanaki de la communauté anicinape de Kitcisakik. Effectivement, une délégation de membres de l'organisme a rendu visite aux membres de la communauté de Kitcisakik et a constaté les conditions de vie difficiles de ces personnes.
- De concert avec la Commission forestière régionale, des efforts particuliers ont été consentis afin de saisir la culture de la forêt telle que la conçoivent les autochtones. Ils ont conduit, par exemple, à la nomination de deux commissaires algonquins à la Commission forestière régionale.
- Il y a eu création d'un Comité de développement des ressources humaines des Premières Nations (emploi et formation) qui vise à explorer de nouvelles avenues susceptibles de favoriser le développement des ressources humaines algonquines de la région, d'étudier et d'explorer ainsi que de recommander divers moyens d'accroître les possibilités d'intégration au marché du travail des membres des Premières Nations de la région.



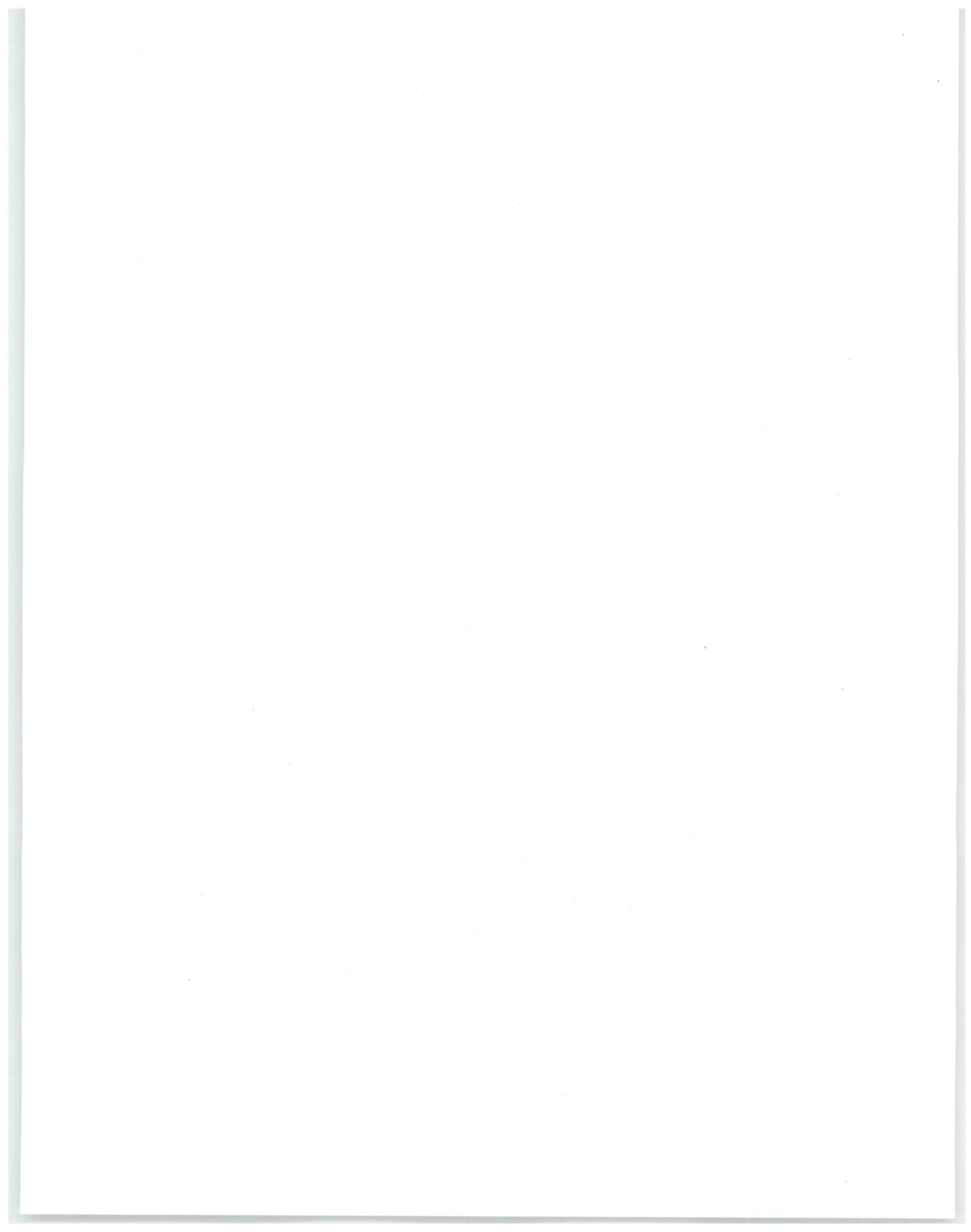
M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale, et M. Edmond Brazeau, Chef de la Communauté Anicinape de Kitcisakik lors de la visite du 23 janvier 2006 dans le village de Kitcisakik.

Prévente du livre de prestige sur les paysages de l'Abitibi-Témiscamingue

La Conférence régionale a lancé un appel à la mobilisation régionale afin d'assurer la publication d'un ouvrage qui sera déterminant pour la construction identitaire, le développement du sentiment d'appartenance et la promotion de la beauté des paysages de la région : un livre de prestige sur les paysages de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces paysages, captés par le talentueux artiste photographe M. Mathieu Dupuis, seront accompagnés des textes de M. Denys Chabot et d'une préface de M^{me} Lise Bissonnette. L'ouvrage sera publié à l'automne 2006 par les Éditions de l'Homme. La Conférence régionale appuie la démarche de M. Mathieu Dupuis, car elle rejoint plusieurs de ses objectifs, soit le positionnement de la région d'un point de vue touristique, la reconnaissance de la beauté et de la diversité de nos paysages, mais également le développement d'un sentiment d'attachement et de fierté chez les citoyennes et citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue. Bref, parce que cet ouvrage sera un merveilleux outil de visibilité et de promotion servant des intérêts identitaires, la Conférence régionale a décidé d'assurer la responsabilité de la campagne de prévente, et ce, avec l'aide d'un comité de financement.

Tables et comités des partenaires

Les membres et les permanents de la Conférence régionale participent à des comités ou à des tables de leurs différents partenaires, en voici une liste non exhaustive : Secrétariat aux alliances économiques Nation crie - Abitibi-Témiscamingue, Fonds de solidarité FTQ, 48^e Nord International, Conférence administrative régionale, Chaire en aménagement forestier durable, Table régionale de concertation agroalimentaire, Fonds tourisme, Table de concertation Parc Aiguebelle, Comité d'orientation de la Chaire industrielle en environnement, Groupe faune régional, Comité technique de la gestion intégrée des ressources, Comité de suivi de l'entente spécifique sur les artistes, Comité de suivi de l'entente spécifique sur l'archéologie, Comité de suivi du projet Innovat, Table Québec Régions, Table permanente pour la main-d'œuvre culturelle, Comité sur l'intégration des enfants handicapés en services de garde, Table de concertation régionale sur le contrôle routier, Conseil des partenaires du marché du travail, Comité de la fierté régionale et Comité consultatif des Premières Nations de l'UQAT.



Comité femmes et emplois non traditionnels

Les membres du Comité femmes et emplois non traditionnels ont continué leurs actions de sensibilisation et de partenariat afin de permettre l'accès des femmes aux emplois traditionnellement masculins. Notons également que les membres ont travaillé, avec le Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, au projet déposé dans le cadre du *Programme de promotion de la femme* à Condition Féminine Canada. Ce projet visait à favoriser l'accès des femmes aux secteurs clés de l'économie régionale dans le but d'augmenter leur présence de façon significative.

Table des partenaires en condition de vie des femmes

Encore cette année, la Table des partenaires en condition de vie des femmes a été fort occupée. Entre autres, en septembre 2005, les membres de la Table ont tenu une rencontre au Centre d'amitié autochtone qui constituait une première approche auprès des femmes autochtones de la région. Afin de prendre connaissance de la réalité de ces femmes, il a été question, entre autres, du Centre de la petite enfance de l'organisme (dont la clientèle est constituée de 50 % d'enfants autochtones et de 50 % d'enfants non autochtones), des inégalités qui persistent entre les hommes et les femmes autochtones en raison de la Loi sur les Indiens et de l'organisme « Le nid » qui offre des services aux femmes autochtones.

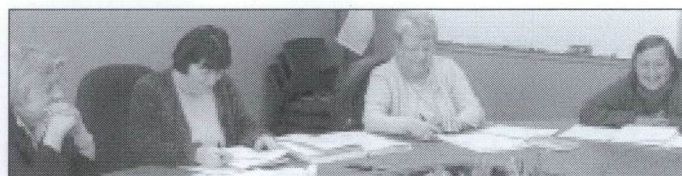
Les membres de la Table des partenaires en condition de vie des femmes ainsi que l'équipe de la Conférence régionale ont également rencontré, le 7 septembre 2005, M^{me} Carole Thériault, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Il a été question de faire le point sur le programme *À égalité pour décider* et de discuter des différents éléments du mémoire qu'avait déposé la Conférence régionale dans le cadre de la Commission parlementaire sur un nouveau contrat social entre les femmes et les hommes. Les membres de la Table ont d'ailleurs profité de l'occasion pour rappeler à la ministre l'importance de maintenir les bureaux régionaux du Conseil du statut de la femme.



Rencontre entre les membres de la Table des partenaires en condition de vie des femmes et de la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Carole Thériault, le 7 septembre 2005.

Comité femmes et politique municipale

Le 11 juin 2005 a eu lieu, au Centre de congrès de Rouyn-Noranda, le colloque *La politique municipale, c'est aussi l'affaire des femmes...* visant à sensibiliser et à supporter les femmes qui avaient l'intention de présenter leur candidature lors des élections municipales de l'automne 2005. Grâce à la conférence de M^{me} Martine Blanc, ancienne conseillère à la Ville de Montréal et qui fait partie du mouvement *Femmes, politique et démocratie*, les femmes intéressées à la politique municipale ont découvert les outils nécessaires à l'élaboration et à l'organisation d'une campagne électorale gagnante. La conférence s'intitulait « La politique municipale, jamais sans les femmes ». De plus, les participantes ont entendu les conseils de M^{me} Micheline Potvin, professeure à l'unité d'enseignement et de recherche en développement humain et social de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, concernant l'art de prendre la parole en public. Dans le même sens, une tournée régionale a été réalisée en octobre 2005 afin de susciter des candidatures et de supporter les candidates se présentant aux élections municipales de novembre 2005. Ensuite, les membres ont réalisé une seconde tournée auprès des femmes élues pour les outiller dans leurs responsabilités.



Les membres du Comité femmes et politique lors d'une rencontre au mois de mars 2005.

Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie

En novembre 2005, la Corporation de développement de l'écotourisme et du tourisme d'aventure en Abitibi-Témiscamingue et en Jamésie, issue d'une entente spécifique, a procédé à l'embauche d'un chargé de projet, M. Richard Perron, prospecteur en plein air. Ce dernier est responsable de l'animation des activités de concertation nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action stratégique sur le développement et le positionnement du plein air en Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi, pour la réalisation de ce plan, un comité a été mis sur pied en Abitibi-Témiscamingue et travaille depuis l'automne afin d'organiser le *Rendez-vous plein air* qui se déroulera le 1^{er} juin 2006 à Rouyn-Noranda. Cet événement est une étape de concertation importante vers l'élaboration d'un plan d'action stratégique pour le secteur du plein air dans la région. Le *Rendez-vous plein air*, représente une occasion de valider le portrait actuel de la situation en plein air et de discuter des pistes d'intervention à privilégier et des actions à mener dans ce domaine. Il vise à doter l'Abitibi-Témiscamingue d'une vision commune de développement des activités de plein air afin de répondre, d'abord et avant tout, aux besoins de la population régionale. Au préalable, une tournée de cinq groupes de discussion en plein air s'est déroulée au mois de février 2005 dans les MRC de la région, et ce, en collaboration avec les CLD de chaque MRC. Ces séances visaient à prendre le pouls des utilisateurs en plein air de la région pour présenter un portrait de la situation aux intervenants et aux décideurs lors du *Rendez-vous plein air*.

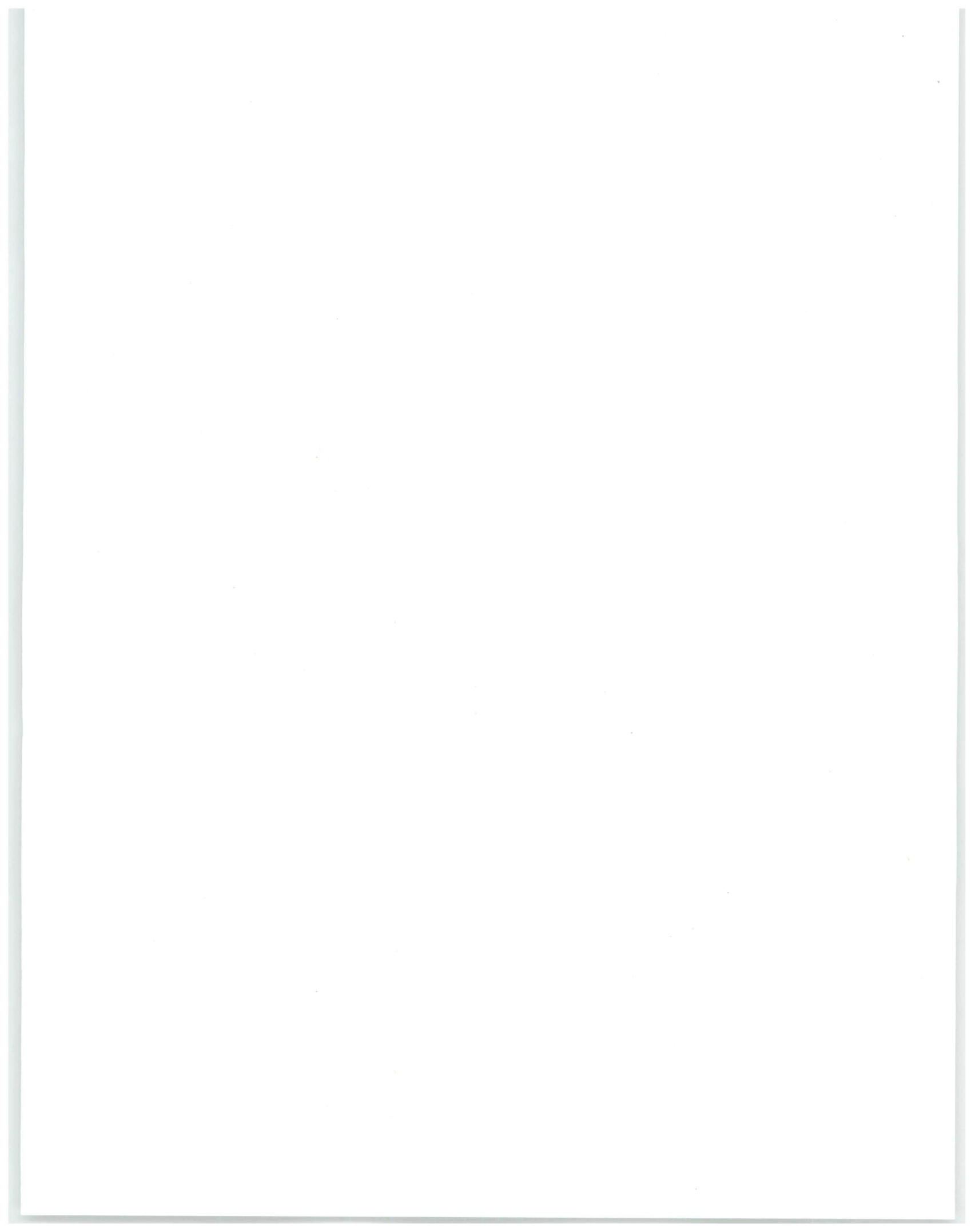


Table régionale des personnes âgées

En 2005-2006, les membres de la Table régionale des personnes âgées ont été fidèles à leur image en étant très actifs afin de concerter et d'améliorer la qualité de vie des aînés de la région. Voici les principaux événements qui se sont déroulés durant l'année :

- Dans le cadre de la tournée de consultation sur l'apport des aînés au développement du Québec qui se déroulait à la fin du mois d'avril 2005, la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Carole Thériège, a rencontré les membres de la Table régionale des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue, qui ont bénéficié de cet événement pour expliquer les revendications portées par les organismes qu'ils représentent. Ils ont aussi profité de cette occasion pour émettre quelques messages d'importance : la nécessité de tenir compte des réalités de déplacement dans les allocations budgétaires des tables régionales; la nécessité d'assurer le financement de base des organismes de défense des droits des retraités; et la nécessité que la Politique des aînés qui sera déposée par le gouvernement soit transversale afin de tenir compte des besoins des aînés dans tous les secteurs.
- De plus, il y a eu élection au sein du conseil d'administration de la Table régionale des personnes âgées. En effet, M. Jacques Lafrenière, représentant de l'Association des retraités des secteurs public et parapublic, s'est vu confier la présidence. Aussi, la représentante de la Table locale de concertation de Rouyn-Noranda, qui est aussi très impliquée au sein de l'Association de défense des droits des retraités (AQDR) et du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue (RFAT), M^{me} Julianne Pilon, fut élue au poste de vice-présidente.
- Notons le départ de M^{me} Yolande Desharnais, présidente sortante, dont l'implication fut incomparable et plus que structurante pour la mobilisation et la qualité de vie des personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue.



Les membres de la Table des personnes âgées ont rencontré la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Carole Thériège, le 29 avril 2005.

- Les membres ont eu à se mobiliser pour dénoncer les nominations au Conseil des aînés du Québec qui excluent totalement les régions. Des interventions de sensibilisation ont été faites en ce sens auprès de la ministre M^{me} Nathalie Normandeau afin de s'assurer que la représentativité régionale soit un des facteurs respectés dans la composition des comités nationaux.
- Le 17 novembre 2005, le président de la Conférence régionale, M. Jean-Maurice Matte, rencontrait les membres de la Table régionale des personnes âgées, qui ont présenté le résultat final de leur stratégie de consultation en vue de préciser les axes de développement essentiels à la qualité de vie des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Aussi, c'est en novembre 2005 que la Table a présenté le document *Orientations 2006-2010 de l'Abitibi-Témiscamingue* dans le cadre du processus d'élaboration du *Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2006-2010*.
- Le comité sur l'âgeisme, mis sur pied par la Table régionale des personnes âgées, a lancé un projet consistant en la création de scénarios sur le thème de l'âgeisme, joués par des comédiens et enregistrés sur des supports vidéo. Les pièces, qui ont reçu un franc succès, ont été présentées au Colloque intergénérationnel de l'Association québécoise des droits des préretraités et retraités. Le tournage des vidéos ainsi qu'un document d'accompagnement et d'animation seront lancés au cours de l'année 2006.
- Finalement, le Secrétariat aux aînés a demandé à toutes les tables régionales de se doter d'un statut juridique. Dans cette perspective, la Table des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue a débuté ses démarches d'incorporation en 2005.



Les membres de la Table des personnes âgées lors de la rencontre du mois d'avril 2005.

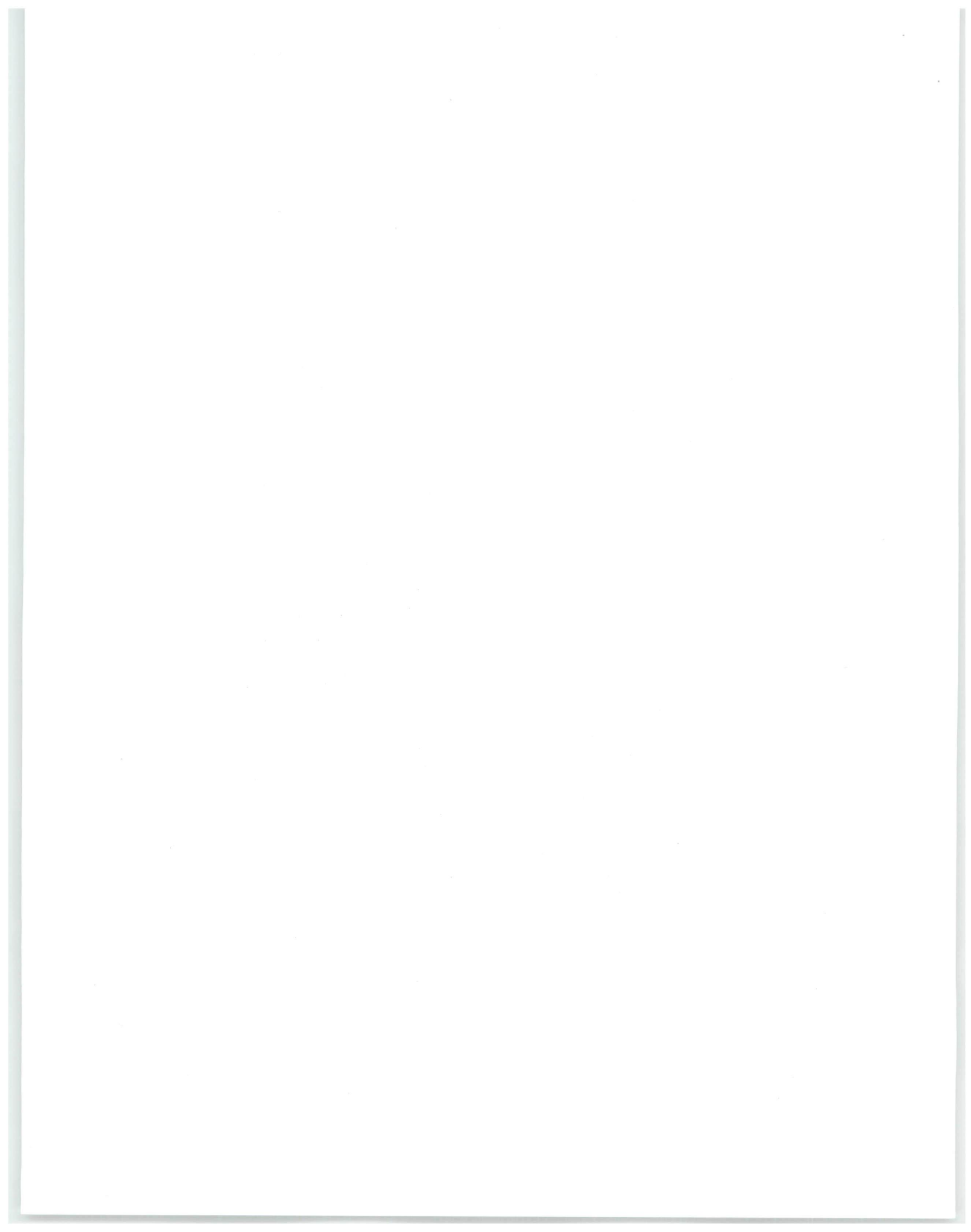


Table régionale de concertation en immigration

Cette année, l'immigration a été un dossier qui a connu une grande visibilité, entre autres grâce à la campagne de promotion régionale.

- Tout d'abord, en octobre 2005, M. Ulrick Chérubin, deuxième vice-président de la Conférence régionale et maire de la Ville d'Amos, a rencontré la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Lise Thériault, qui était accompagnée de son adjointe parlementaire, M^{me} Yolande James, jeune députée de la circonscription de Nelligan. Au cours de la discussion, la ministre s'est montrée très intéressée par les outils de communication visant l'attraction des citoyennes et des citoyens des communautés culturelles en région. De plus, la ministre a accueilli favorablement l'idée de participer éventuellement au renouvellement de l'entente spécifique concernant la régionalisation de l'immigration.
- Ensuite, en janvier 2006, ce fut avec grand plaisir que la Conférence régionale et le Carrefour de l'immigration ont invité les citoyennes et citoyens de la région au lancement de la campagne de promotion et de ses outils (les publicités télévisées, le cahier thématique dans les journaux régionaux, le site Internet, le DVD promotionnel, la campagne de sensibilisation, les affiches, etc.) sur l'apport des immigrants à la réussite sociale et économique de notre région. Lors de la tournée régionale, les 5 à 7 de lancement ont réuni au total plus de 250 personnes à Rouyn-Noranda, à Ville-Marie, à La Sarre, à Val-d'Or et à Amos.
- Par ailleurs, tout au cours de l'année, le Carrefour de l'immigration de l'Abitibi-Témiscamingue a poursuivi ses activités d'accueil et d'intégration auprès des personnes immigrantes.



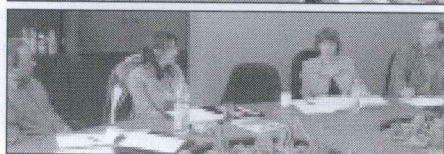
Les membres de la Table régionale de concertation en immigration lors de la rencontre du 2 mars 2006.



Tournée de lancement de la campagne de promotion pour l'immigration.

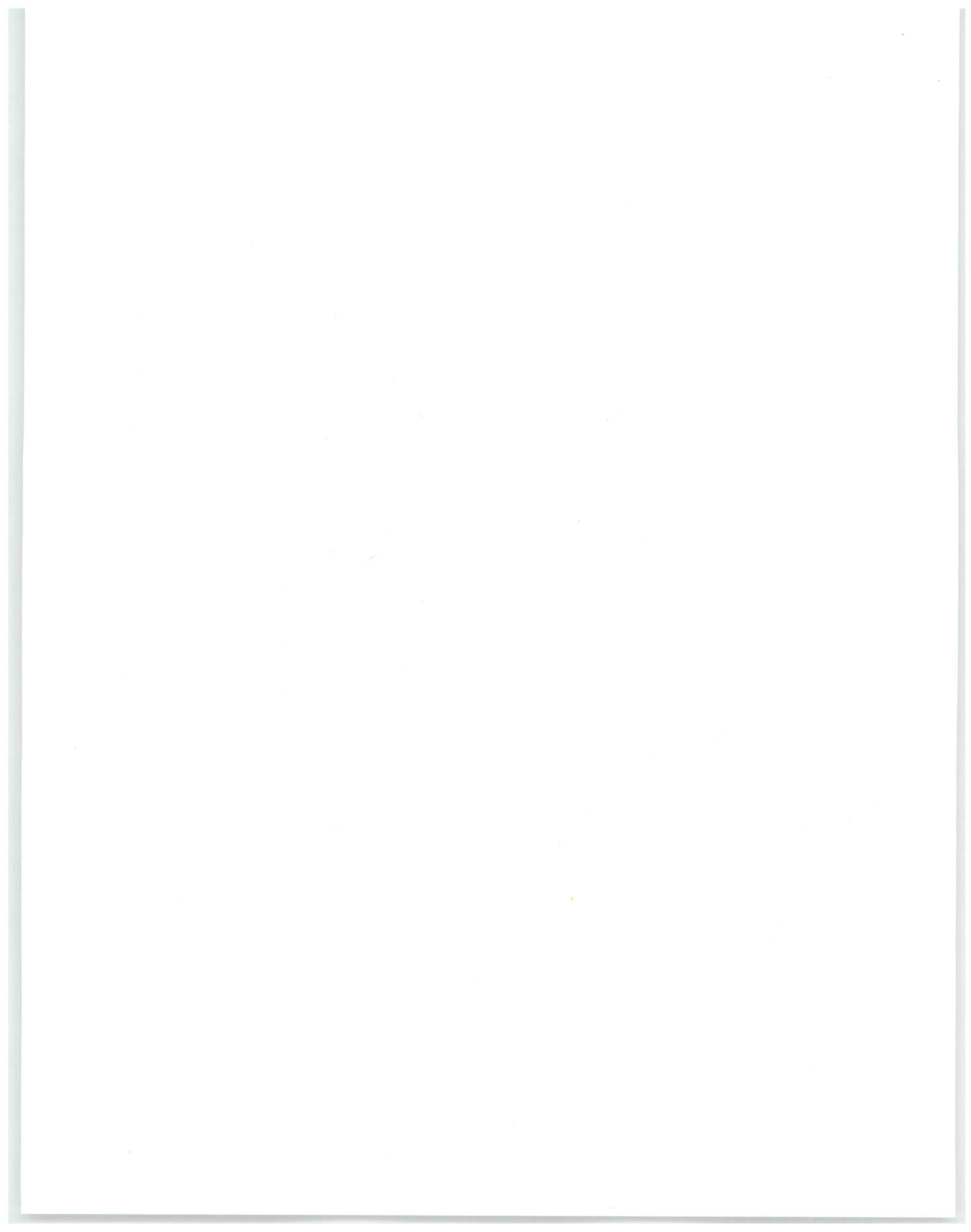
Suivi du Plan de transport

L'agente de développement engagée pour effectuer le suivi du Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Maude Guy, a été fort occupée cette année. En effet, cette dernière a mis en place ou a poursuivi la consolidation de plusieurs tables et comités afin de poursuivre les objectifs inscrits au du Plan de transport. Ainsi, en 2005-2006, la Conférence régionale et ses partenaires ont mis en place la Table régionale sur le transport collectif en milieu rural, le Comité sur les sentiers récréatifs, la Table de concertation en transport adapté de l'Abitibi-Témiscamingue et la Table sur le transport aérien régional, en plus de consolider le Comité interne du Plan de transport ainsi que de relancer la Table de concertation sur la route 117.



Rencontre de la Table de concertation sur le transport collectif en milieu rural le 14 avril 2005.

Ces instances de concertation se penchent sur différentes préoccupations de la région, soit : la mobilité des personnes (ex. : la desserte globale, le transport adapté, le transport aérien, le transport interurbain, le transport scolaire, le transport ferroviaire), le déplacement des marchandises (ex. : le réseau de camionnage, l'efficacité du transport par véhicule lourd, les services ferroviaires), la sécurité, la qualité et la fonctionnalité du réseau routier (ex. : l'entretien hivernal) ainsi que la qualité de vie, la protection de l'environnement et le développement socio-économique (ex. : les réseaux à caractère récréo-touristique, la Route 117, la signalisation touristique, l'accès au territoire, les paysages en bordure de la route).



Comité sur les sentiers récréatifs

À la suite du jugement concernant le P'tit train du Nord, la ministre déléguée aux Transports, M^{me} Julie Boulet, a initié une vaste consultation à travers les régions du Québec à laquelle la Conférence régionale a participé. En vue de rédiger son mémoire, la Conférence régionale a effectué une tournée de consultation dans les cinq MRC pour recueillir les préoccupations de la population. Le mémoire, présenté le 21 juin 2005 à Amos par M. Ulrick Chérubin, suggérait, entre autres, la création d'une table de concertation régionale sur les véhicules hors route. Voyant le besoin pressant de concertation sur le territoire, la Conférence régionale a lancé un Comité sur les sentiers récréatifs sans plus attendre. Ainsi, le comité est composé d'aménagistes des cinq MRC, de représentantes et représentants de Tourisme Abitibi-Témiscamingue, de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue et des ministères des Ressources naturelles-territoires ainsi que de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les membres se sont donné comme mission de contribuer à la construction d'une belle société de loisir, dans un environnement sain, pouvant répondre aux besoins des différents utilisateurs composant la collectivité, par le respect et la protection de l'environnement et par une planification structurée, globale et rationnelle des sentiers récréatifs. Le Comité a également pour mission de travailler à doter la région d'une vision commune grâce à l'élaboration d'un document d'orientation, soit le *Plan stratégique de sentiers récréatifs en Abitibi-Témiscamingue*.



Comité des sentiers récréatifs en Abitibi-Témiscamingue lors de la rencontre du 7 mars. Sur la photo : M. Benoît Villeneuve, M^{me} Randa Napky, M. Ian Cameron et M. Daniel Dufault.

Table sur le transport aérien régional

Dans le contexte de l'échéance de l'entente avec Air Canada Jazz en décembre 2005, la région a mis sur pied une Table sur le transport aérien régional dont le rôle est de veiller à préserver un service de qualité en région, et ce, de façon concertée. Dans ce sens, la Conférence régionale a déposé un mémoire lors de la consultation entreprise par le gouvernement en octobre 2005. De plus, ajoutons qu'à la demande du Cabinet du ministre des Transports, deux représentants régionaux, M. Marc Bertrand et M. André Rouleau, ont été choisis pour siéger à la Table de concertation concernant le transport aérien régional du Québec où siègent les régions concernées par l'entente. Cette table, dont les rencontres se déroulent à Québec, est dirigée par la ministre déléguée aux Transports, M^{me} Julie Boulet, et a comme objectif de se pencher sur les besoins communs en transport aérien et les pistes d'action à cibler dans ce contexte.

Comité de suivi de l'entente sur l'entrepreneuriat jeunesse

Une entente a été signée en 2004 concernant les agents de sensibilisation, pour une durée de trois ans, par le Forum jeunesse, la Conférence régionale, la Coopérative de développement régional de l'Abitibi-Témiscamingue, les Carrefours jeunesse de chaque MRC ainsi que le ministre responsable de la région, M. Pierre Corbeil. Cette entente a permis d'implanter cinq agents de sensibilisation dans les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces derniers contribuent au développement de la culture entrepreneuriale chez les moins de 35 ans. Par conséquent, plusieurs activités ont eu lieu au cours de la dernière année, dont les activités de mise en situation de démarrage d'entreprises dans les écoles primaires, secondaires, collégiales et universitaires; les activités de démarrage d'entreprises; ainsi que les activités de rencontres et de réseautage dans le milieu des affaires.



M^{me} Louise Morneau de la Coopérative régionale de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, M^{me} Josée Beaulé du Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue et M. Simon Letendre de la Conférence régionale font partie de ce comité de suivi. Lors de la rencontre du 25 avril 2005.

Comité régional d'économie sociale (CRES)

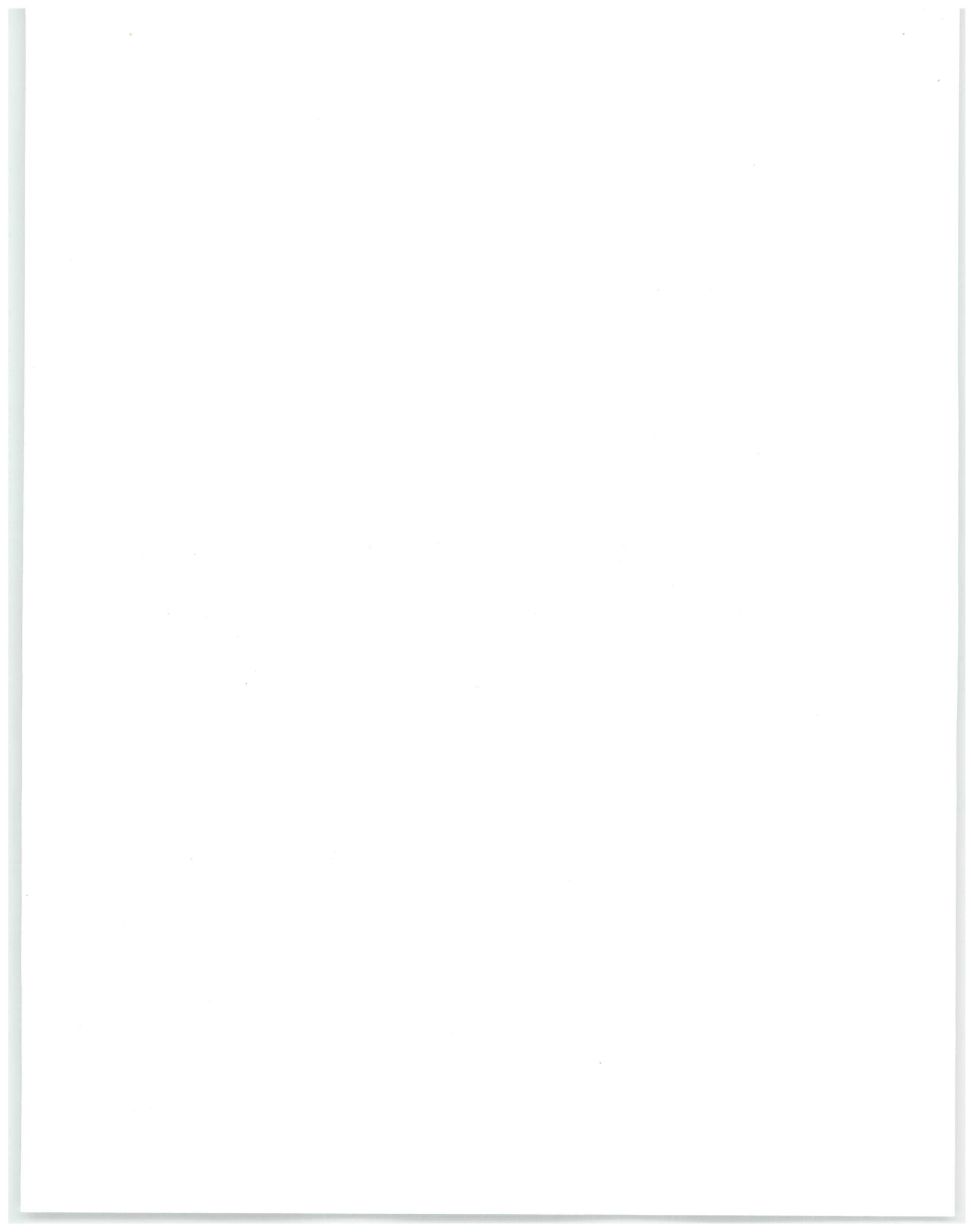
En ce qui a trait aux activités du Comité régional d'économie sociale (CRES), l'année 2005 a été consacrée à la préparation et au dépôt d'un projet dans le cadre du nouveau programme destiné aux organismes intermédiaires en économie sociale, soit le programme de *Développement des capacités*, mis en place par Développement économique Canada. En outre, dans le cadre de ce programme, l'organisation a été contrainte de s'incorporer à l'automne 2005.

Par ailleurs, la région a été approchée pour mettre en place un comité conjoint de recherche partenariale en économie sociale, alliant l'UQAT et des praticiens de l'économie sociale. Le CRES a accepté de réaliser les démarches menant à la mise en place du comité et la région est, par le fait même, associée au Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale. Cette association lui a permis d'obtenir un financement de 30 000 \$ pendant cinq ans (150 000 \$) pour des activités de recherche, de diffusion et de transfert de connaissances.

Ayant signé une entente avec le Chantier de l'économie sociale au début 2005, le CRES est depuis lors considéré comme pôle régional de l'économie sociale et, à ce titre, comme étant l'interlocuteur de premier plan en cette matière. Cette collaboration prévoit également deux rencontres annuelles avec l'ensemble des pôles régionaux.



Les membres du Comité régional d'économie sociale lors de la rencontre du 13 octobre 2005.



Notre région... s'affirme!

Avril 2005

Tournée des régions

Le 26 avril 2005, la région de l'Abitibi-Témiscamingue fut la première étape de la tournée des régions des ministres M^{me} Nathalie Normandeau et M. Pierre Corbeil, annoncée afin de prendre connaissance des réalités dans les régions qui seront négativement affectées par la diminution de la possibilité forestière. La Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue a été satisfaite de la rencontre des intervenants des milieux économique, forestier et politique avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région Nord-du-Québec, M. Pierre Corbeil (M^{me} Normandeau étant absente). En effet, cette rencontre a permis de rassembler plus de 30 représentants ayant droit de parole et plus de 70 observateurs.



Tournée des régions avec le ministre M. Pierre Corbeil le 26 avril 2005.

À la suite de cette tournée, les régions ressources devaient présenter, pour le mois de juin 2005, un plan de développement et de diversification de l'économie locale et régionale pour pallier les pertes d'emplois. La Conférence régionale a présenté, le 3 juin 2005, le *Plan de développement et de diversification de l'Abitibi-Témiscamingue*. Ce document est le fruit des efforts de plusieurs acteurs du développement économique de la région, notamment les organismes locaux tels les CLD, les SADC, les MRC, certains ministères et l'UQAT. La Commission économique régionale et le Comité régional sur l'avenir de la forêt sont venus soutenir les travaux de notre organisation. Le *Plan de développement et de diversification de l'Abitibi-Témiscamingue* déposé au gouvernement du Québec propose dix actions prioritaires à

mettre en œuvre immédiatement. Ces actions sont tirées des trois axes de développement du plan : l'économie, le régime forestier et les travailleurs.

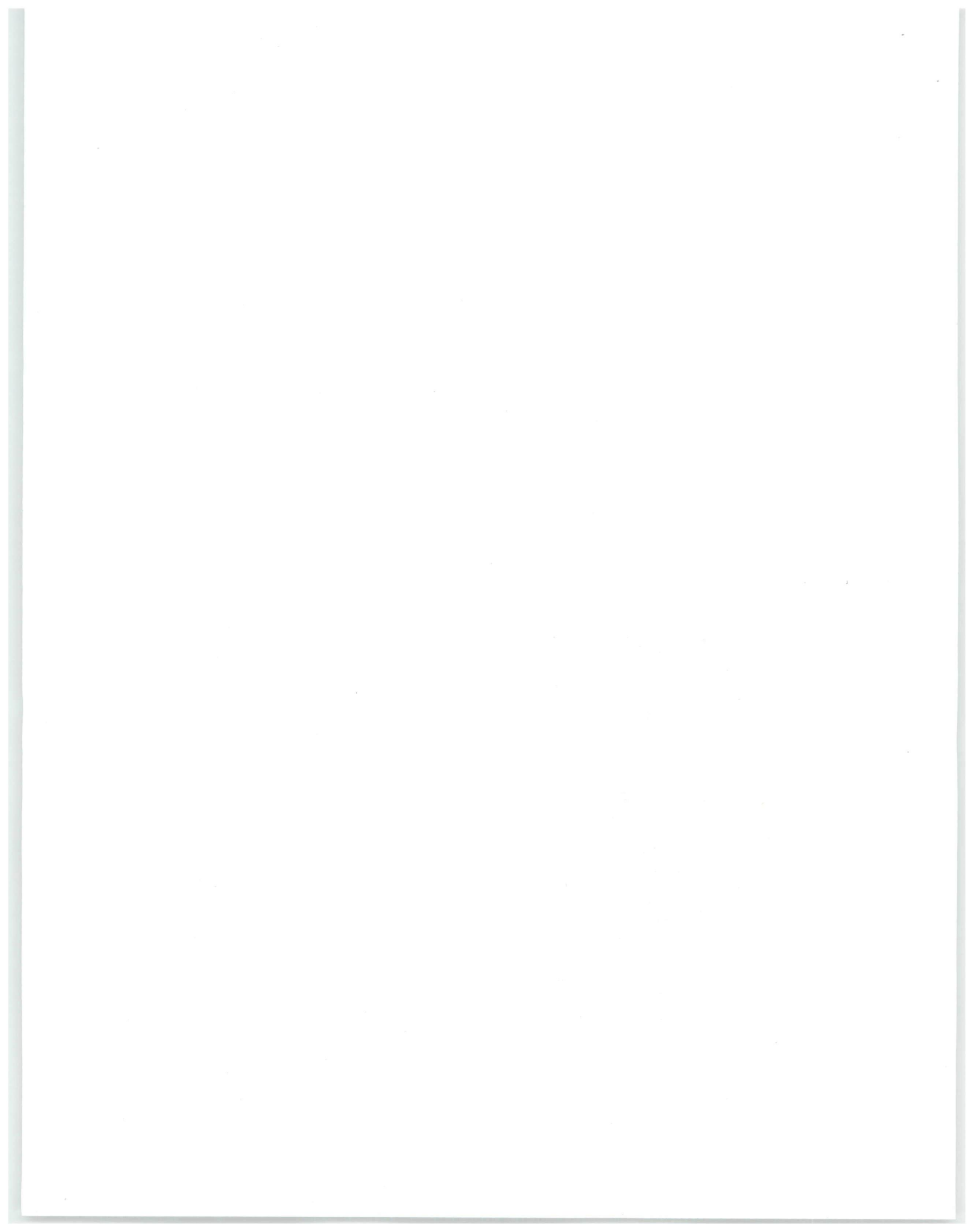
Requête concernant les impacts de la Loi 71

À la suite de l'annonce de la Loi 71, les membres de la Conférence régionale ont demandé au gouvernement du Québec d'agir en faveur des industries forestières des régions ressources afin d'atténuer les impacts de la baisse annoncée de 20 % de la possibilité forestière. Les présidents des conférences régionales des élus des régions ressources ont réclamé une rencontre avec le premier ministre du Québec ainsi que les ministres responsables des régions ressources, avant que le budget soit déposé, afin de regarder les problématiques, d'établir des plans d'action et de miser sur des leviers significatifs pour permettre de surmonter la crise.

Mai 2005

Requête concernant l'implantation du Centre de gestion du régime québécois d'assurances parentales en Abitibi-Témiscamingue

Une lettre a été envoyée à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M^{me} Michelle Courchesne, à la suite de l'annonce d'une entente avec le gouvernement fédéral afin d'assurer la gestion de l'offre du nouveau Régime d'assurances parentales à l'échelle de la province. Les membres de la Conférence régionale ont convenu de signaler la volonté de l'Abitibi-Témiscamingue d'accueillir la nouvelle structure administrative ainsi que ses employés. Par la suite, l'implantation de ce nouveau centre de gestion en Abitibi-Témiscamingue est venue, en quelque sorte, confirmer la volonté de déconcentration du gouvernement et de création des emplois en région. Les membres de la Conférence régionale sont conscients du privilège accordé à l'Abitibi-Témiscamingue, fait en faveur d'une région ressource en raison du caractère unique et hautement technologique de cette nouvelle plateforme de services gouvernementaux.



Prise de position concernant la nomination d'un chef forestier

Parmi les recommandations émises par la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise dans le Rapport Coulombe figure la nomination d'un chef forestier dont la fonction se devra d'être rigoureusement scientifique et incontestablement indépendante. Bien qu'elle fut ravie de constater la volonté gouvernementale de créer le poste de forestier en chef, la Conférence régionale s'est questionnée sur la pertinence de joindre le titre de sous-ministre adjoint à la candidate ou au candidat sélectionné. Selon nous, cette association entache la crédibilité de cette expertise, qui sera tout de même chargée d'apporter des garanties quant à la transparence des informations, des suivis et du contrôle du régime forestier.

Appui au projet Noroît-Caisses de retraite (Fonds Noroît)

À la suite des recommandations de la Commission économique régionale, la Conférence régionale a interpellé les ministères des Finances ainsi que des Ressources naturelles et de la Faune pour accélérer le processus d'implantation d'un fonds de capital de risque à vocation régionale : le Fonds Noroît. Selon plusieurs, ce nouveau fonds est le mieux positionné pour devenir un projet pilote visant à vérifier la viabilité d'un tel modèle de gestion du risque financier dans les régions. Les membres de la Conférence régionale ont soutenu cette démarche qui veillera à combler des besoins exprimés par l'ensemble des intervenants économiques et du milieu des affaires en ce qui a trait à la difficulté de l'accès aux garanties de financement pour les entreprises régionales. Le contrôle de capitaux représente un aspect important du développement économique de la région. Il permet un développement endogène menant à l'amélioration du pouvoir décisionnel local et régional qui a une incidence directe sur la vitalisation de l'économie, et ce, encore davantage dans le contexte de diminution de la possibilité financière. En fait, ce fonds de capital de risque permettra de stimuler l'entrepreneuriat et le développement de projets à fortes incidences économiques notamment en raison de la vulnérabilité de la région dans un contexte de diminution de la possibilité forestière.

Appui au projet Opémican

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a reçu une lettre de la Conférence régionale afin de souligner l'importance d'entreprendre des études au cours de l'été 2005 visant à délimiter les frontières potentielles d'un parc national au Témiscamingue, à identifier les différents impacts et à documenter le potentiel du projet. En effet, les promoteurs du projet Opémican réclament la tenue de ces études pour documenter, le plus rapidement possible, les discussions à entreprendre avec les différents partenaires touchés par la création de ce parc. Tout comme les membres du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) l'avaient fait voilà quelques années, la Conférence régionale accorde son appui au projet Opémican puisqu'il correspond à ses valeurs de protection du territoire, de conservation de l'environnement et des écosystèmes et d'un développement axé sur les fondements du développement durable.

Soutien au comité de la Finale provinciale des Jeux du Québec Amos-Région

Lors de la réunion publique de mai 2005, les membres ont reçu M. Denys Campeau, président du comité organisateur de la Finale provinciale des Jeux du Québec d'Amos-Région, venu expliquer l'importance de cet événement pour la région. Cette présentation fut aussi une occasion de remettre la dernière tranche de financement qui complète l'engagement de la Conférence régionale et du Forum jeunesse envers le comité organisateur.



M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale, et M. Denys Campeau, président du comité organisateur de la finale provinciale des Jeux du Québec d'Amos-Région.

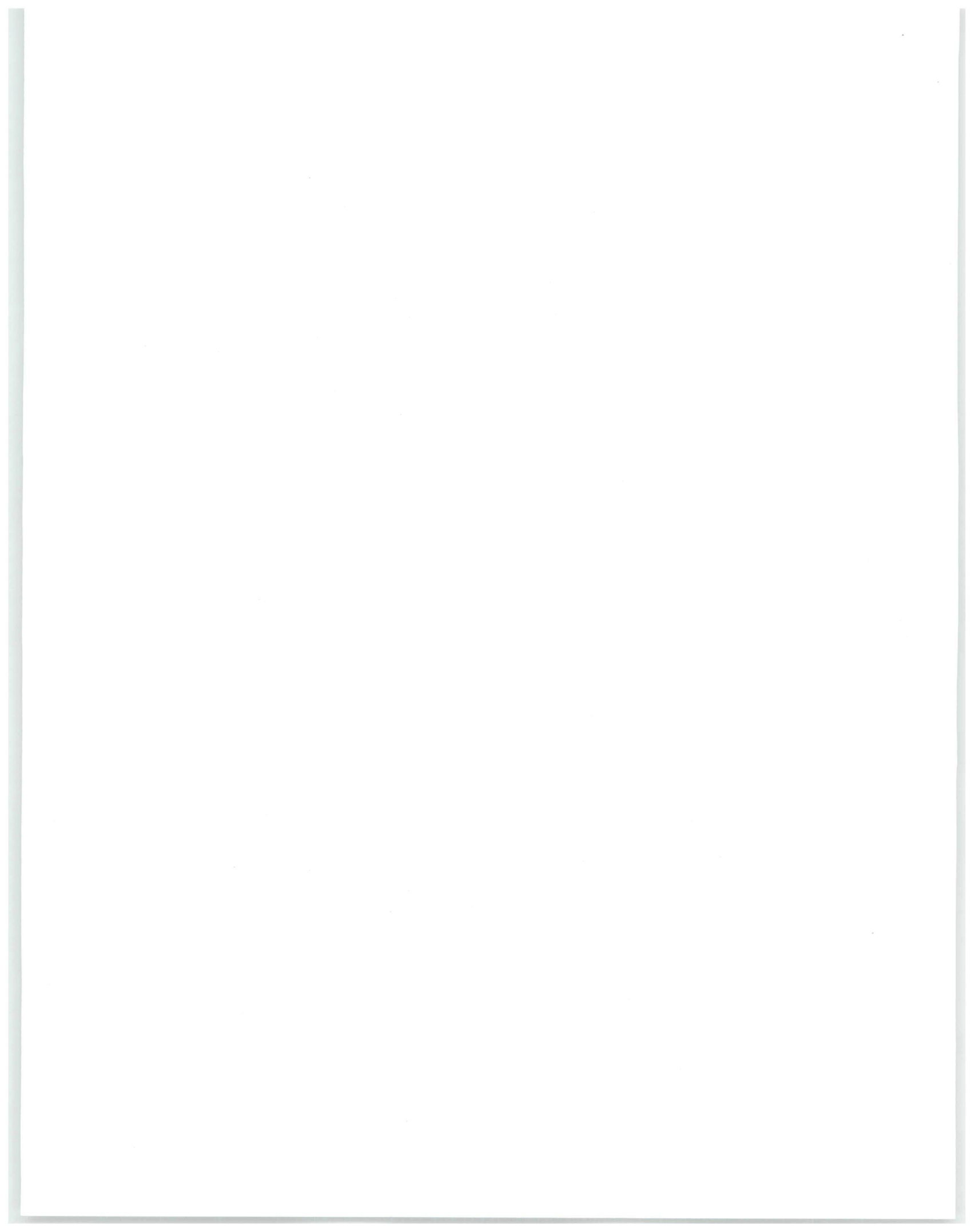
Tournée régionale sur l'avenir de la forêt

Du 7 au 21 juin 2005, la Conférence régionale tenait une tournée sur l'avenir de la forêt sur les cinq territoires. Cette tournée, organisée par le Comité régional sur l'avenir de la forêt (CRAF), en collaboration avec l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT), avait comme principal objectif de sensibiliser les partenaires de la région au contenu du *Rapport de la Commission Coulombe* et d'expliquer les différentes recommandations qu'il propose de mettre en place dans une nouvelle structure de la gestion forestière. Avec un taux de participation supérieur aux attentes, cette tournée a permis d'identifier les orientations collectives qui serviront à appuyer les mesures d'atténuations pour le développement de la région. À la suite des interactions et des discussions, il fut possible de cibler trois éléments qui ont fait consensus au sein des cinq territoires de la région :

- Les participantes et les participants sont d'accord avec le *Rapport de la Commission Coulombe*, à la condition qu'il soit considéré comme un tout et non comme une liste de recommandations pouvant être mises en œuvre distinctement;
- Certaines recommandations doivent être prises en charge par les régions ressources, d'où un lien important à faire avec la régionalisation;
- Il est impératif de donner des conditions de travail acceptables aux travailleuses et travailleurs du milieu forestier.

Soutien au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue concernant le programme de formation des agents de la faune

Étant donné l'importance de la formation des agentes et agents de protection de la faune reliée au développement régional, particulièrement pour la consolidation de l'offre du Cégep et de la Commission scolaire Harricana et compte tenu que le créneau de développement d'Amos dans le secteur de la gestion intégrée des ressources forestières, environnementales et fauniques, les membres de la Conférence régionale ont convenu d'appuyer le projet du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'obtention d'un programme collégial de formation adaptée dans la région visant la profession d'agente et d'agent de protection de la faune. Une lettre a été transmise en ce sens au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Jean-Marc Fournier.



Tournée régionale de consultation, mémoire et avis réalisés dans le cadre de la consultation sur les véhicules hors route (VHR) initiée par le ministère des Transports (MTQ)

Le 21 juin 2005, la ministre déléguée aux Transports, M^{me} Julie Boulet, s'est arrêtée à Amos dans le cadre de la consultation publique sur les véhicules hors route (VHR) où la Conférence régionale a déposé un mémoire. Afin de rédiger un mémoire représentatif des intérêts et des préoccupations de l'ensemble de la population de la région, la Conférence régionale a tenu des rencontres de consultation sur chacun des territoires et a invité les citoyennes et citoyens ainsi que les partenaires de tous les secteurs d'activité préoccupés par ce sujet à exprimer leurs intérêts et leurs préoccupations. Le mémoire portait sur trois thèmes, soit les retombées sociales, le contexte environnemental et les retombées économiques.

À la suite de la consultation, M^{me} Julie Boulet faisait parvenir un document d'orientation sur les véhicules hors route afin de connaître les commentaires de la Conférence régionale. Malgré le fait que le document tienne compte de la plupart des recommandations incluses dans son mémoire, la Conférence régionale a tout de même questionné certains éléments à l'intérieur d'un avis. Les principales propositions provenant du document sont la création et la mise sur pied d'une table de concertation régionale dont le mandat est de déterminer, pour chaque région, un réseau de sentiers permanents et semi-permanents ainsi qu'un programme de financement pour l'entretien des sentiers financé par une hausse des licences. M. Mario Provencher, en compagnie de M^{me} Maude Guy, a présenté le mémoire lors de la Commission des transports et de l'environnement à l'Assemblée nationale du 9 mars 2006.

Support de la Conférence régionale dans le dossier de la connaissance de la ressource hydrique

Les membres de la Conférence régionale ont apporté leur appui, à la suite de la recommandation de la Commission économique régionale, à propos de la signature d'une entente spécifique concernant la connaissance des ressources hydriques. Cette dernière permettrait de documenter la possibilité de faire de cette ressource une exploitation économique selon les balises du développement durable, par le biais d'une chaire de recherche sur la ressource hydrique, ainsi que d'interpeller divers ministères pour son financement. Dans une lettre envoyée aux ministres des Finances, M. Michel Audet, et du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, la Conférence régionale a soulevé le fait que la ressource hydrique est, et sera, un enjeu mondial extrêmement important, que la commercialisation de cette eau peut représenter une occasion d'affaires indéniable, mais que la connaissance de la ressource doit être préalable à l'exploitation commerciale afin de la préserver pour les générations futures. La Conférence régionale a donc interpellé ces ministères afin qu'ils s'impliquent en tant que partenaires dans la négociation de l'entente. Par la suite, près d'un an plus tard, les membres de la Conférence régionale ont pris la décision de relancer leur appui dans ce dossier lors du caucus du 9 mars 2006.

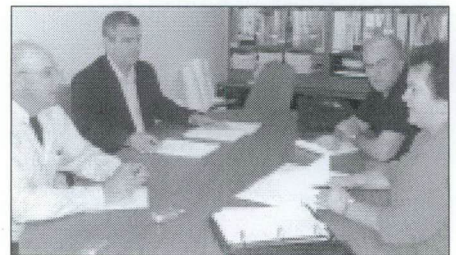
Appui au Centre de détention d'Amos

Les membres de la Conférence régionale ont convenu de renouveler leur appui au projet d'agrandissement du Centre de détention d'Amos, qui constitue un projet d'une envergure de 20 à 30 millions de dollars.

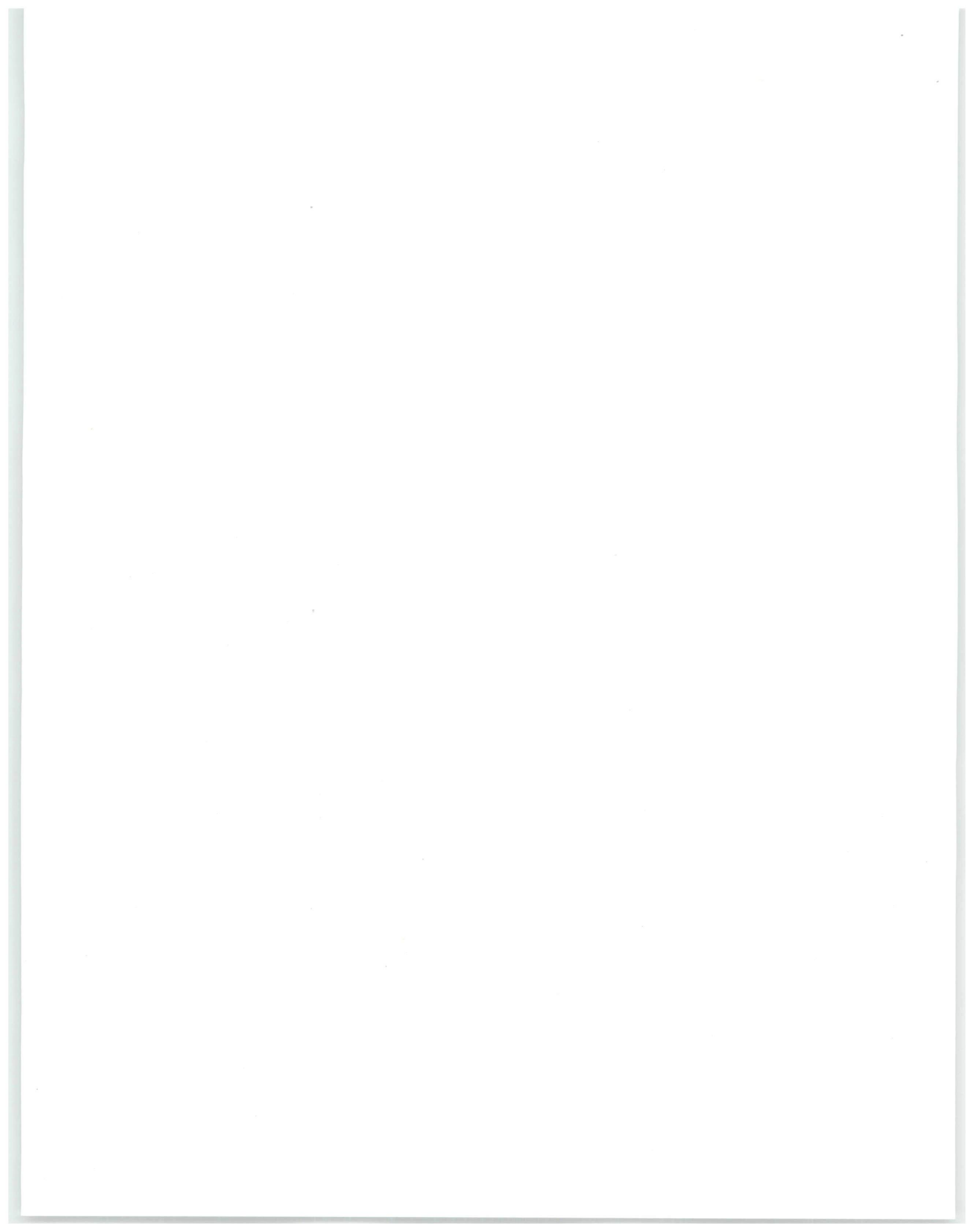
Rencontre des présidents des conférences régionales des élus de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Baie-James

Les présidents de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Jean-Maurice Matte, et de la Conférence régionale des élus de la Baie-James, M. Gérald Lemoyne, se sont rencontrés le 1^{er} septembre 2005 à Amos afin de partager leurs préoccupations et leur vision du développement forestier. Cette rencontre a notamment permis l'harmonisation des positions ainsi que l'expression de craintes communes aux deux régions découlant des bouleversements actuels et à venir en ce qui a trait à la gestion de la forêt publique québécoise. Au cours de cette rencontre, trois éléments ont rejoint les préoccupations des deux régions :

- La nécessité d'exercer les pressions nécessaires afin que les volumes de bois brûlés au cours de l'été 2005 soient récoltés dans les meilleurs délais en plus des approvisionnements déjà consentis aux usines.
- L'expression des inquiétudes concernant les délais dans la création du Comité de mise en œuvre prévus par la Commission Coulombe (formé de gens désignés par les différentes régions forestières du Québec) ainsi que les risques de l'imposition d'un modèle unique de Commission forestière, ce qui irait à l'encontre de la volonté annoncée de régionalisation par le gouvernement du Québec.
- L'exigence de quantifier scientifiquement les volumes de la matière ligneuse disponibles afin de permettre une utilisation optimale de la ressource forestière et de permettre la réalisation des projets en émergence.



M. Guy Hétu, directeur général de la CRÉBJ, M. Jean-Maurice Matte, président de la CRÉAT, M. Gérald Lemoyne, président de la CRÉBJ, et M^{me} Martine Rioux, directrice générale de la CRÉAT, lors de la rencontre du 1^{er} septembre 2005.



Colloque Forêt faire autrement

Le 23 septembre 2005, au Centre de congrès de Rouyn-Noranda, plus de 180 personnes représentant l'ensemble des secteurs d'activité sensibles au respect des principes fondamentaux du développement durable dans les méthodes de gestion forestière se sont réunies afin de discuter les éléments d'implantation proposés par la Conférence régionale et le Comité sur l'avenir de la forêt (CRAF) en vue de mettre sur pied la future Commission forestière régionale. C'est donc dans le respect des réalités particulières à l'ensemble des secteurs d'activité, des territoires et des cultures (en raison de la présence d'une dizaine de représentants des communautés anishnapek de la région) que la Conférence régionale a pu déterminer les ajustements nécessaires et valider son ébauche de la mission, des mandats et de la composition de cette structure qui veillera à conseiller ses membres dans la gestion régionalisée de la ressource forestière.

De plus, lors de cette journée, les participantes et les participants ont eu l'occasion de découvrir la vision de plusieurs intervenants du milieu forestier et de quelques promoteurs de projets structurants pour la mise en valeur de la ressource forestière en tant que vecteur de développement pour la région. Ainsi, un groupe de panélistes a exprimé les diverses réalités incontournables de la nouvelle gestion forestière. De plus, trois conférenciers ont partagé leur volonté de parvenir à diversifier l'utilisation de la ressource forestière dans le respect des principes du développement durable. Finalement, les partenaires régionaux ont participé à l'un ou l'autre des quatre ateliers de discussion concernant le *Plan régional de développement forestier (PRDF)*; l'éducation et la valorisation; la recherche, le développement et la formation; les normes et la gestion par objectifs.

Appui au Regroupement des locataires des terres publiques

Le 8 septembre 2005, M. André Gagnon et M. Larry Chomicki, respectivement président régional et secrétaire trésorier du Regroupement des locataires des terres publiques – section Abitibi-Témiscamingue, sont venus solliciter l'appui des membres de la Conférence régionale concernant les démarches entreprises en vue de modifier les règlements relatifs à la superficie des abris rudimentaires en forêt. Considérant l'importance de la pratique des activités fauniques pour l'économie de la région, la nécessité de promouvoir et d'augmenter ces activités auprès des jeunes et des familles, les membres de la Conférence régionale ont appuyé le Regroupement afin de faire augmenter la superficie permise à 30 m² pour la construction des abris rudimentaires, à la condition que ceux-ci demeurent rudimentaires et respectent les exigences minimales prévues aux normes actuelles de construction.

Appui au Fier-Soutien

Lors de la réunion publique du 8 septembre 2005, les membres ont lancé officiellement la campagne de capitalisation du Fier-Soutien visant à amasser 1 M\$ dans la région en vue de bénéficier des 2 M\$ réservés à l'Abitibi-Témiscamingue par le gouvernement du Québec. Ce fonds de capital de risque d'un maximum de 3 M\$ permettra d'investir des montants variant entre 25 000 \$ et 250 000 \$ par projet d'entreprise. La Conférence régionale a interpellé les MRC dans le but de déterminer la participation de chacun des territoires dont les particularités seront respectées dans la mise en place de ce fonds. De plus, la Conférence régionale a recherché un partenaire régional majeur en vue de créer un effet de levier additionnel. Le projet a été confirmé le 31 mars 2006 lors d'une conférence de presse.

Rencontre avec la ministre des Affaires municipales et des Régions, ainsi que le ministre responsable de la réforme électorale

- Le 7 septembre 2005, M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale, ainsi que M^{me} Martine Rioux, directrice générale, ont rencontré la ministre des Affaires municipales et des Régions, M^{me} Nathalie Normandeau, et le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil. Ils ont discuté de la possibilité d'utiliser une entente spécifique pour concrétiser les objectifs de développement du projet techno-mines souterraines porté par le Comité Accord. La Conférence régionale a recommandé à la ministre de veiller à l'adaptation des paramètres du programme Villes et villages branchés afin de dénouer une impasse dans la réalisation des travaux du dossier large bande. Aussi, cette rencontre a permis de rappeler la volonté régionale quant à la recommandation de régionalisation. Finalement, ce fut l'occasion de revendiquer l'équité en ce qui a trait à la présence de représentantes et de représentants des régions sur les comités d'envergure provinciale, par exemple le Conseil des aînés du Québec.
- Finalement, le 16 septembre, M. Marcel Massé, membre de la Conférence régionale et maire de Barraute, alors accompagné de M^{me} Catherine Sirois, agente de développement à la Conférence régionale a rencontré M. Benoît Pelletier, ministre responsable de la réforme de la loi électorale, pour faire part de ses préoccupations face à la réforme du mode de scrutin. Il a d'ailleurs profité de cette occasion pour souligner l'importance d'informer l'ensemble des citoyennes et des citoyens des enjeux de la réforme avant les consultations publiques qui auront lieu à ce sujet.

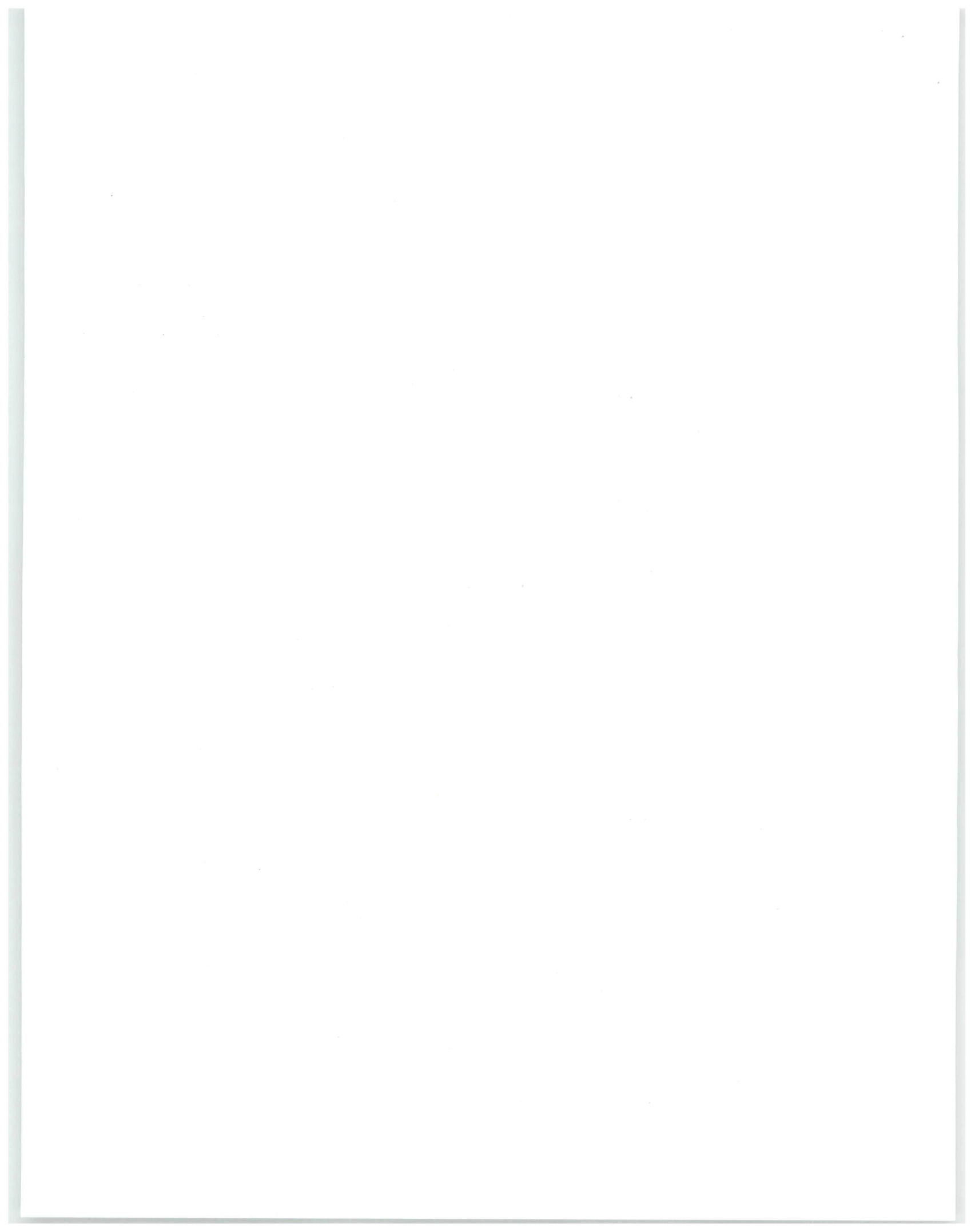
Octobre 2005

Consultation sur le transport aérien

Profitant du contexte que l'entente signée avec Air Canada Jazz pour assurer la desserte aérienne régionale prenait fin en décembre 2005, le gouvernement du Québec a entrepris au cours de l'automne 2005 des consultations régionales sur la desserte aérienne en région. Le 11 octobre 2005, M. Jean-Claude Beauchemin a présenté, dans un mémoire de la Conférence régionale, les préoccupations de l'Abitibi-Témiscamingue auprès de M^{me} Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, et du directeur des services aériens au ministère des Transports. Même si ce mémoire n'était pas exigé, M^{me} Maude Guy a néanmoins réuni un groupe d'intervenants soucieux de la question du transport aérien en région afin d'alimenter la production de ce document. Les préoccupations soulevées proposaient de mieux cibler les besoins de la clientèle régionale, d'améliorer les services aériens réguliers en région, d'améliorer la qualité des services et d'assurer le maintien des infrastructures aéroportuaires.



Consultation sur le transport aérien en présence de M^{me} Julie Boulet, ministre déléguée aux Transports, le 11 octobre 2005.



Appui à l'industrie forestière dans le conflit du bois d'œuvre

Dans une lettre adressée au premier ministre du Canada, M. Paul Martin, et en copie conforme aux autres ministres et députés concernés, la Conférence régionale a appuyé l'industrie forestière dans le conflit qui l'oppose aux États-Unis. Elle a dénoncé l'injustice subie par les entreprises dans le cadre de l'ALENA, et ce, malgré la décision du comité de contestation extraordinaire de l'ALENA – dernière instance possible – qui a donné raison au Canada. La Conférence régionale a dénoncé les États-Unis, qui violent non seulement leur accord avec le Canada, mais qui violent également leurs propres lois. La Conférence régionale a demandé au gouvernement fédéral d'aider les entreprises forestières dans ce dossier.

La lettre proposait au gouvernement de consentir, par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), des prêts à une entreprise qui en fait la demande. Ainsi, l'entreprise pourrait redresser sa situation financière, réaliser des projets d'investissement et améliorer sa compétitivité. À la fin du conflit, lorsque les entreprises récupéreront les sommes liées aux mesures compensatoires, elles pourront rembourser ces emprunts. Il s'agissait d'une mesure qui pourrait soulager la pression faite sur les entreprises, diminuer les risques de fermeture dans nos villes et villages, et ce, sans coût pour le gouvernement.

Appui aux producteurs du secteur agroalimentaire de la région, le cas des œufs Richard

Dans un communiqué de presse émis le 14 octobre 2005, la Conférence régionale a exprimé son entière solidarité à la Ferme avicole Richard de Rivière-Héva. La crise majeure vécue par cette importante entreprise de production d'œufs révèle les failles d'un système global de gestion et de distribution des produits alimentaires qui risquent de mettre en péril plusieurs entreprises agricoles et de transformation agroalimentaire de la région qui constituent un des piliers fondamentaux de notre économie. En conséquence, les membres de la Conférence régionale ont invité Provigo et ses filiales à revoir leurs pratiques d'achat en rendant les produits régionaux accessibles. De plus, ils ont lancé un appel à la solidarité régionale et invitaient la population à exiger la présence des produits de la région dans tous les marchés d'alimentation, du plus grand au plus petit. Notons que les négociations avec la chaîne Provigo ont finalement échoué en mai 2006.

Solidarité lors de la crise forestière

Lors de la rencontre en caucus, qui eut lieu le 17 novembre 2005, les membres de la Conférence régionale ont été interpellés afin d'exprimer leur solidarité envers les communautés de la région qui subissaient les effets dévastateurs de la crise de l'industrie forestière. En conséquence, ils ont adopté deux résolutions :

- Il fut résolu de demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de surseoir à tout transfert de CAAF dans les usines de sciage de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec tant que des solutions satisfaisantes pour les milieux concernés n'auront pas été identifiées.
- Il fut également résolu de demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune de tenir une rencontre des décideurs du milieu (les présidents des compagnies forestières, le premier ministre et ses ministres ainsi que les présidents des syndicats de travailleurs) pour discuter sérieusement des solutions d'avenir qui régleront les problèmes de l'exploitation de la ressource forestière – secteur forêt mixte et feuillue.

Ces requêtes ont également été transmises au premier ministre du Canada, M. Paul Martin, au premier ministre du Québec, M. Jean Charest, ainsi qu'aux ministres et députés concernés.

De plus, les membres de la Conférence régionale se sont empressés d'émettre une adoption de principe pour concrétiser la création de la Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue d'une manière officielle lors de la rencontre publique du 8 décembre 2005.

Par ailleurs, une lettre a aussi été adressée au ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Claude Béchar, à la suite de la stratégie gouvernementale de développement économique nommée *L'avantage Québécois*. La Conférence régionale a dénoncé le fait que les régions ressources du Québec ne se trouvent pas au cœur de cette stratégie, dans une période où la foresterie connaissait des limites importantes et où les efforts de diversifications économiques devaient être fortement encouragés. Elle déplorait également le fait que la stratégie n'était pas élaborée en partenariat avec chacune de ces régions. Elle a également proposé au ministre de mettre à contribution la Commission économique régionale, bras économique de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, composée de 16 leaders économiques de la région.

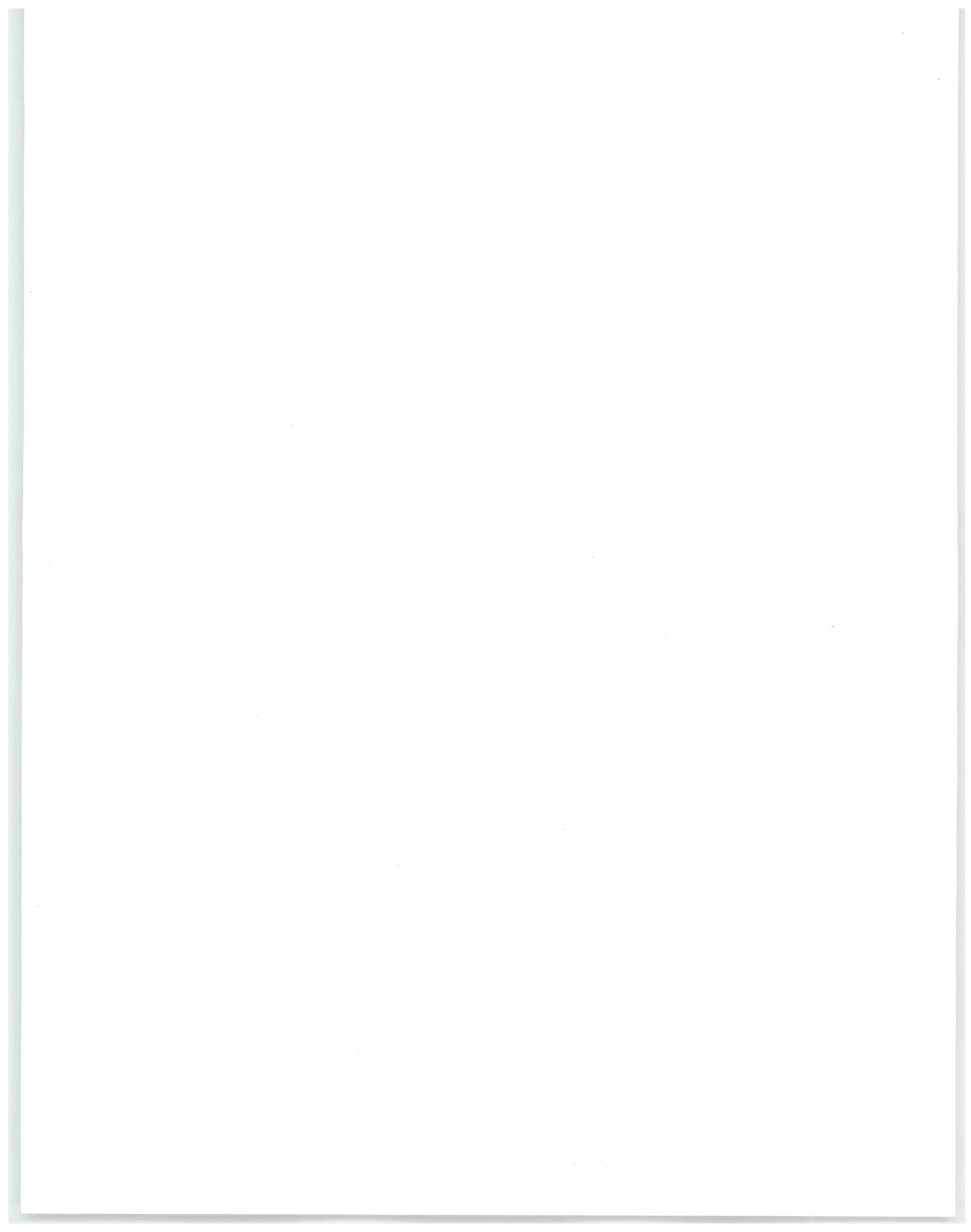
Appui concernant le secteur des mines

Dans un communiqué de presse émis le 22 novembre 2005, la Conférence régionale a annoncé qu'elle s'impliquait financièrement pour un montant de 25 000 \$ afin de participer au budget d'opération de la première année de fonctionnement de l'organisme Mines, Innovations, Solutions et Applications (MISA). En effet, depuis le début des travaux du projet Accord à ce sujet, la Conférence régionale ainsi que la Commission économique régionale sont conscientes de l'aspect structurant de la mise en valeur de ce créneau en raison de la mobilisation des intervenantes et intervenants du secteur minier qui en résulte ainsi que de leurs possibilités de collaboration et de complémentarité avec les deux principales régions limitrophes de l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et le Nord-Est ontarien.

En plus, la Conférence régionale revendiquait que les ressources humaines affectées à la gestion du secteur minier, notamment au département de Géologie-Québec, soient transférées en région. En effet, il apparaissait incohérent de constater que la majorité des intervenants gouvernementaux travaillait à Québec alors que 85 % de la clientèle du ministère se situe en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, et ce, dans un contexte où le gouvernement du Québec invitait les régions à faire des propositions en vue d'optimiser leur potentiel de développement. En ce sens, la Conférence régionale a interpellé le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, afin qu'il reconnaisse l'Abitibi-Témiscamingue à titre de région minière par excellence au Québec et qu'il appuie ce positionnement par des gestes concrets. À cet effet, à notre grande satisfaction, l'annonce du transfert du bureau d'exploration géologique à Val-d'Or s'est faite le 10 mars 2006.



Lors de la conférence de presse annonçant la mise en place de l'organisme MISA, le 18 novembre 2005.



Appui à la communauté anicinabe de Kitcisakik

Depuis plusieurs années déjà, l'importance de comprendre les facteurs qui déterminent les conditions de vie des autochtones, des Anicinapek (Algonquins), en vue de les appuyer dans leur quête de dignité, de qualité de vie et de prospérité, fait partie des valeurs fondamentales de la Conférence régionale. C'est donc parce qu'elle est animée d'un esprit de solidarité sincère que la Conférence régionale a confirmé formellement son appui à la concrétisation du projet de nouveau village Wanaki de la communauté anicinabe de Kitcisakik. La Conférence régionale considérait inacceptable le fulgurant écart de qualité de vie entre les citoyennes et les citoyens anicinapek et les non-autochtones. En conséquence, elle s'est fait un devoir d'appuyer tout projet susceptible d'améliorer les conditions de vie sociale, culturelle et économique des communautés anicinapek de la région. Il est indéniable que le projet de village Wanaki constitue une étape déterminante et fortement structurante pour le développement de cette communauté. Il risque également d'être un modèle de prise en charge par le milieu anicinabe de stratégies de développement qui seront dorénavant plus respectueuses de ses valeurs et de ses traditions. Nous espérons que sa réalisation apportera une prospérité sociale et économique aux citoyennes et citoyens de Kitcisakik qui ont plus que jamais besoin de la reconnaissance de leurs besoins urgents en ce qui a trait à la santé, au logement, à l'éducation et aux débouchés économiques.

Consultation sur la Stratégie d'intervention en matière de développement économique des régions

Le 8 décembre 2005 a eu lieu la troisième rencontre de consultation prévue sur le territoire québécois (est, centre, ouest) concernant la *Stratégie d'intervention en matière de développement économique des régions* portant notamment sur les régions ressources et les territoires aux prises avec des difficultés économiques majeures. Les représentantes et représentants de cinq régions (Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Nord-du-Québec et Abitibi-Témiscamingue) ont participé à cette séance de consultation qui avait lieu à St-Jérôme. La délégation de l'Abitibi-Témiscamingue, dont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) avait la responsabilité de sélectionner les membres, était composée de quatre participants invités (M. Denis Bois du CADT, M. Jean-François Blais des Industries Blais, M. André Rouleau du CLD Rouyn-Noranda ainsi que M. Simon Letendre de la Conférence régionale) et de deux observateurs (M. Gilles Quintal, directeur régional du MDEIE, et M. Denis Bureau, directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions).

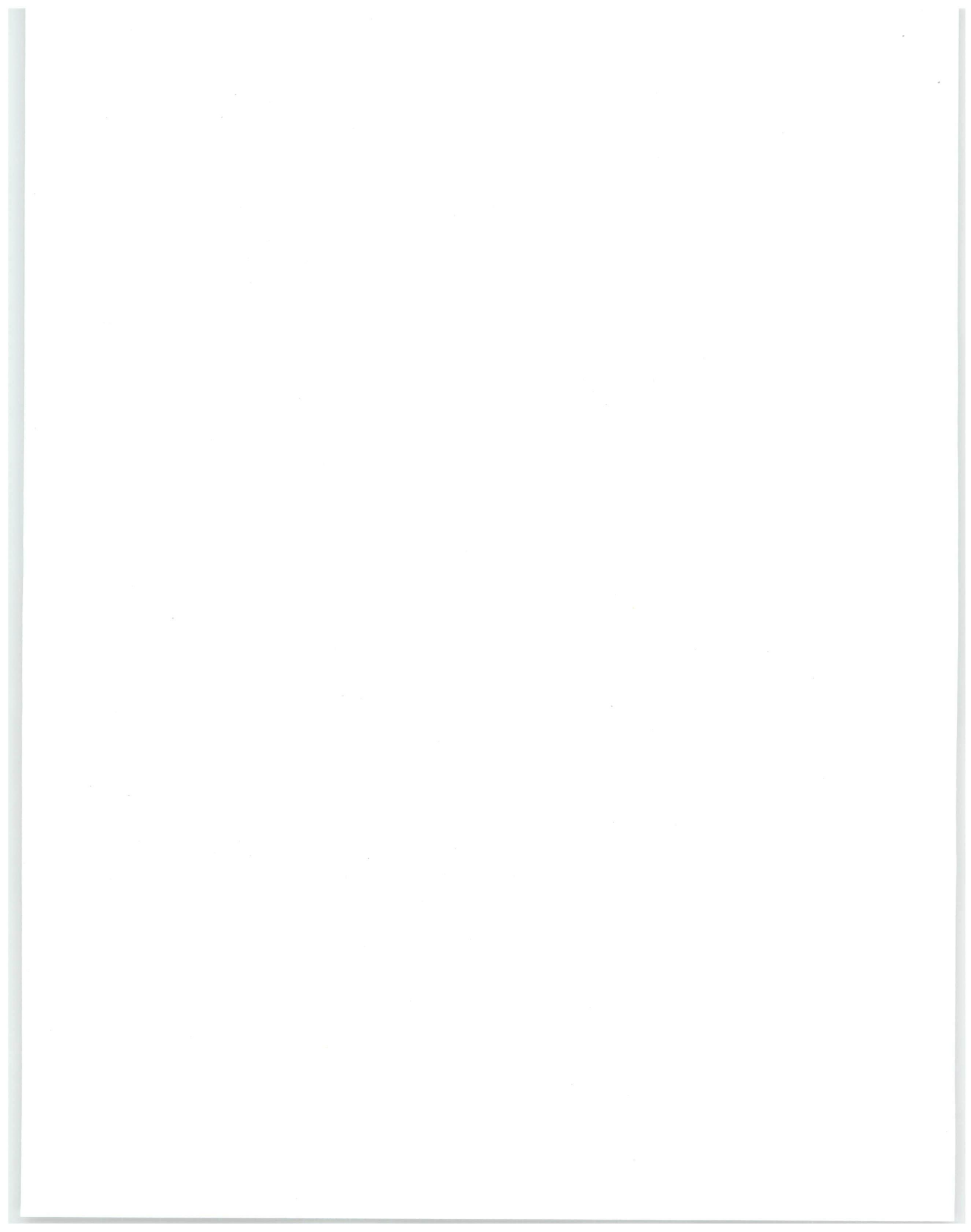
Fort des recommandations de la Commission économique régionale, M. Simon Letendre, agent de développement de la Conférence régionale, y a soutenu les éléments contenus dans le *Plan de développement et de diversification* que lui avaient soumis à sa demande les membres de la communauté régionale. De plus, il fut fermement signifié que la région est en profond désaccord avec l'une des stratégies proposées dans la *Stratégie d'intervention en matière de développement économique des régions* : le renforcement des pôles urbains régionaux. En effet, cette volonté de polarisation ne correspond pas aux modes de développement régional en Abitibi-Témiscamingue qui privilégient l'équité et la décentralisation sur tous les territoires. Il est donc clair que la Conférence régionale s'engage à faire le suivi de ce dossier, notamment par le biais de la contribution de la Commission économique régionale.

Revendication dans le cadre des restructurations des services de garde

À la suite du dépôt du projet de loi 124 concernant la restructuration des services de garde, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue a entrepris une consultation auprès des intervenantes et intervenants concernés en vue de prendre une position dans ce dossier. Les membres ont décidé d'envoyer un avis explicite à la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, M^{me} Carole Thériberge, pour faire état des inquiétudes face aux répercussions du projet de loi 124 pour la région, notamment concernant la qualité des services offerts en installation et en milieu familial, la fragilité des centres de la petite enfance en milieu rural ainsi que la possibilité de briser les liens de proximité et de confiance avec le personnel des centres de la petite enfance, la clientèle et le Regroupement des services de garde.

Appui au projet pilote concernant l'entretien de la route 117 en période hivernale

Lors de la rencontre publique du 8 décembre 2005, les membres de la Conférence régionale furent interpellés par la Table de concertation régionale sur la route 117 et de la Table de concertation régionale en contrôle routier de l'ATNQ en vue d'appuyer une demande de projet pilote. Les membres de la Conférence régionale ont alors convenu de soutenir cette proposition dans une lettre au ministre des Transports. Le projet pilote vise à mieux encadrer le travail des sous-traitants responsables de l'entretien et de l'épandage d'abrasifs en période hivernale sur l'axe routier stratégique de la 117. La Conférence régionale ajoutait toutefois une mention particulière afin de souligner l'importance d'assurer la pérennité de ce projet, non seulement pour le tronçon de la 117, mais également pour toutes les routes primaires et secondaires sillonnant les municipalités du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.



Janvier 2006

Consultation publique sur la réforme électorale

Lors de la consultation publique sur la proposition de réforme de la Loi électorale, M^{me} Martine Rioux, directrice générale de la Conférence régionale, M. Jean-Maurice Matte, président de la Conférence régionale, et M. André Brunet, citoyen de la MRC Abitibi, ont discuté avec les 30 parlementaires ainsi que les citoyennes et les citoyens membres de la Commission spéciale sur la Loi électorale. Ils y ont notamment défendu les points suivants contenus dans le mémoire élaboré en collaboration avec les participants des États généraux sur la Réforme des institutions démocratiques, avec une soixantaine d'intervenantes et intervenants d'organismes de développement social et économique ainsi qu'avec ses administratrices et administrateurs :

- La nécessité de la représentation territoriale dans le système de compensation;
- La volonté de l'Abitibi-Témiscamingue de conserver les acquis actuels (trois députés de circonscription) ou, si la société fait le choix d'accepter cette proposition de réforme, de respecter les particularités du territoire grâce à deux députés de circonscription et un député de district qui se devront de provenir, d'habiter et de connaître la région;
- La nécessité d'offrir de l'information à ce sujet grâce à une séance d'éducation populaire élargie et à des cours d'éducation à la citoyenneté dans les écoles du Québec;
- La nécessité d'encourager les changements sociaux (conciliation travail-famille, valorisation des responsabilités parentales paternelles, etc.) qui permettront aux femmes de participer davantage aux différentes instances démocratiques.

Appui concernant les sites miniers orphelins

C'est pour appuyer les efforts visant la restauration des sites à résidus miniers abandonnés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue que la Conférence régionale a offert son soutien par voie de lettre au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, pour les efforts déployés en vue de faire reconnaître l'extrême nécessité de procéder rapidement au contrôle et à la décontamination des sites prioritaires suivants : Manitou, Est-Sullivan et Aldermac. Pour ce faire, la Conférence régionale désirait lui offrir un appui fort dans ses démarches afin de faire inscrire formellement et explicitement cette préoccupation majeure au budget 2006-2007 que présentait le gouvernement au cours du printemps.

Appui en ce qui concerne le Fonds régional en formation professionnelle

Lors de la réunion publique du 26 janvier 2006, les membres de la Conférence régionale ont adopté une résolution visant à offrir un appui clair à la demande de reconduction, pour une période de trois ans (2006-2009), à la contribution financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Fonds régional en formation professionnelle, un dossier porté par la Table éducation-emploi. En effet, ce fonds finance un système d'offres de formation professionnelle qui permet de démocratiser, d'élargir l'offre et de faciliter l'accès aux citoyennes et citoyens de tous les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue à des programmes de formation professionnelle diversifiés et mobiles. De plus, ce fonds régionalisé contribue à l'adaptation des services gouvernementaux et à l'optimisation des budgets disponibles de façon à ce que l'offre de formation professionnelle respecte les particularités territoriales.

Février 2006

Le cas des coordonateurs des centres à la petite enfance

Le 2 février 2006, la Conférence régionale a rencontré les représentantes et représentants du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine concernant le découpage du territoire pour les services de garde. Après avoir pris connaissance de la position du Regroupement des centres à la petite enfance et en tenant compte de leurs recommandations, la Conférence régionale a décidé de faire parvenir son propre avis au Ministère.

Rencontre de la Table Québec-Régions

Lors du caucus du 23 février 2006, les membres de la Conférence régionale ont exprimé leur volonté, à la suite d'une rencontre de la Table Québec-Régions, que le gouvernement maintienne les mesures fiscales significatives pour les régions ressources. En effet, ces mesures ont été critiquées par les régions dites centrales et certains ont demandé leur abolition. Une résolution a été transmise dans ce sens au gouvernement.

Mars 2006

Appui aux centres d'accès communautaires Internet (CACI)

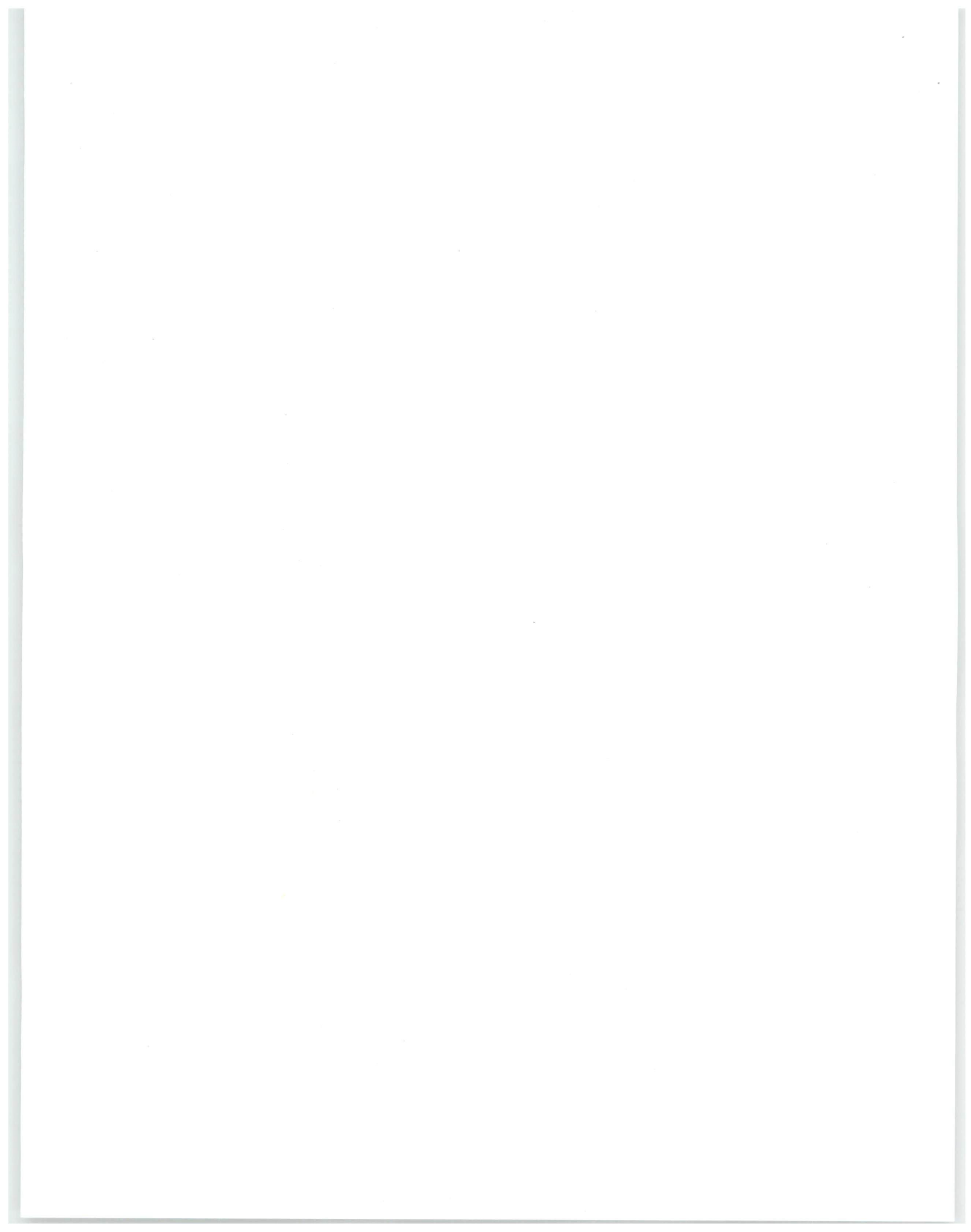
Lors du caucus du 9 mars 2006, les membres de la Conférence régionale ont pris la décision de demander à Industrie Canada le maintien du financement additionnel pour les centres d'accès communautaires Internet. Ces centres, supportés en grande partie par des bénévoles, sont des lieux de rencontre pour les gens et sont utiles pour les personnes âgées, les étudiants et les collectivités. Les centres d'accès communautaires Internet seraient dans l'obligation de fermer sans ce financement.

Le cas du Secteur des Coteaux

Les promoteurs de la Corporation Des Coteaux, représentés par le maire de Champneuf, M. Rosaire Guénette, et M. Charles Provost, ont déposé lors de la réunion publique un manifeste qui présente les valeurs et les orientations de base à partir desquelles ils souhaitent appuyer leur futur plan d'affaires. À la suite de la présentation, la Conférence régionale a réitéré sa position en remettant de l'avant sa résolution adoptée en novembre 2005 qui demandait au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil, de surseoir à tout transfert de CAAF dans les usines de sciage de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec tant que des solutions satisfaisantes pour les milieux concernés n'auront pas été identifiées. Les membres ont demandé à la Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue de se pencher sur la situation et d'évaluer les impacts de la proposition de la Corporation sur le développement durable de la région.

Revendication concernant le processus d'identification des aires protégées

Il a été convenu lors de la rencontre en caucus du 23 mars 2006 d'envoyer une lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin d'accélérer l'identification d'aires protégées en région. La situation actuelle retarde le développement régional, tant dans les domaines minier, forestier que touristique. En plus, il fut recommandé de demander d'impliquer davantage la direction régionale de ce ministère dans le processus.



Notre région... s'outille!

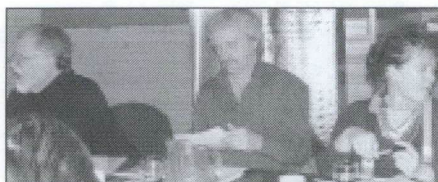
Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2006-2010

Depuis le mois de décembre 2005, le processus du plan stratégique bat son plein. À la Conférence régionale, c'est maintenant M. Steve Audet qui a le mandat de travailler sur ce dossier. La première étape consistait à faire le recensement des plans locaux des différents partenaires de la région. Ensuite, une trentaine de leaders issus des différents secteurs d'activités ont été rencontrés afin de connaître leurs préoccupations face à l'avenir du développement de la région. Ces consultations se sont terminées à la fin du mois de mars 2006.

Les 31 mars et 1^{er} avril 2006 se tenait un lac à l'épaule afin de se donner une vision de développement pour la région sous le thème : « Abitibi-Témiscamingue 2026 ». L'exercice s'est déroulé en retraite fermée en compagnie d'une vingtaine de participantes et participants. Le groupe était composé selon une répartition de 50 % de femmes et de 50 % de jeunes de moins de 35 ans. Ces derniers provenaient de tous les secteurs, de tous les territoires et étaient reconnus comme visionnaires dans leur milieu et leaders de par leur expertise. Ajoutons que l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a présenté un portrait général de la région lors de cet événement. Le même exercice s'est effectué avec des personnes provenant des communautés autochtones du territoire. Par la suite, les deux groupes ont été rencontrés une deuxième fois afin de partager et de proposer un énoncé de vision qui orientera l'écriture du plan stratégique.



Au début de l'été 2006, une série de consultations sera réalisée sous forme de groupes de discussion concernant des secteurs d'activité précis. En parallèle, l'énoncé de vision sera apporté au Forum de concertation du 15 juin 2006 pour discussion et validation. À la fin de l'été, une première ébauche du Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2006-2010 sera réalisée et sera ensuite validée par des intervenantes et intervenants sur l'ensemble du territoire. Si tout va bon train, le dépôt du *Plan stratégique de développement de l'Abitibi-Témiscamingue 2006-2010* s'effectuera avant Noël 2006!



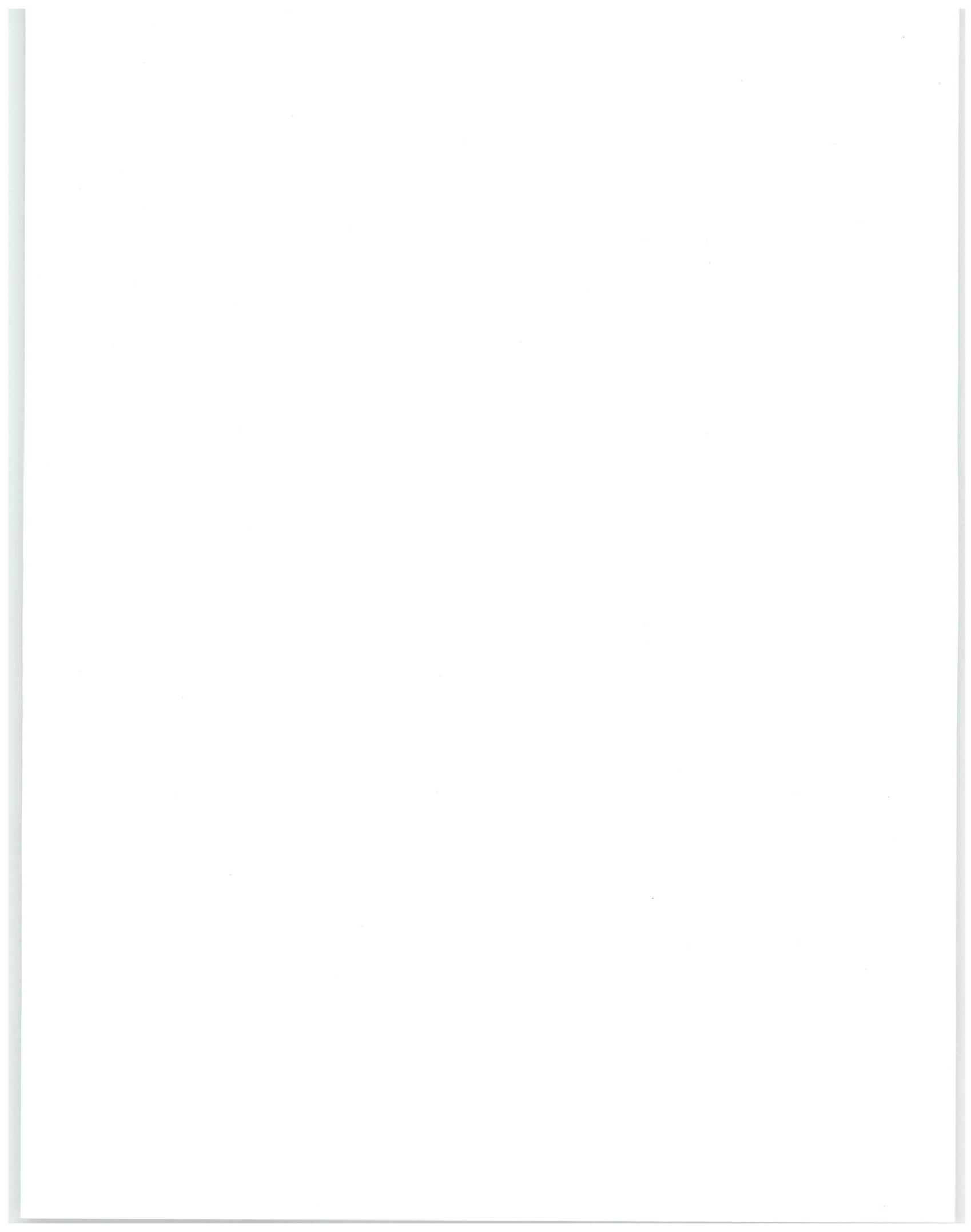
Lors du lac à l'épaule des 31 mars et 1^{er} avril 2006.

Régionalisation

Dans le cadre du suivi du protocole d'entente que le gouvernement signait avec les conférences régionales des élus à l'automne 2004, le gouvernement du Québec leur demandait de produire un rapport faisant ressortir les difficultés d'application des normes et des programmes en raison des réalités régionales. Le gouvernement leur demandait également de tracer des commentaires quant à la régionalisation et à la modulation des interventions de l'État québécois en région. Dans le cadre du Forum des générations, le premier ministre du Québec avait exprimé, au nom du gouvernement, le désir d'améliorer la gestion vers les besoins des régions et de permettre à celles-ci d'exprimer leurs priorités.

La Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue avait envisagé initialement de produire un document faisant état de tous les irritants constatés dans la région à propos des normes et des programmes actuellement en vigueur au Québec. Toutefois, elle a constaté qu'un tel exercice ne donnerait pas les résultats escomptés s'il n'était pas accompagné d'une révision du processus décisionnel. Cette révision est nécessaire afin de permettre aux régions de moduler les orientations gouvernementales en fonction de leurs besoins et de les adapter, tout en respectant évidemment les grandes balises fixées par l'État.

En ce sens, la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue a adopté une résolution le 24 mars 2005 qui demande au gouvernement du Québec la mise en place d'une régionalisation des services à partir d'une gouvernance basée sur le principe de l'imputabilité régionale et locale. La Conférence régionale insiste sur l'importance que les budgets soient élaborés afin de tenir compte des spécificités de chaque région et des particularités des clientèles régionales et locales. Cette proposition s'inspire du modèle d'Emploi-Québec et du Conseil régional des partenaires du marché du travail. L'intention est de rapprocher les décisions des réalités régionales, et ce, en partenariat avec le milieu régional. La Conférence régionale estime que les régions doivent être en mesure de fixer elles-mêmes les orientations et les normes des programmes des ministères et organismes gouvernementaux ayant une importance pour notre région, tout en respectant les grandes orientations de l'État. La Conférence régionale a donc demandé que les conférences régionales des élus, les directions régionales des ministères et les organismes gouvernementaux présents dans les régions soient en mesure de fixer les orientations pour chacune de leur région, d'administrer les programmes en fonction de leurs besoins avec les budgets nécessaires. En terminant, cette régionalisation doit cependant s'accompagner d'une obligation régionale en termes d'imputabilité administrative.



Notre région... se connaît!

Enquête sur les médias communautaires et autochtones

La Conférence régionale, en collaboration avec l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue et le ministère de la Culture et des Communications, a débuté une enquête concernant les médias communautaires et autochtones ainsi que les nouvelles technologies et les tendances. Le mandat de l'enquête est d'analyser et de valider le potentiel de développement des médias communautaires et autochtones, de positionner ces médias sur l'échiquier régional ainsi que de se doter d'une vision régionale de développement des médias communautaires et autochtones en fonction des nouvelles technologies et des nouvelles tendances.

Le comité consultatif regroupe des représentantes et représentants des trois domaines d'activités des médias régionaux, soit les médias écrits, les radios autochtones et communautaires ainsi que la télévision communautaire. Il est formé de :



M^{me} Francine Maltais (directrice générale de TVC 7 Amos-Région), M. Serge Maheux (agent de développement à la Conférence régionale) et M^{me} Mariella Collini (agente de recherche de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue).



M^{me} Anne-Marie Béland (membre du conseil d'administration de la Conférence régionale et présidente du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue), M. Pierre Beaulieu (SORAT), M. Louis Dallaire (ministère de la Culture et des Communications) et M^{me} Jocelyne Mayrand (présidente de l'Association des médias écrits communautaires du Québec et directrice générale d'Ensemble pour bâtir d'Évain).



M^{me} Susane King (CHNT-FM), M. Terence McBride (CHNT-FM) et M. Ernest Laplante (directeur de TV Témis).

Réalisation des portraits de la région par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

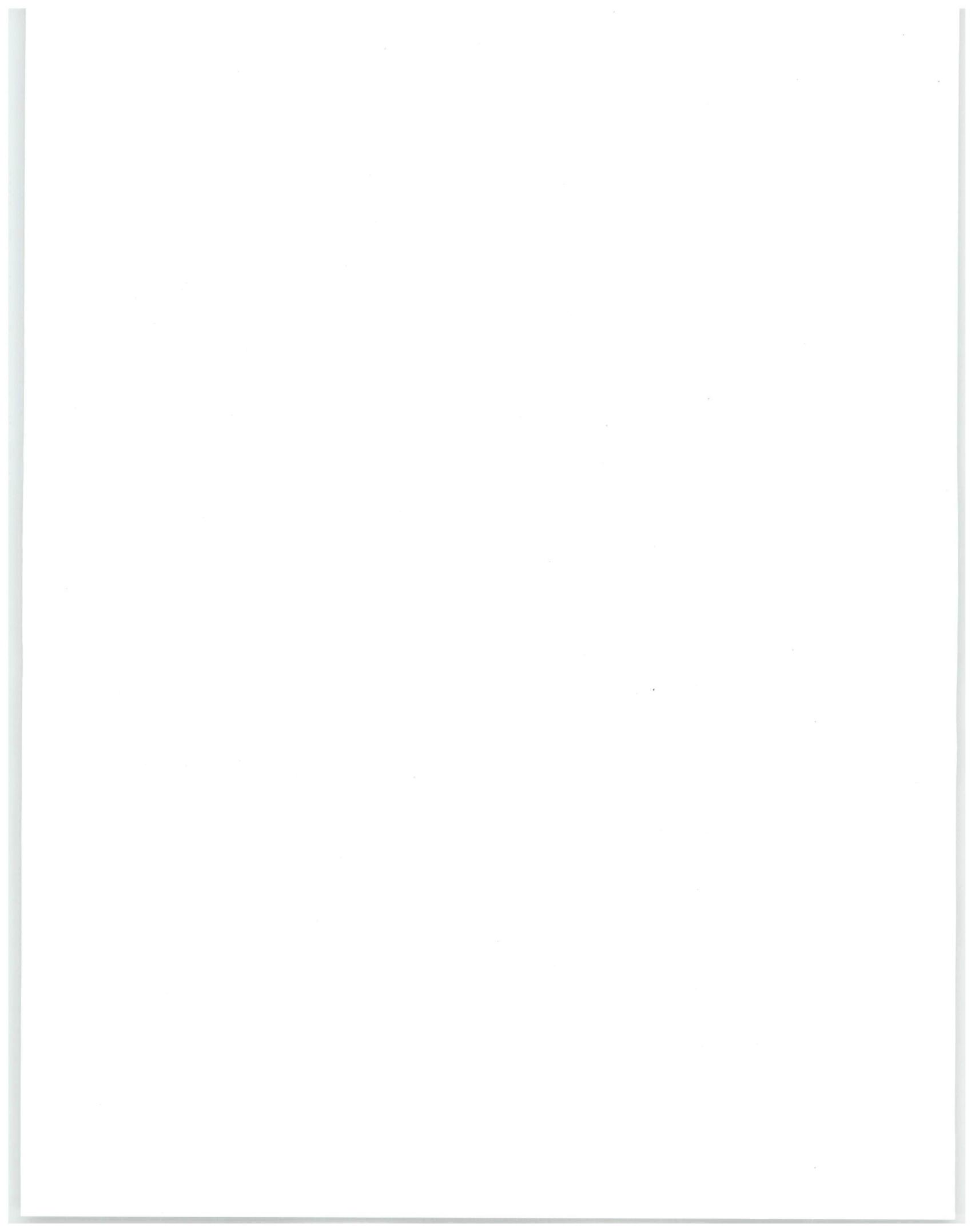
La Conférence régionale a donné comme mandat à l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue de réaliser 26 portraits traitant de différents secteurs ou aspects de la région afin d'alimenter ses orientations stratégiques. À ce jour, 14 portraits, d'une envergure allant de 40 à plus de 100 pages, ont été publiés. Des versions abrégées de quatre pages sont également disponibles pour chaque thématique, qui concerne les sujets suivants :

- Premières Nations
- Personnes avec incapacités et handicaps
- Jeunes et jeunes adultes
- Entrepreneuriat
- Agriculture et agroalimentaire
- Immigration
- Communications et télécommunications
- Économie
- Marché du travail
- Ressources minières
- Collectivités rurales
- Famille et enfance
- Tourisme
- Culture

D'autres portraits sont présentement en cours de rédaction ou de validation et l'ensemble sera terminé cet automne. De plus, notons que les agentes de l'Observatoire produisent un bulletin mensuel traitant de différentes recherches et statistiques régionales, en plus d'offrir plusieurs conférences, la plupart en lien avec les portraits.



M^{mes} Julie Thibeault, Lili Germain et Mariella Collini agentes de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue



Notre région... se rencontre!

Compositions de la Conférence régionale 2005-2006



LISTE DES MEMBRES*

Titre	Nom
Président	M. Jean-Maurice Matte Maire de la Ville de Senneterre
1 ^{er} vice-président	M. Jean-Pierre Charron Préfet MRC Témiscamingue et Maire de la Ville de Belleterre
2 ^e vice-président	M. Ulrick Chérubin Préfet MRC Abitibi et Maire de la Ville d'Amos
Trésorier	M. Normand Houde Maire de la Ville de La Sarre
Secrétaire	M. Mario Provencher Conseiller de la Ville de Rouyn-Noranda
Administrateur	M. Philippe Barette Maire de la Ville de Témiscaming
Administrateur	M. Fernand Carpentier Maire de la Ville de Malartic
Administrateur	M. Roger Caouette Maire de la Ville de Rouyn-Noranda
Administratrice	M ^{me} Céliane Taillefer Mairesse de la Paroisse de Senneterre
Administrateur	M. Daniel Rancourt Préfet MRC Abitibi-Ouest et Maire de la Ville de Macamic
Administrateur	M. Marcel Massé Maire de la Municipalité de Barraute
Administrateur	M. Fernand Trahan Préfet MRC Vallée-de-l'Or et Maire de la Ville de Val-d'Or
Administrateur	M. Sylvain Trudel Maire de la Ville de Ville-Marie
Administratrice	M ^{me} Anne-Marie Béland (société civile)
Administratrice	M ^{me} Yolande Desharnais (société civile)
Administratrice	M ^{me} Stéphanie Lamarche (société civile)
Administratrice	M ^{me} Diane F. Raymond (société civile)
Administrateur	M. Clément Roy (société civile)
Administrateur	Vacant (société civile)
Administrateur	Poste algonquin - Vacant
Députation	M. Daniel Bernard Rouyn-Noranda/Témiscamingue
Députation	M. Pierre Corbeil Abitibi-Est
Députation	M. François Gendron Abitibi-Ouest
Directrice générale	M ^{me} Martine Rioux

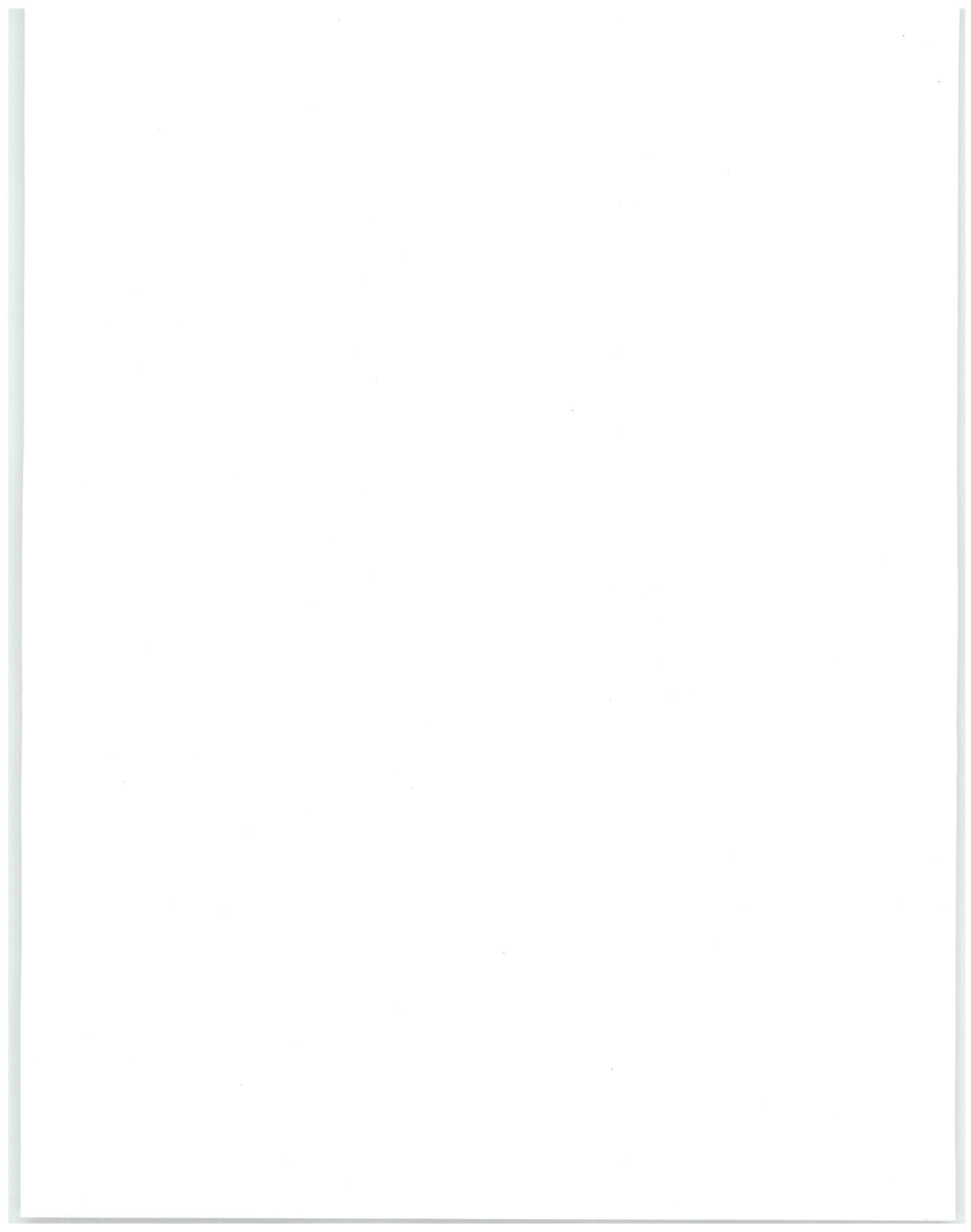
Les membres de la Conférence régionale lors du caucus du 17 novembre 2005.

Anciens membres sortants à la suite des élections municipales du mois de novembre 2005 : M. Jean-Claude Beauchemin, M. Michel Cliche, M. Michel Lahaie et M. Réjean Guay.

*Selon les élections se déroulant à la rencontre du caucus du 23 mars 2006.

Réunions années 2005 - 2006

Avril		
7	Caucus	Abitibi-Ouest
22	Caucus	Rouyn-Noranda
Mai		
5	Caucus	Rouyn-Noranda
26	Caucus - publique	Abitibi
Juin		
9	Caucus	Rouyn-Noranda
Août		
25	Caucus	Rouyn-Noranda
Septembre		
8	Caucus - publique	Témiscamingue
25	Caucus	Rouyn-Noranda
Novembre		
17	Caucus	Rouyn-Noranda
24	Forum régional de concertation	Rouyn-Noranda
Décembre		
8	Caucus - publique	Abitibi-Ouest
Janvier		
12	Caucus	Rouyn-Noranda
26	Caucus - publique	Vallée-de-l'Or
Février		
23	Caucus	Rouyn-Noranda
Mars		
9	Caucus	Rouyn-Noranda
23	Caucus - publique	Abitibi



Notre région... s'unit et s'investit ici!

Ententes spécifiques et projets structurants

Au cours de l'année 2005-2006, la Conférence régionale a investi une somme de 914 000 \$ pour réaliser différentes ententes spécifiques et 92 900 \$ afin de concrétiser divers projets structurants pour la région. Vous trouvez l'ensemble des ententes spécifiques actives et des engagements pour les projets dans les tableaux qui suivent.

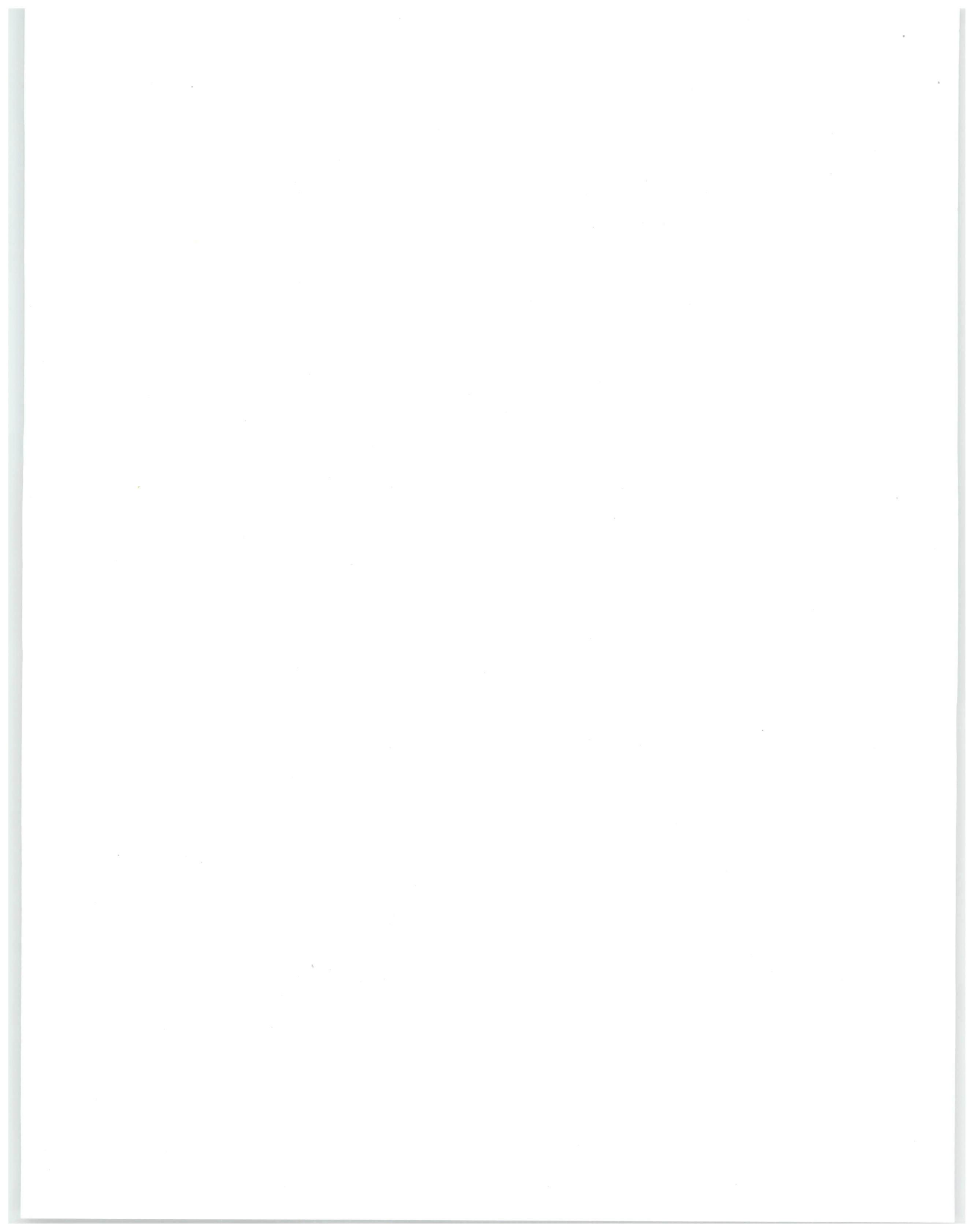
PROJETS STRUCTURANTS : 92 900 \$

	Contribution*	Durée
MISA Mise en place du Système productif techno-mines supérieur.	25 000 \$	1 an
CRÉ Phase II immigration Réalisation de produits d'information et de sensibilisation sur la région de l'Abitibi-Témiscamingue à l'intention des personnes immigrantes, des relayeurs au pays et à l'extérieur du pays et des employeurs.	7 400 \$	1 an
Association de réinsertion socio-artistique de l'Abitibi-Témiscamingue – Percu-en-arts Réaliser le projet Percu-en-arts : outils de promotion et de communication pour un colloque international en région.	10 000 \$	1 an
Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue - Le Trotteur Publication du journal <i>Le Trotteur</i> .	15 000 \$	1 an
Festival international Webdesing Réaliser le Festival international Webdesing : permettre aux participants de concevoir un site WEB à partir d'un thème.	10 000 \$	1 an
Heureux au travail Promouvoir une philosophie innovatrice : passer d'une gestion des ressources humaines à une gestion humaine des ressources.	10 000 \$	3 ans
UQAT – Chaire en aménagement forestier : Colloque international sur la sylviculture inéquienne Apporter une contribution pour l'organisation et la tenue de ce colloque international, qui a eu lieu dans la semaine du 15 mai 2006.	5 000 \$	6 mois
CS Lac Abitibi – Formation professionnelle (Olympiades) Tenue de la 7 ^e olympiade régionale de la formation professionnelle : mars 2006.	500 \$	1 an
Forum jeunesse Réalisation de l'événement Forum jeunesse 2006.	10 000 \$	1 an

ENTENTES SPÉCIFIQUES : 914 000 \$

	Contribution*	Durée et fin
Recherche en environnement et gestion des rejets miniers Soutenir les efforts de recherche en vue de trouver des solutions aux problèmes liés à l'environnement des projets miniers et à la gestion des rejets miniers.	50 000 \$	5 ans, 2007
Plan de transport Définir la collaboration entre la Conférence régionale et le MTQ quant au processus de suivi et de mise en œuvre du Plan de transport de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi que du plan d'action qui en découle.	39 000 \$	5 ans, 2007
Pratique artistique professionnelle Identifier les engagements conjoints de la CRÉ et du CALQ pour la réalisation d'objectifs visant à appuyer la création artistique de façon à renforcer ce facteur de développement dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.	350 000 \$	3 ans, 2007
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue Associer les parties dans le soutien, le développement et la diffusion des connaissances.	210 000 \$	5 ans, 2007
Aménagement forestier durable Mettre en place un partenariat pour assurer le développement des activités de recherche en aménagement forestier durable.	75 000 \$	5 ans, 2008
Écotourisme et tourisme d'aventure Associer les parties dans le développement et la mise en marché d'une offre touristique de qualité.	75 000 \$	3 ans, 2006
Développement agriculture et agroalimentaire Préciser la contribution de différents partenaires régionaux et gouvernementaux à la réalisation de certaines priorités du <i>Plan de développement agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue 2000-2005</i> .	75 000 \$ et 50 000 \$	5 ans, 2006
Immigration Préciser les engagements des parties en vue de favoriser l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes et leur intégration sociale et professionnelle en Abitibi-Témiscamingue.	35 000 \$	3 ans, 2006
Archéologie Consolider et développer des fonctions archéologiques en Abitibi-Témiscamingue.	50 000 \$	3 ans, 2007
Convergence des affluents Continuer le travail entrepris lors du Symposium de rapprochement entre les Cris et la région de l'Abitibi-Témiscamingue.	75 000 \$	5 ans, 2008
Entente administrative autochtone Associer les parties dans des actions visant à améliorer les relations entre les communautés algonquines et allochtones qui habitent le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.	50 000 \$	1 an, 2006
ComaxAT Associer les parties dans la maximisation des retombées économiques issues de la réalisation des grands projets d'Hydro-Québec pour les citoyennes, citoyens, travailleuses, travailleurs et entreprises des régions Nord-du-Québec et Abitibi-Témiscamingue.	80 000 \$	3 ans, 2007

* Contribution de la Conférence régionale en 2005-2006



Fonds

La Conférence régionale se voit souvent attribuer le mandat de gérer des fonds régionaux dans différents secteurs. Dans cette perspective, voilà plus en détails les principaux fonds administrés par la Conférence régionale lors de la dernière année.

FONDS DES ARTS ET DES LETTRES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

En janvier 2006, 100 000 \$ ont été alloués à sept projets artistiques soumis à l'inscription du mois d'octobre 2005 dans le cadre du *Fonds des arts et des lettres de l'Abitibi-Témiscamingue*. Ce fonds est issu du renouvellement, en novembre 2004, de l'entente conclue entre la Conférence régionale et le Conseil des arts et des lettres, qui s'étaient alors engagés à verser une somme de 300 000 \$ sur trois ans. Il vise notamment à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes professionnels et des collectifs d'artistes de l'Abitibi-Témiscamingue, à soutenir des projets artistiques impliquant des liens de partenariat au sein de la collectivité et à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière de l'artiste professionnel et à l'émergence d'une relève dans la région. Les boursiers 2006 étaient : Jacques Baril, Maurice-Joseph Duclos, Carol Kruger, Jeanne-Mance Delisle, Noé Mitchell, Joanne Poitras et Martine Savard.

FONDS RÉGIONALISÉ EN IMMIGRATION

Afin d'élaborer un plan d'action quant à l'accueil et à l'intégration des immigrants, la Conférence régionale a déposé un projet dans le cadre du Fonds régionalisé en immigration pour l'embauche d'une personne ressource. Les spécificités qui se rapportent au projet sont :

- L'élaboration d'un inventaire des ressources actuelles d'intégration en matière d'éducation, de santé et de services sociaux, des services municipaux et du milieu communautaire.
- L'élaboration d'une stratégie d'intervention en collaboration avec les différents partenaires dans les territoires de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Le projet serait d'une durée de 22 semaines et nécessite l'embauche d'une personne à plein temps.

Ce projet a été proposé le 23 février 2006 lors d'une rencontre en caucus durant laquelle il a été convenu d'accepter une contribution de 10 000 \$ en biens et services de la Conférence régionale pour le projet *Stratégie d'accueil pour les immigrants*.

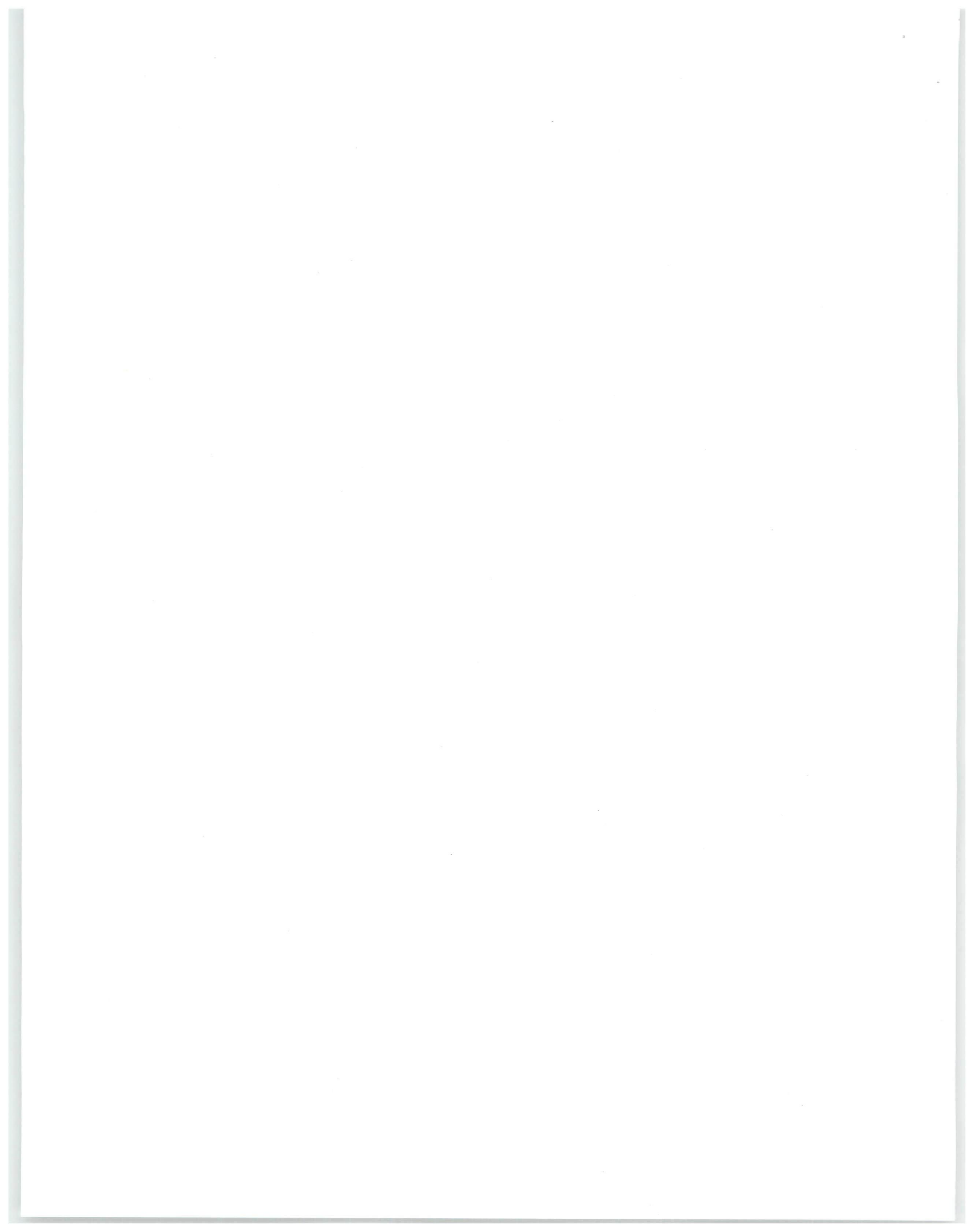
FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Le Fonds de diversification économique servait à financer des projets en prédémarrage d'entreprises ou de nouveaux produits ou services afin de diversifier la base économique de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Fonds visait, entre autres, à diversifier les activités du secteur primaire (agro, mines et forêt), à développer le secteur secondaire, le tertiaire-moteur (technologies et nouveaux créneaux), le tourisme et le transport. Le Fonds a soutenu ainsi différentes études (pré faisabilité, faisabilité, marché, prémarketing ainsi que prototypes et autres). En mai 2004, l'enveloppe restante a été transférée aux CLD par les MRC. La Conférence régionale ne gère plus de nouveaux projets. Elle assure toutefois le suivi administratif des quelques projets acceptés avant le transfert.

Programmes spéciaux dans le secteur forestier

Parmi les mesures retenues par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour atténuer la baisse de la possibilité ligneuse et favoriser la mise en œuvre des recommandations de la Commission Coulombe dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'une des premières mesures visées était la décentralisation et la régionalisation de la gestion forestière. Ainsi, dans ce cadre, la Conférence régionale, en collaboration avec la Commission forestière régionale, devra gérer les deux programmes suivants :

- Le *Programme relatif à l'implantation de commissions forestières régionales* et à la conception et à la préparation de plans régionaux de développement forestier, pour lequel la Conférence régionale a reçu 275 000 \$ pour l'année 2006-2007;
- Le *Programme concernant la participation régionale à la mise en valeur des forêts*, pour lequel la Conférence régionale s'est vue attribuer un montant de 344 000 \$ sur trois ans de 2006 à 2009. Les modalités de ce fonds seront connues prochainement.



La région... s'active!

Voici les différentes personnes qui travaillent au sein de la Conférence régionale :

AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

Lise Drouin
Maude Guy
Johanne Lacasse
Simon Letendre
Serge Maheux

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

Mariella Collini
Lili Germain
Julie Thibeault

COMAXAT

Guy Bourgeois
Mélissa Ouellet

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Monique Brunet
Marcelle Labrecque
Sylvie Provencher

FORUM JEUNESSE

Sarah Charbonneau
Mélanie Corriveau
Véronique Pépin (en congé parental)

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Martine Rioux

COMMUNICATION

Diane Guillemette

COMMISSION FORESTIÈRE RÉGIONALE

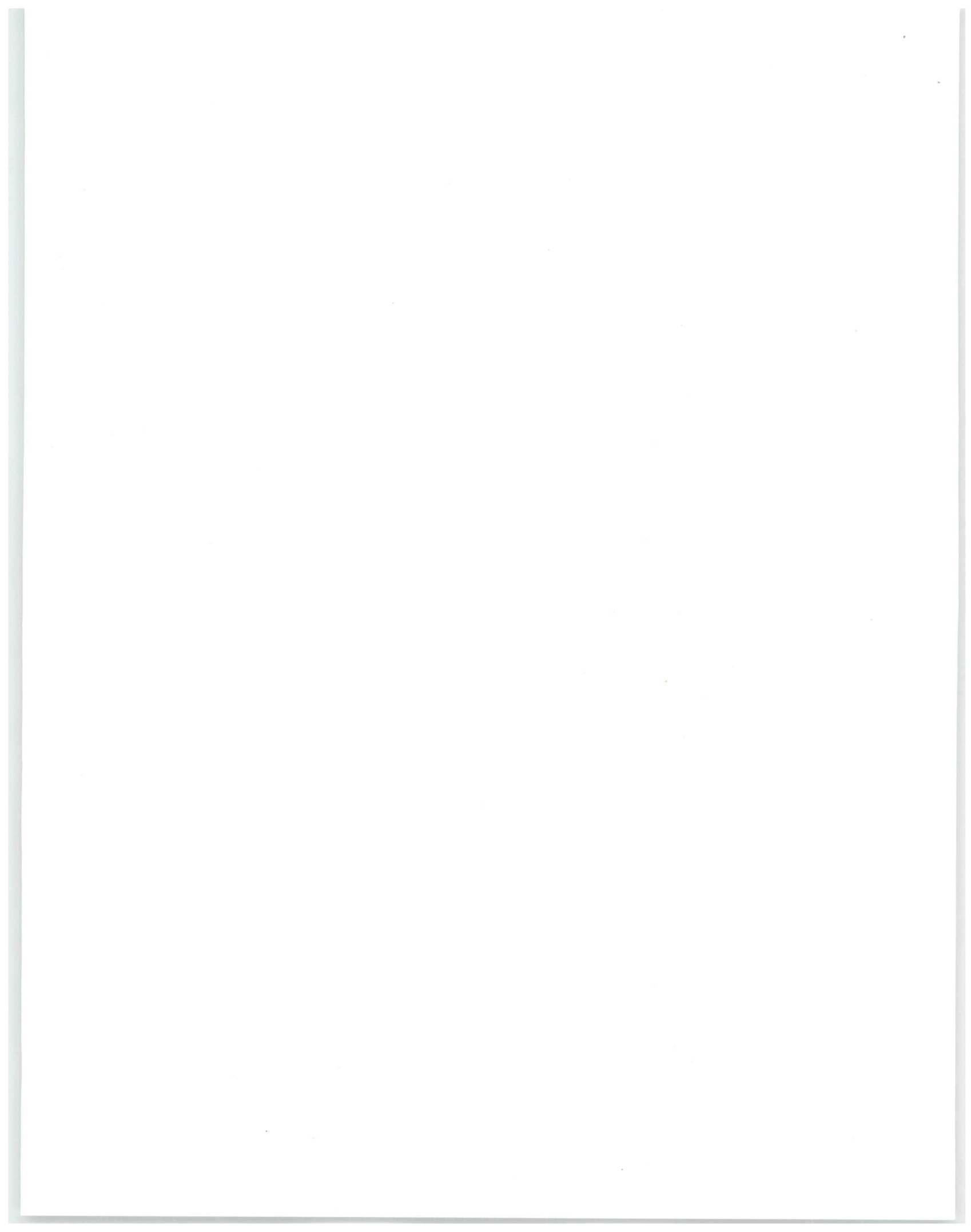
Nathalie Dallaire
Patricia Larivière

PERSONNES QUI ONT TRAVILLÉ POUR LA CONFÉRENCE RÉGIONALE EN 2005-2006

Annie Boivin
Margot Lemire
Catherine Sirois

PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

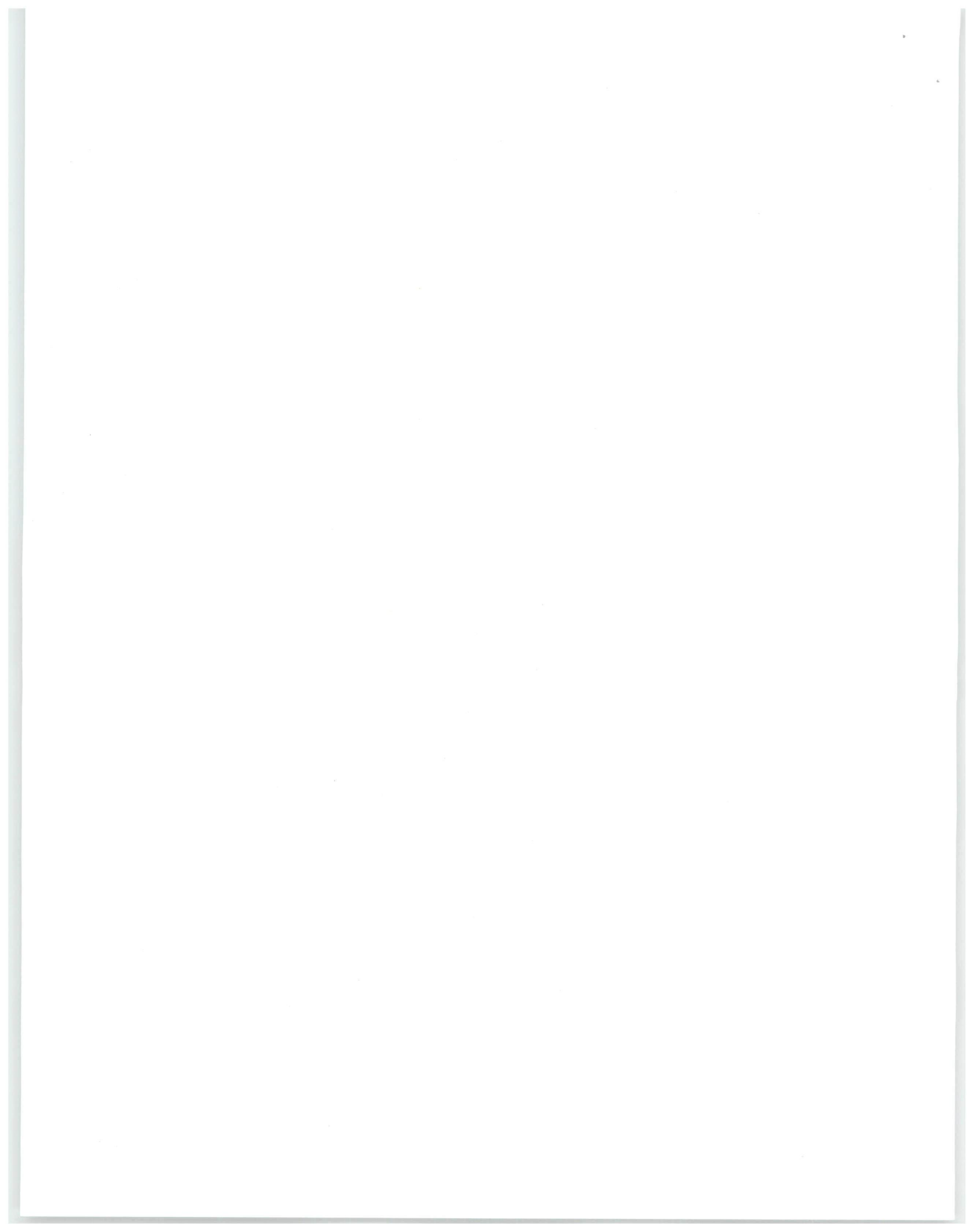
Steve Audet
Nancy Ménard

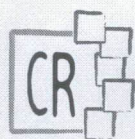


États consolidés des résultats

FONDS D'ADMINISTRATION:
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2006

REVENUS	2005-2006
Subvention - fonctionnement	921 259 \$
Intérêts	9 319
Revenus divers	7 062
Observatoire de l'A-T	210 000
Mandats spéciaux	1 199 603
Fonds de développement régional	1 127 033
Total :	3 474 276
 DÉPENSES	
Instances démocratiques	
Déplacements	23 362
Représentations & congrès	2 560
Réunions (repas, hébergement, salles...)	46 008
Total :	71 930
Salaires & avantages sociaux des permanents	501 777
Administration générale	
Locaux	75 018
Déplacements & représentations	45 921
Frais de bureau	55 012
Amortissement des immobilisations	14 745
Télécommunications	52 578
Publicité & information	7 699
Formation & perfectionnement	7 973
Cotisation	605
Assurances	2 313
Honoraires & consultants	33 366
Intérêts & frais bancaires	2 387
Achats d'immobilisations	22 799
Moins allocations mandats spéciaux	18 348
Total :	302 068
Mandats spéciaux	
Fonds de développement régional	1 127 033
Observatoire de l'A-T	216 092
Table des aînés & âgeisme	21 457
Forum jeunesse - fonctionnement	177 019
Entente Immigration	116 812
Entente sur le Transport	85 066
Comaxat	180 618
Entente algonquine	94 816
Fonds régional d'investissement jeunesse	399 877
Commission forestière régionale de l'A-T	129 080
Planification stratégique	15 421
Autres mandats	49 580
Total :	2 612 871
Grand total des dépenses	3 488 646
Déficit	-14 370
Plus amortissement	14 745
Surplus	375 \$





CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774
1 866 762-0774

Télécopieur : 819 797-0960
cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca

Bureau d'Amos

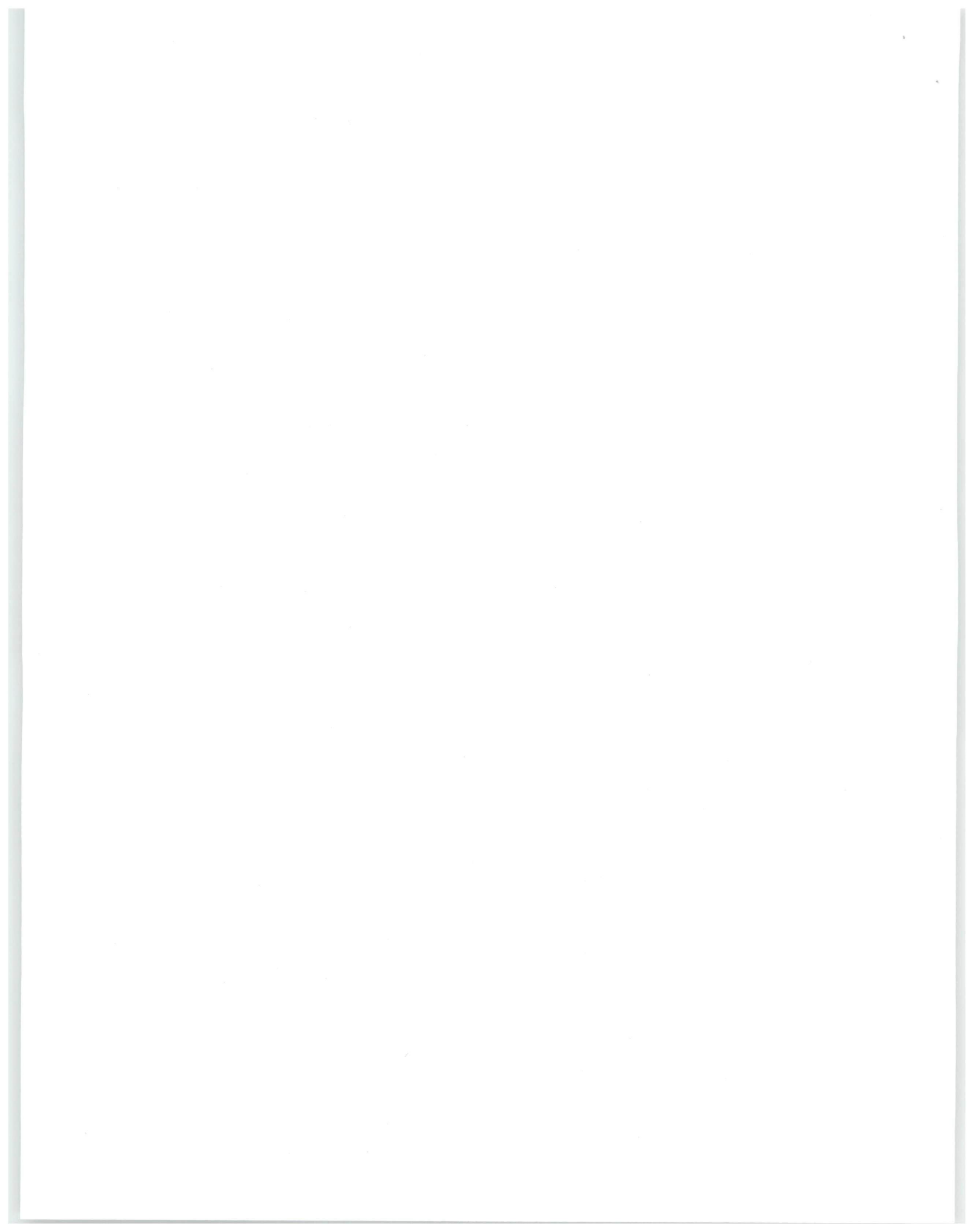
213, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1V1

Téléphone : 819 732-1777
Télécopieur : 819 732-0138

Bureau de Val-d'Or

650, avenue Centrale
Val-d'Or (Québec) J9P 1P8

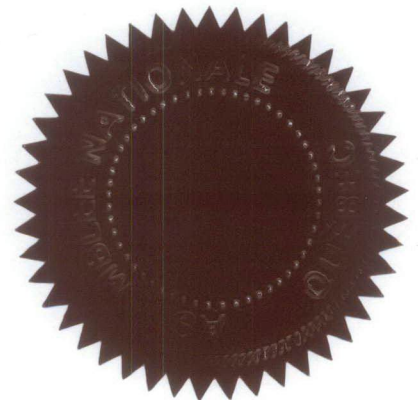
Téléphone : 819 824-2733
Télécopieur : 819 824-3867

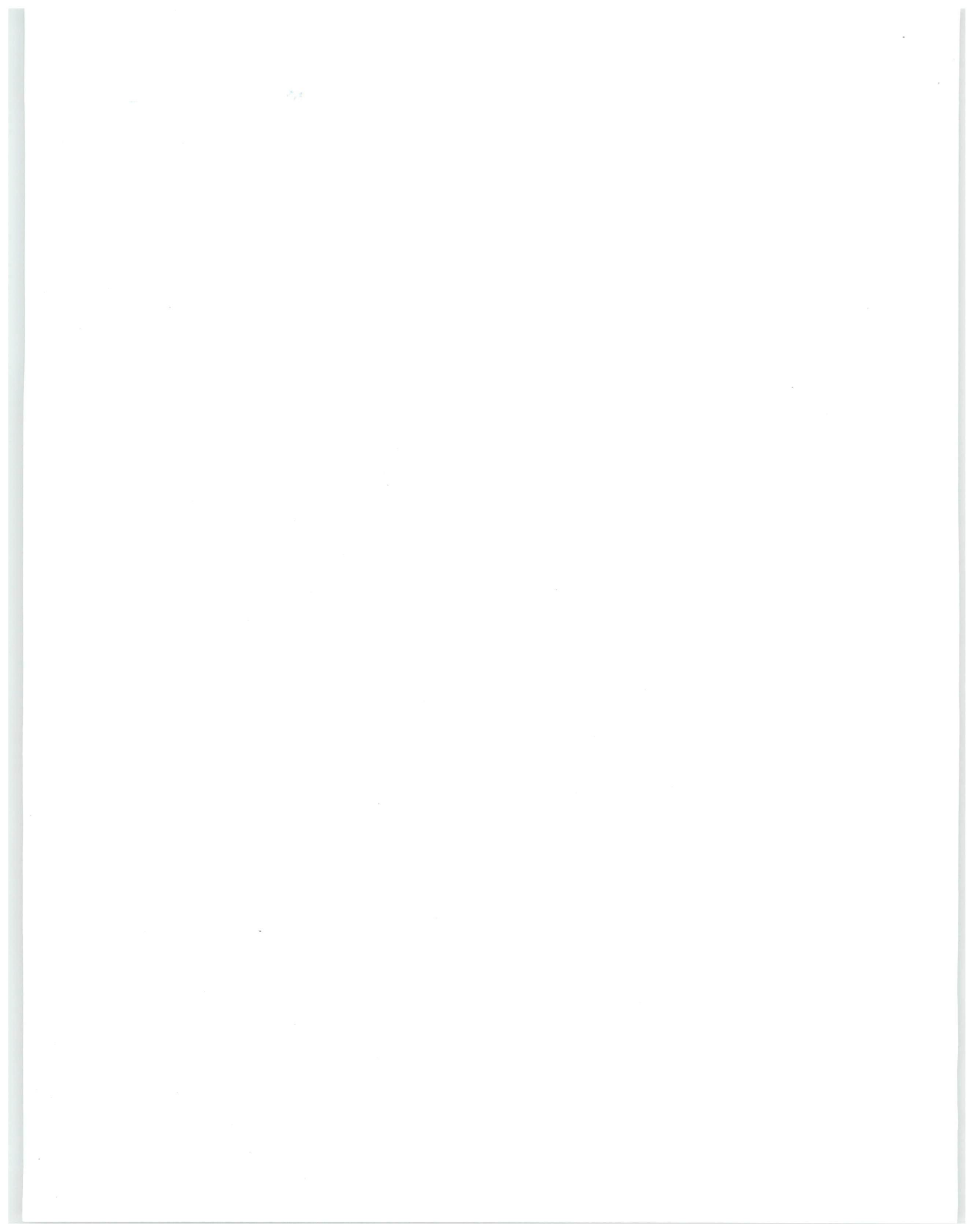


États financiers consolidés de

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

31 mars 2006

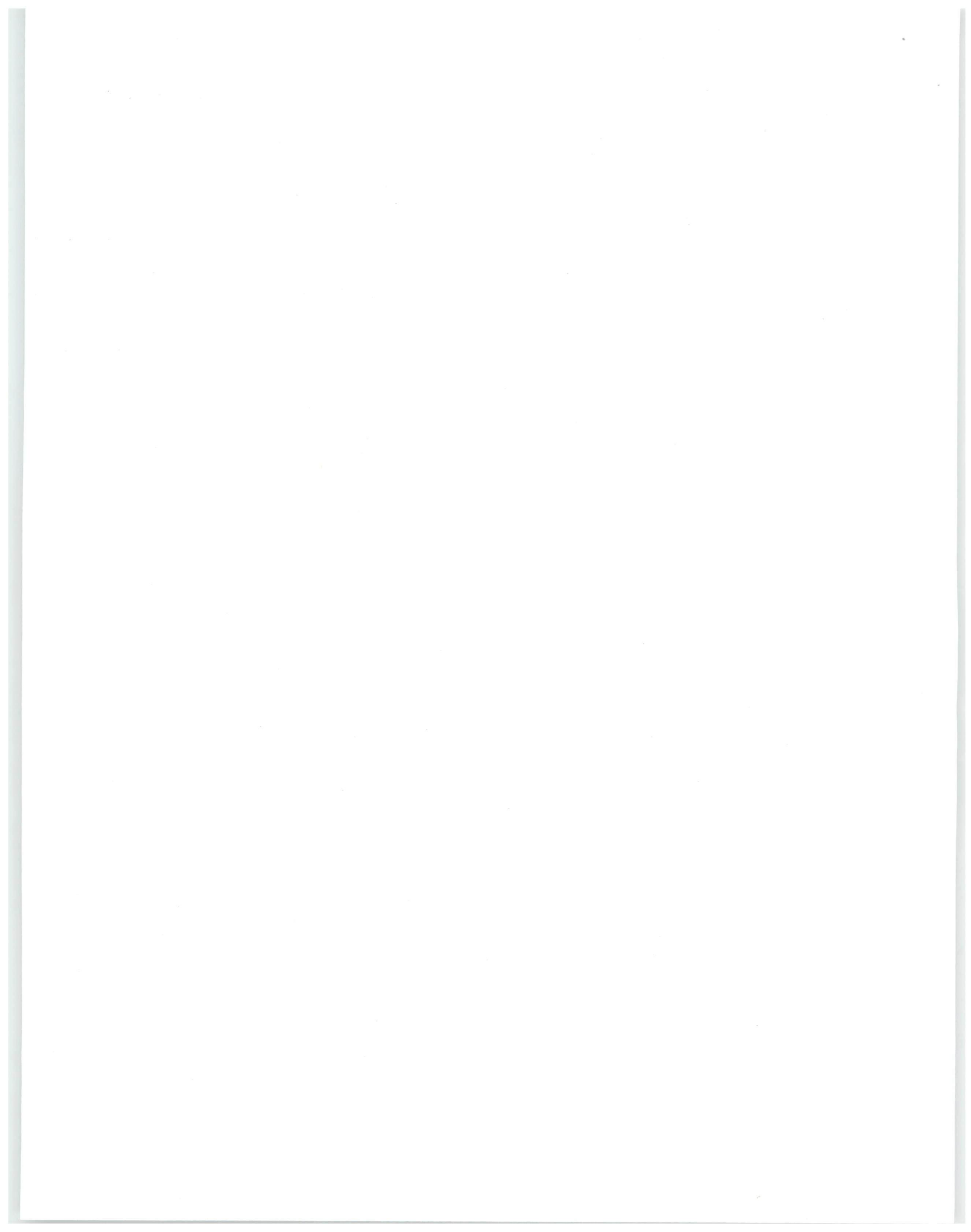




CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
Résultats	2
Évolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-11
ANNEXES	
Rémunération du personnel, administration générale et instances démocratiques	12
Mandats spéciaux	13



Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous avons vérifié le bilan consolidé de *Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue* au **31 mars 2006** et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Conférence. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

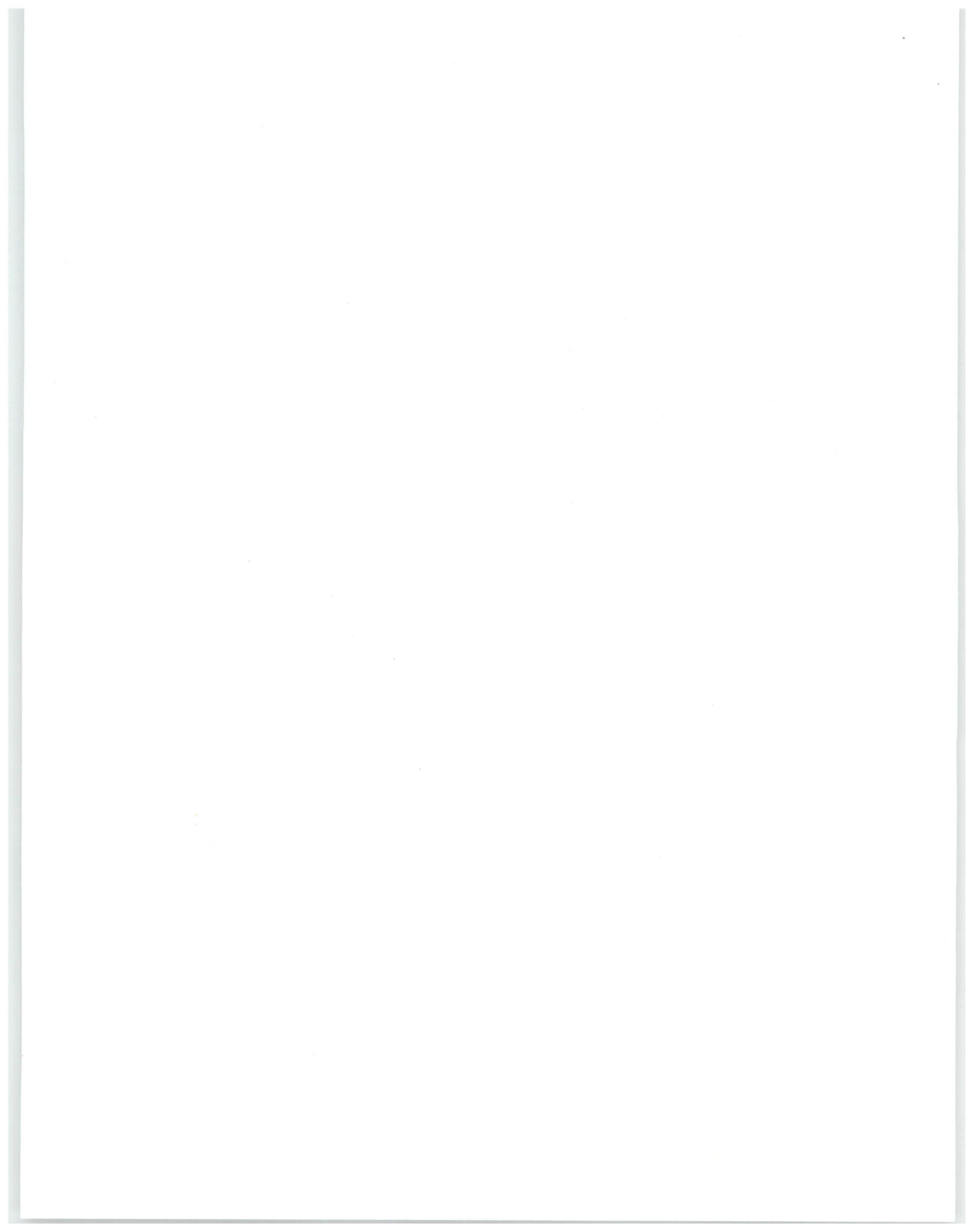
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Conférence au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélair
Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Rouyn-Noranda, le 12 mai 2006

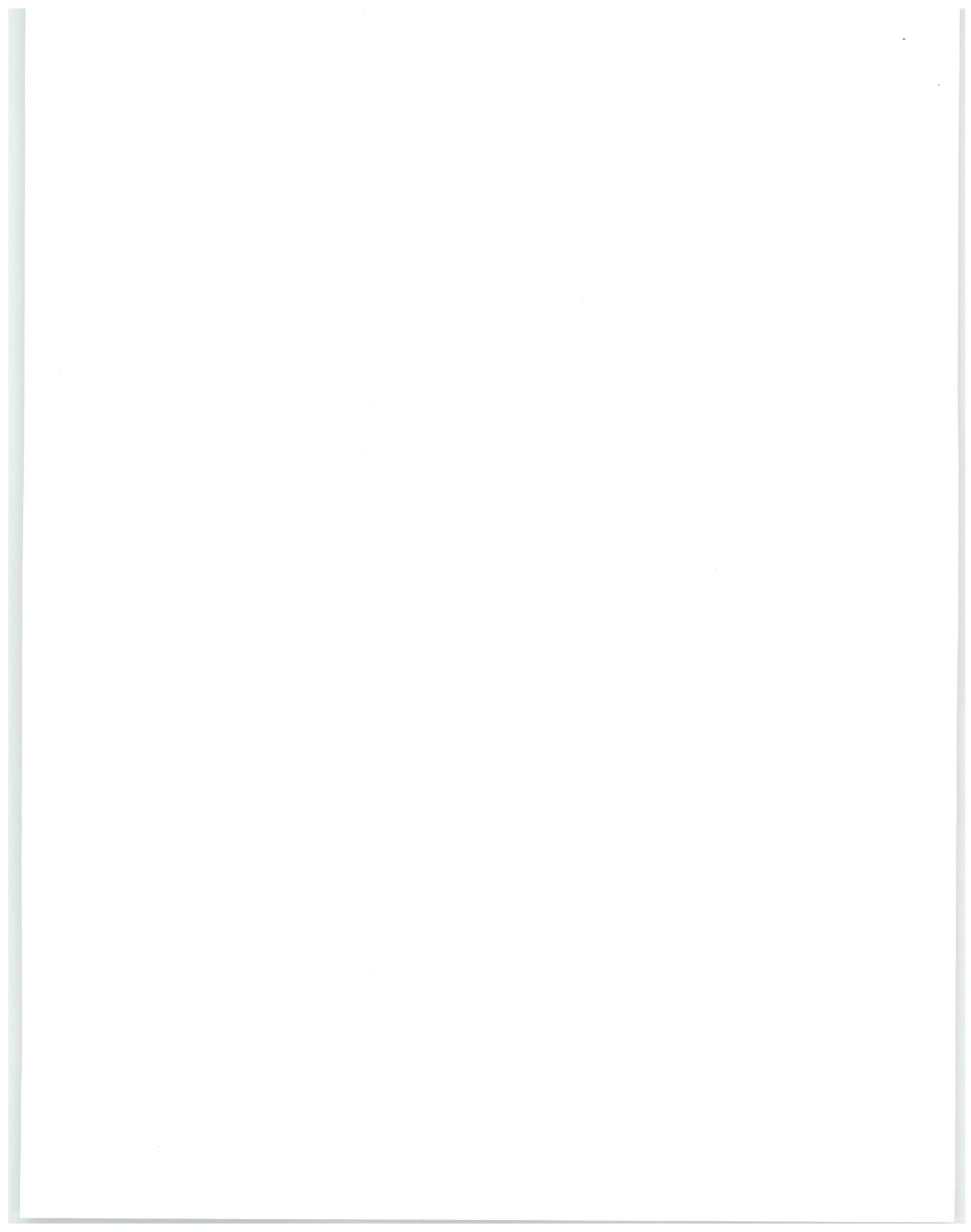


CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

État consolidé des résultats

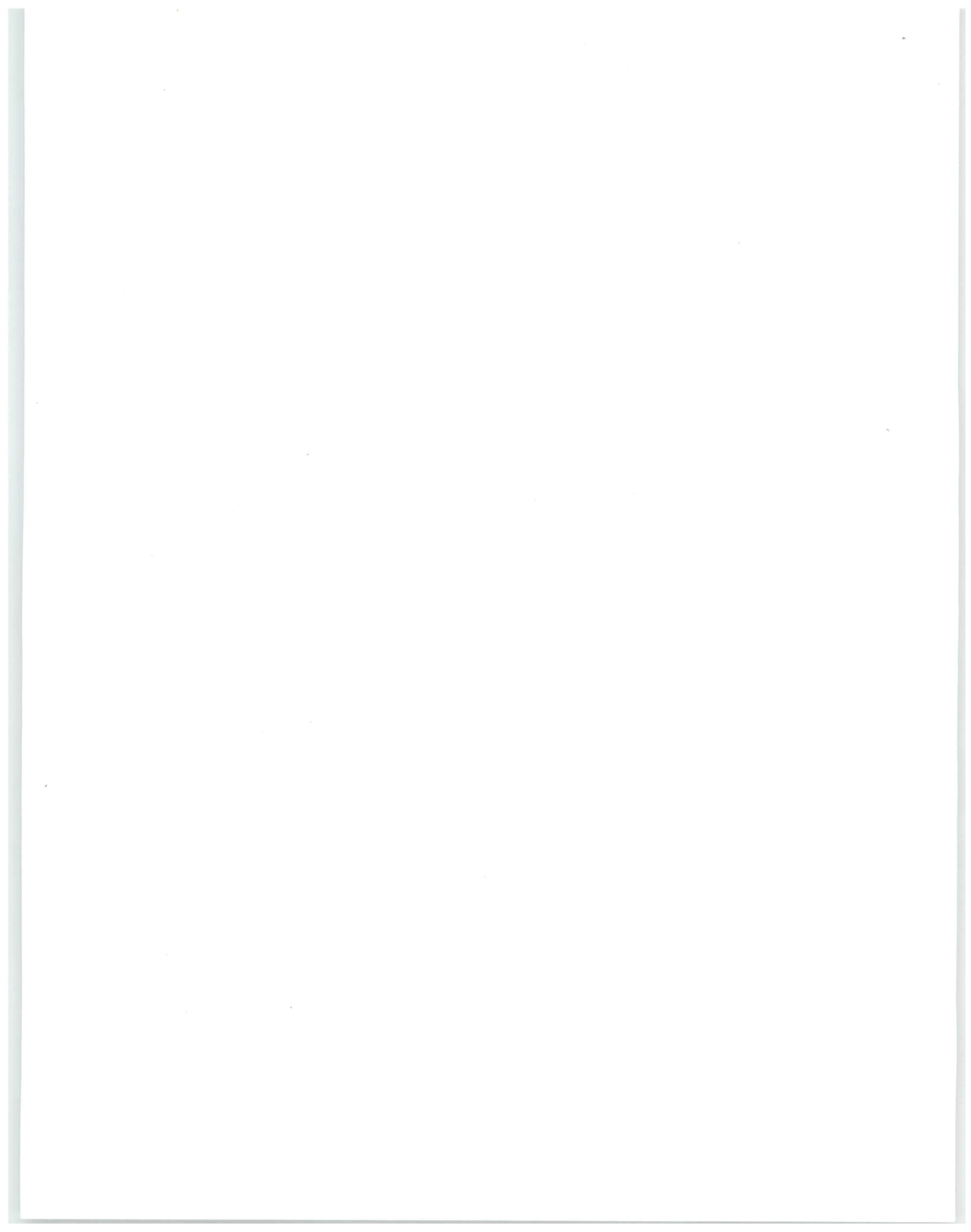
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
	\$	\$
REVENUS		
Subventions du Gouvernement du Québec :		
Fonctionnement	921 259	909 748
Fonds d'aide à l'entreprise de la région de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	-	71 012
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	210 000	210 000
Intérêts	9 319	11 366
Remboursement de frais et autres	7 062	18 843
Mandats spéciaux (annexe 2)	1 199 603	1 477 002
Fonds de développement régional (note 7)	1 127 033	2 362 774
	3 474 276	5 060 745
DÉPENSES		
Rémunération du personnel (annexe 1)	501 777	508 383
Administration générale (annexe 1)	279 269	244 733
Instances démocratiques (annexe 1)	71 930	104 090
Fonds d'aide à l'entreprise de la région de l'Abitibi-Témiscamingue inc.	1 692	67 148
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	216 092	213 684
Mandats spéciaux (annexe 2)	1 268 054	1 549 174
Fonds de développement régional (note 7)	1 127 033	2 362 774
	3 465 847	5 049 986
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	8 429	10 759



**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**
État consolidé de l'évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

Actifs nets	Investis en	Non affectés	2006	2005
	immobilisations		Total	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	79 727	85 648	165 375	-
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(18 679)	27 108	8 429	10 759
TRANSFERT DU CRDAT	-	-	-	154 616
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	22 799	(22 799)	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	83 847	89 957	173 804	165 375



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Bilan consolidé

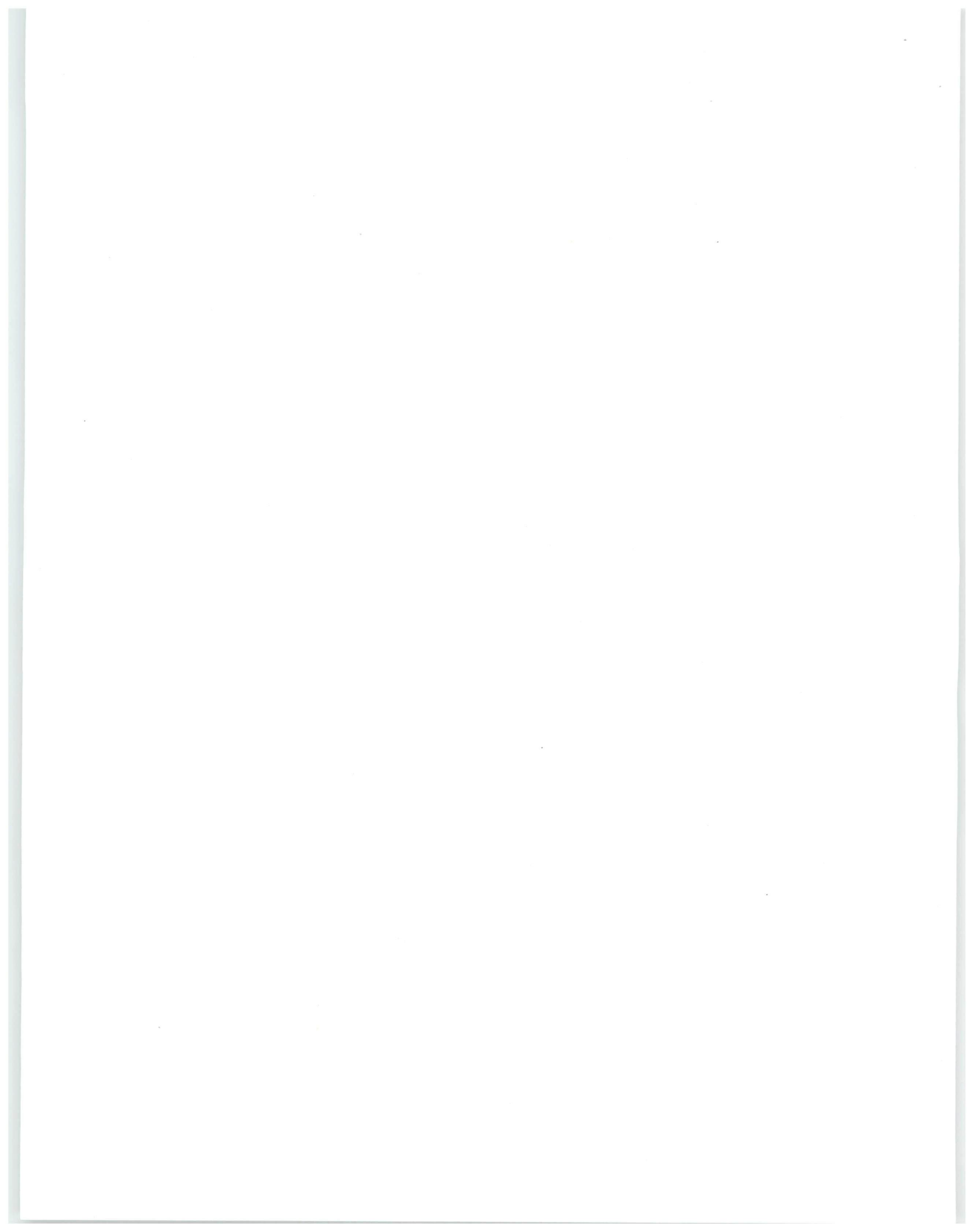
au 31 mars 2006

	2006	2005
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	150 352	599 169
Dépôts à terme, variant entre 1,50 % et 3,20 %, échéant au plus tard le 30 mai 2006	2 090 101	1 347 500
Débiteurs (note 3)	288 061	1 060 563
	2 528 514	3 007 232
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)		
	83 847	79 727
	2 612 361	3 086 959
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	208 119	444 025
Subventions reportées (note 6)	2 230 438	2 477 559
	2 438 557	2 921 584
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	83 847	79 727
Actifs nets non affectés	89 957	85 648
	173 804	165 375
	2 612 361	3 086 959

AU NOM DU CONSEIL

 , administrateur

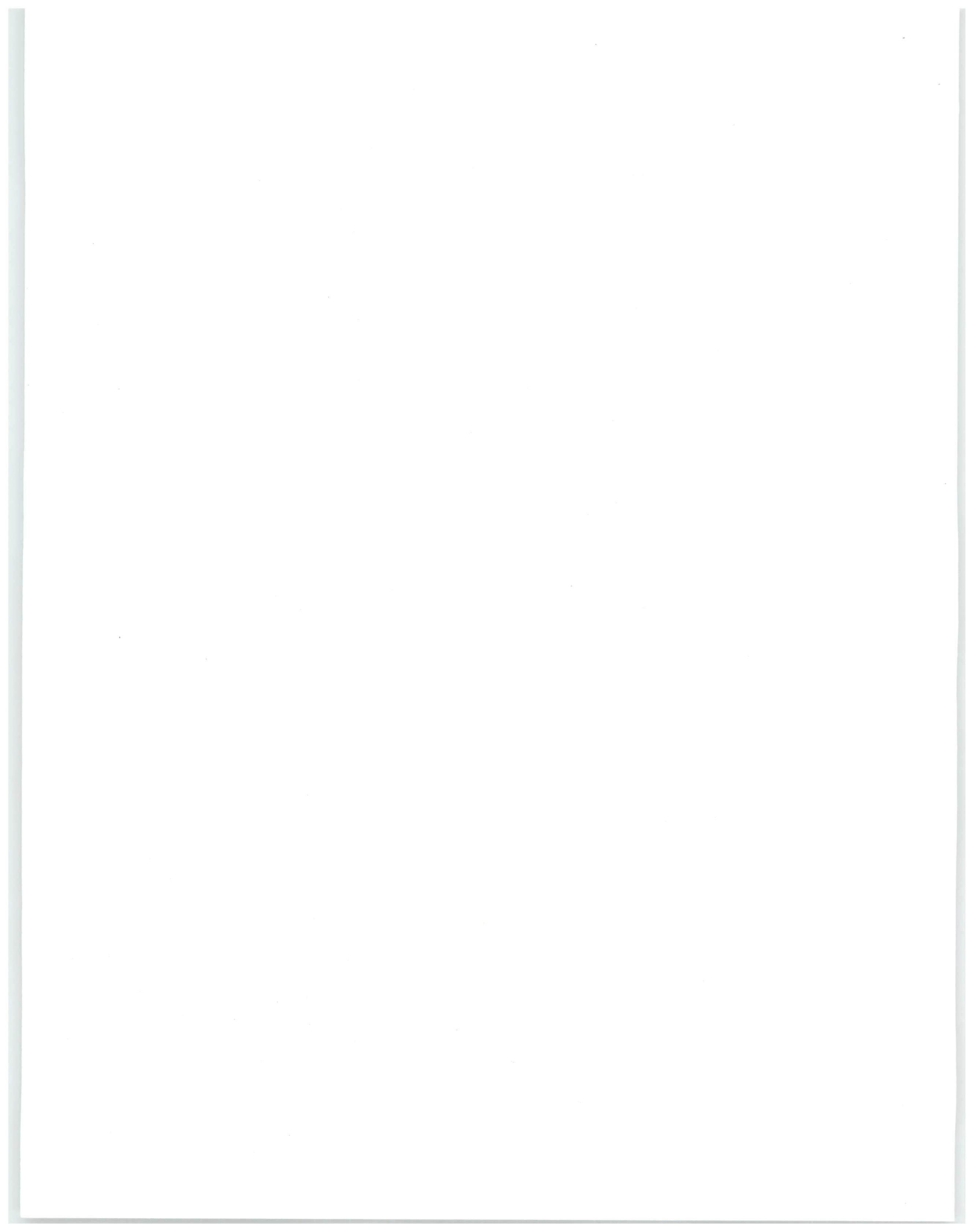
 , administrateur



**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**
État consolidé des flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

	2006	2005
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	8 429	10 759
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	18 679	18 295
	<u>27 108</u>	<u>29 054</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 8)	289 475	(268 297)
	<u>316 583</u>	<u>(239 243)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 799)	(13 085)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	293 784	(252 328)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 946 669	2 198 997
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 8)	<u>2 240 453</u>	<u>1 946 669</u>

Informations supplémentaires (note 8)



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Conférence est une personne morale légalement constituée en vertu de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et a été reconnue l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Conférence a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région. Elle s'est de plus engagée à gérer les activités découlant du Fonds d'aide à l'entreprise de la région de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Conférence, ceux de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, qui est contrôlé par la Conférence et ceux de sa filiale détenue à 100 %, Fonds d'aide à l'entreprise de la région de l'Abitibi-Témiscamingue inc. qui ont le même conseil d'administration.

Constataion des revenus

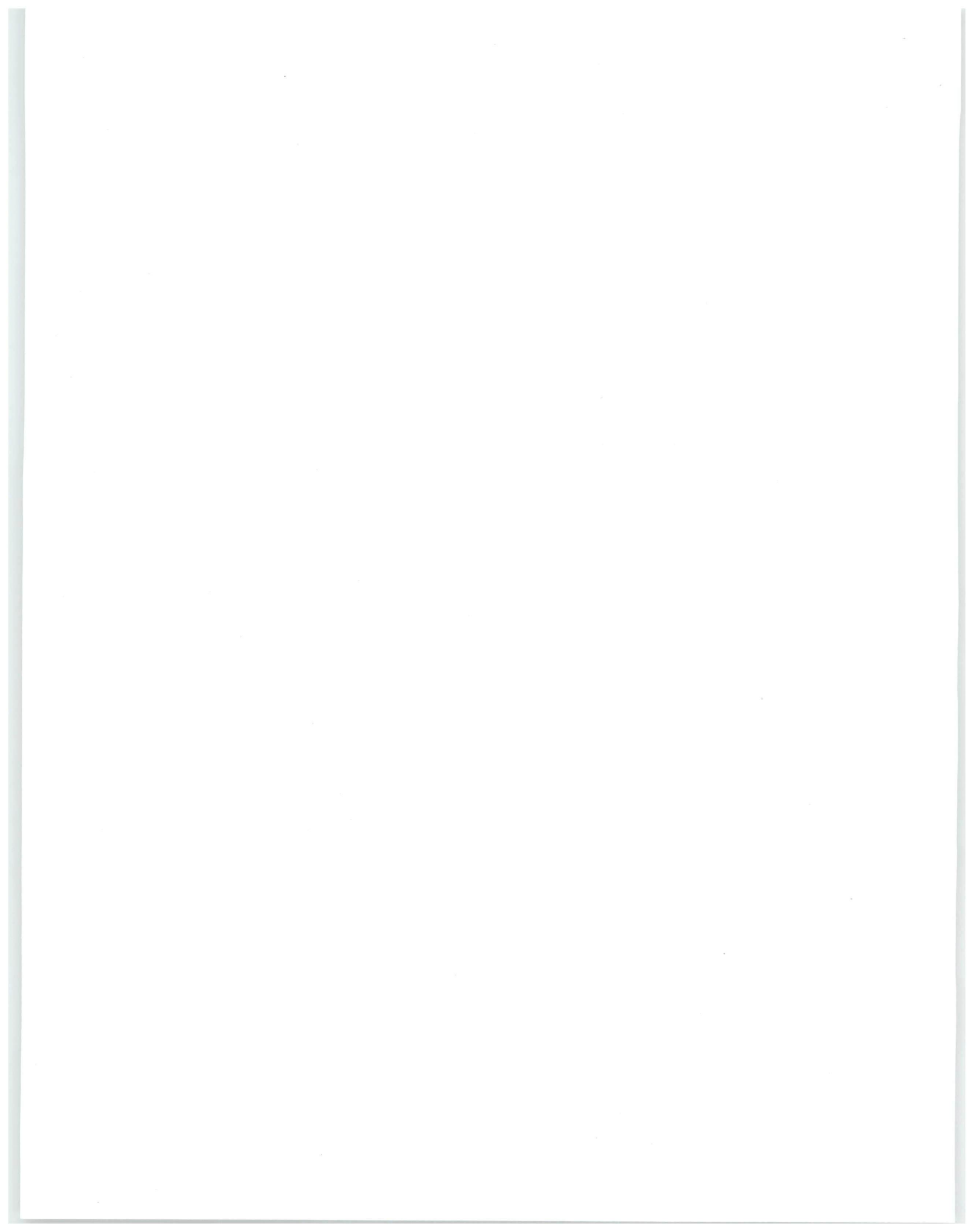
La Conférence applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement du mobilier, équipement et agencement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme échéant dans un délai de moins de 3 mois au moment de leur acquisition.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. DÉBITEURS

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
	\$	\$
Subventions et autres	252 971	716 626
Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue	-	331 226
TPS et TVQ	35 090	12 711
	<u>288 061</u>	<u>1 060 563</u>

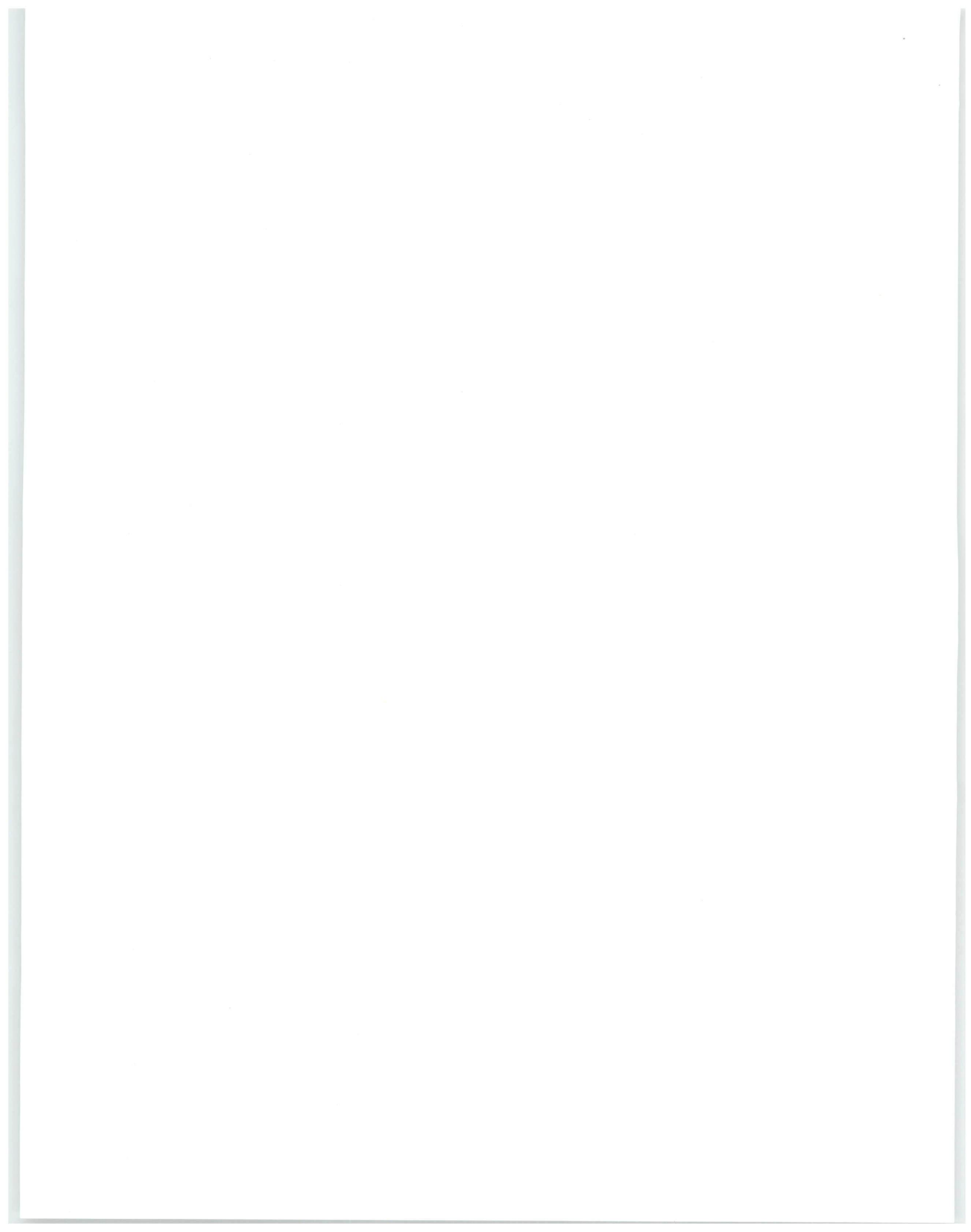
4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	
	\$	\$	<u>2006</u>	<u>2005</u>
			\$	\$
Mobilier, équipement et agencement	247 107	163 260	83 847	79 727

L'amortissement des immobilisations corporelles se chiffre à 18 679 \$ et est inclus dans les dépenses d'administration générale et les dépenses de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

5. EMPRUNT BANCAIRE

La Conférence dispose d'une marge de crédit autorisée de 150 000 \$ portant intérêts au taux préférentiel (lequel se chiffrait à 5,50 % au 31 mars 2006) majoré de 1,50 %. Cette marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sans dépossession sur les créances.



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

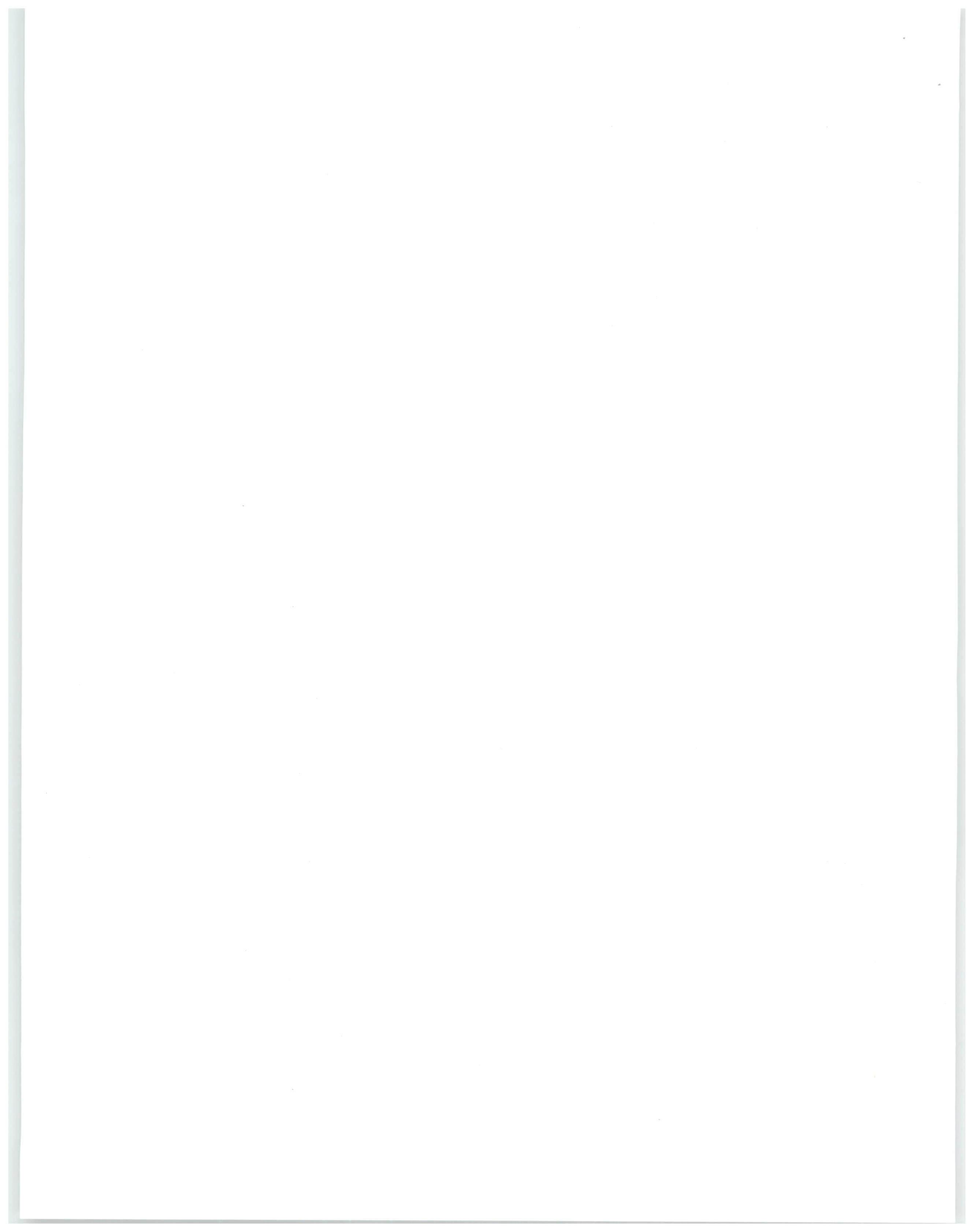
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux différentes activités confiées à la Conférence par le Gouvernement du Québec ou par d'autres organismes, pour les exercices subséquents.

Le détail est le suivant :

Mandats spéciaux et Fonds de développement régional	Solde au début	Montants alloués au cours de l'exercice	Montants constatés aux revenus	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Tables des aînés et âgisme	10 552	40 597	21 457	29 692
Forum jeunesse - fonctionnement	-	160 777	160 777	-
Entente - Immigration	14 307	148 724	116 812	46 219
Entente sur le transport	82 930	94 000	85 066	91 864
ComaxAT	80 082	299 737	180 618	199 201
Entente algonquine	-	100 000	94 816	5 184
Fonds régional d'investissements jeunesse	1 264 784	-	399 877	864 907
Activité commerciale - Livre d'Abitibi- Témiscamingue	-	6 287	-	6 287
Fonds de développement régional (note 7)	959 129	1 928 159	2 048 292	838 996
Commission régionale sur l'avenir de la forêt	65 775	211 393	129 080	148 088
Autres mandats	-	11 100	11 100	-
	2 477 559	3 000 774	3 247 895	2 230 438



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

7. FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

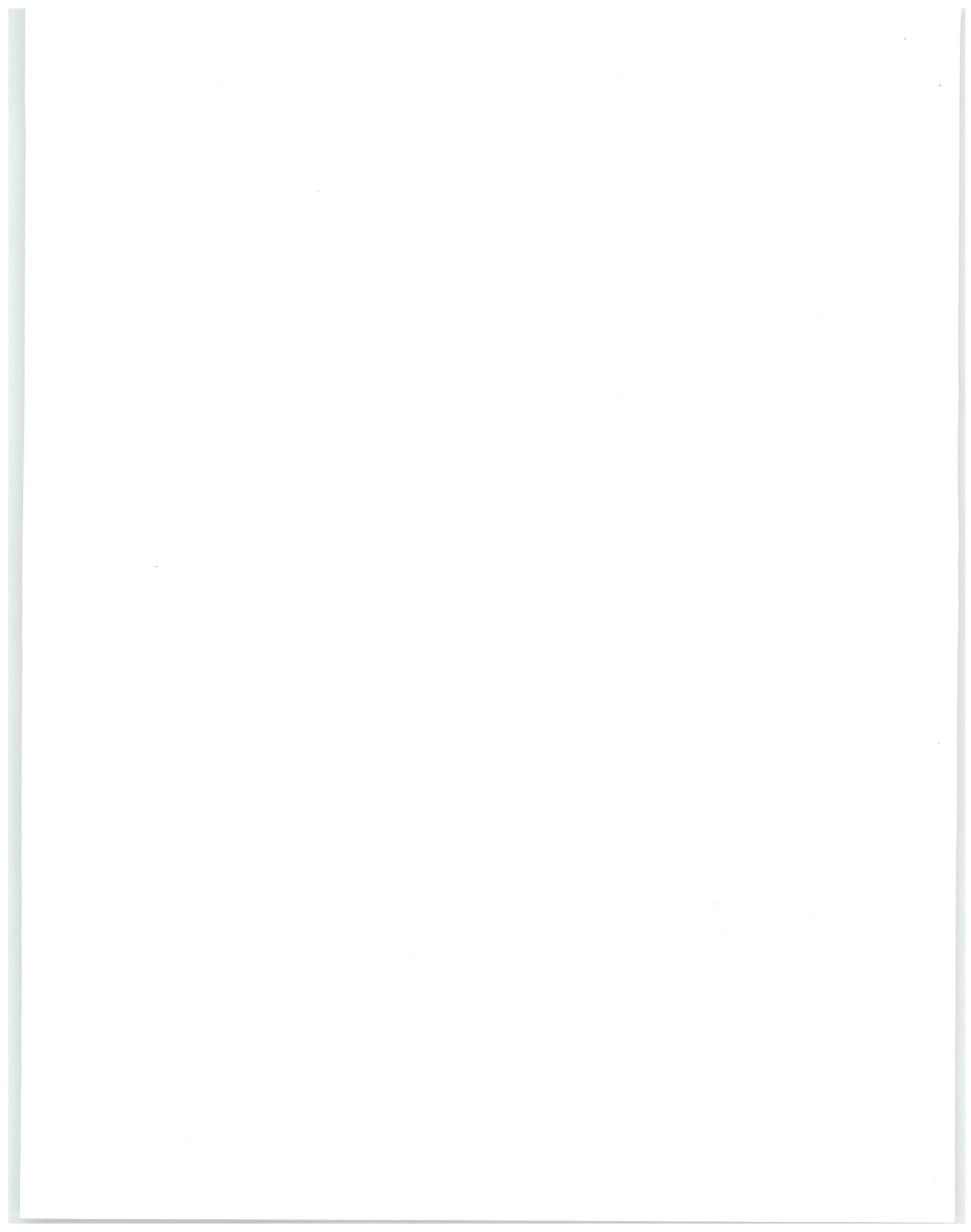
La Conférence a reçu une enveloppe de 1 928 159 \$ au cours de l'exercice qui est répartie de la façon suivante :

	2006	2005
	\$	\$
Montants disponibles:		
Subvention reportée au début de l'exercice	959 129	1 060 227
Montants alloués au cours de l'exercice	1 928 159	3 237 199
	2 887 288	4 297 426
Utilisation:		
Fonctionnement	921 259	909 748
Fonds de développement régional :		
Fonds de diversification économique régional	234 438	556 913
Fonds de diversification économique régional - distribution aux MRC	63 195	642 661
Ententes spécifiques	714 000	886 000
Projets structurants	30 000	277 200
Autres activités	85 400	-
	1 127 033	2 362 774
Commission régionale sur l'avenir de la forêt - reporté	-	65 775
	2 048 292	3 338 297
Subvention reportée à la fin de l'exercice	838 996	959 129

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2006	2005
	\$	\$
Débiteurs	772 502	(676 500)
Créditeurs et charges à payer	(235 906)	322 675
Subventions reportées	(247 121)	85 528
	289 475	(268 297)



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Trésorerie et équivalents de la trésorerie

	2006	2005
	\$	\$
Encaisse	150 352	599 169
Dépôts à terme	2 090 101	1 347 500
	<u>2 240 453</u>	<u>1 946 669</u>

Autre renseignement

Intérêts payés	-	299
----------------	---	-----

9. ENGAGEMENTS

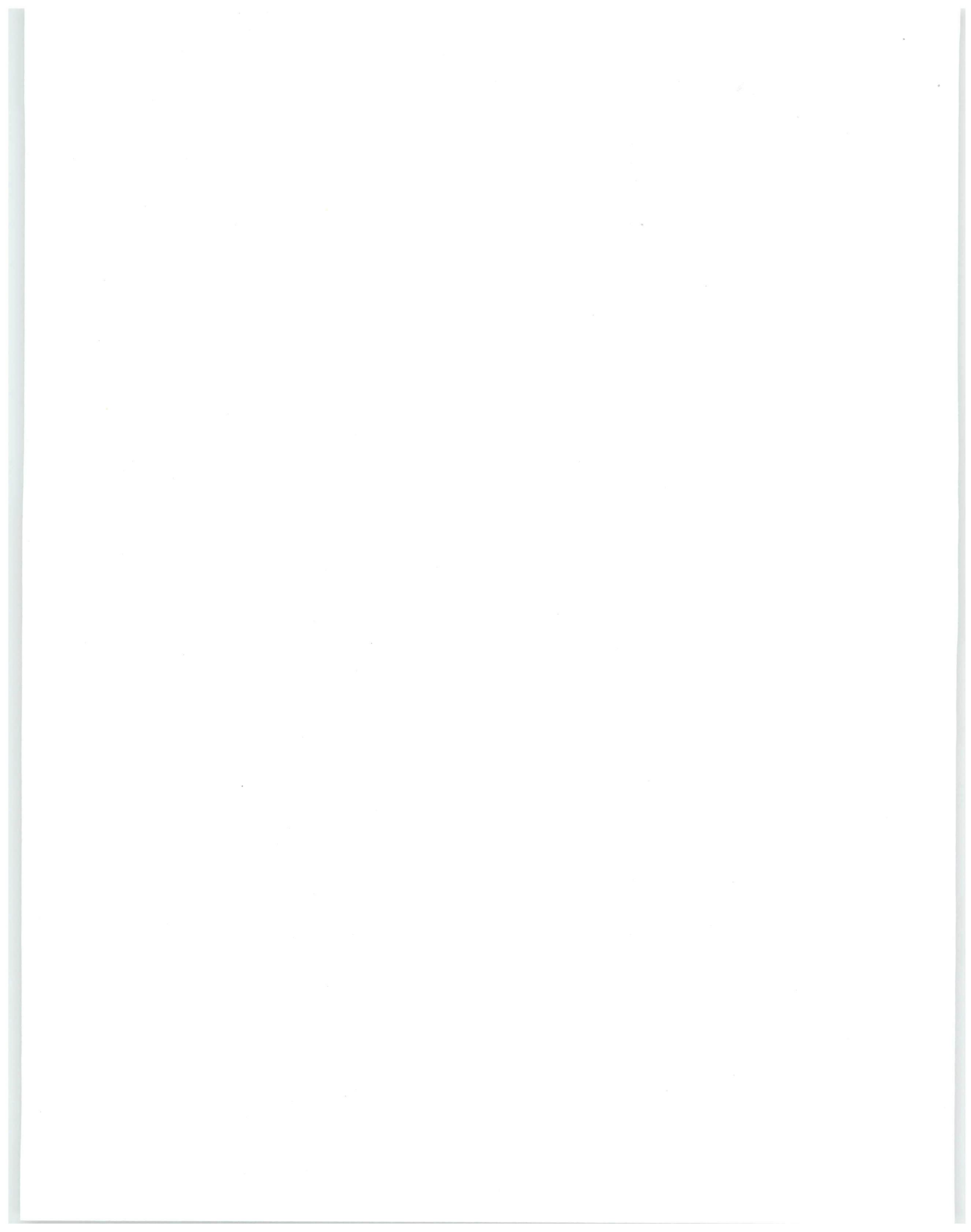
Les versements minimums relatifs à des contrats de location-exploitation de locaux échéant le 31 mai 2008, 30 avril 2011 et le 31 mai 2013 totalisent 632 515 \$. Les versements minimums pour les 5 prochains exercices se répartissent de la façon suivante :

	\$
2007	101 660
2008	103 040
2009	93 838
2010	91 998
2011	91 998

Les versements minimums relatifs à des contrats de location-exploitation d'équipements échéant le 31 août 2006 et le 13 décembre 2008 totalisent 19 799 \$ et se répartissent sur les 3 prochains exercices de la façon suivante :

	\$
2007	9 339
2009	5 977
2009	4 483

La Conférence s'est engagée envers la Ville d'Amos à retenir les services d'un de ses employés dans le cadre du projet ComaxAT jusqu'au 31 mars 2007. Cet engagement totalise 73 544 \$.



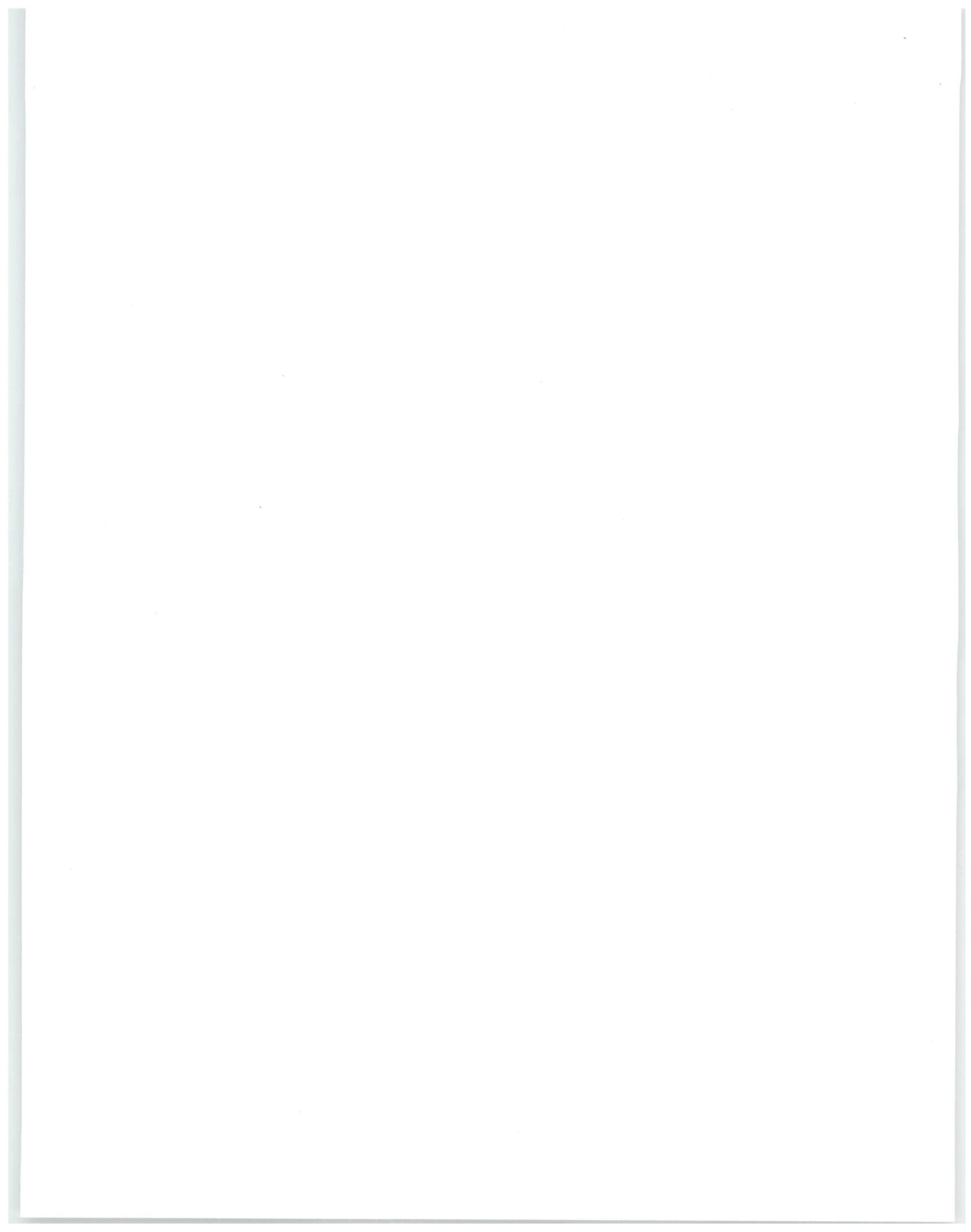
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 31 mars 2006

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.



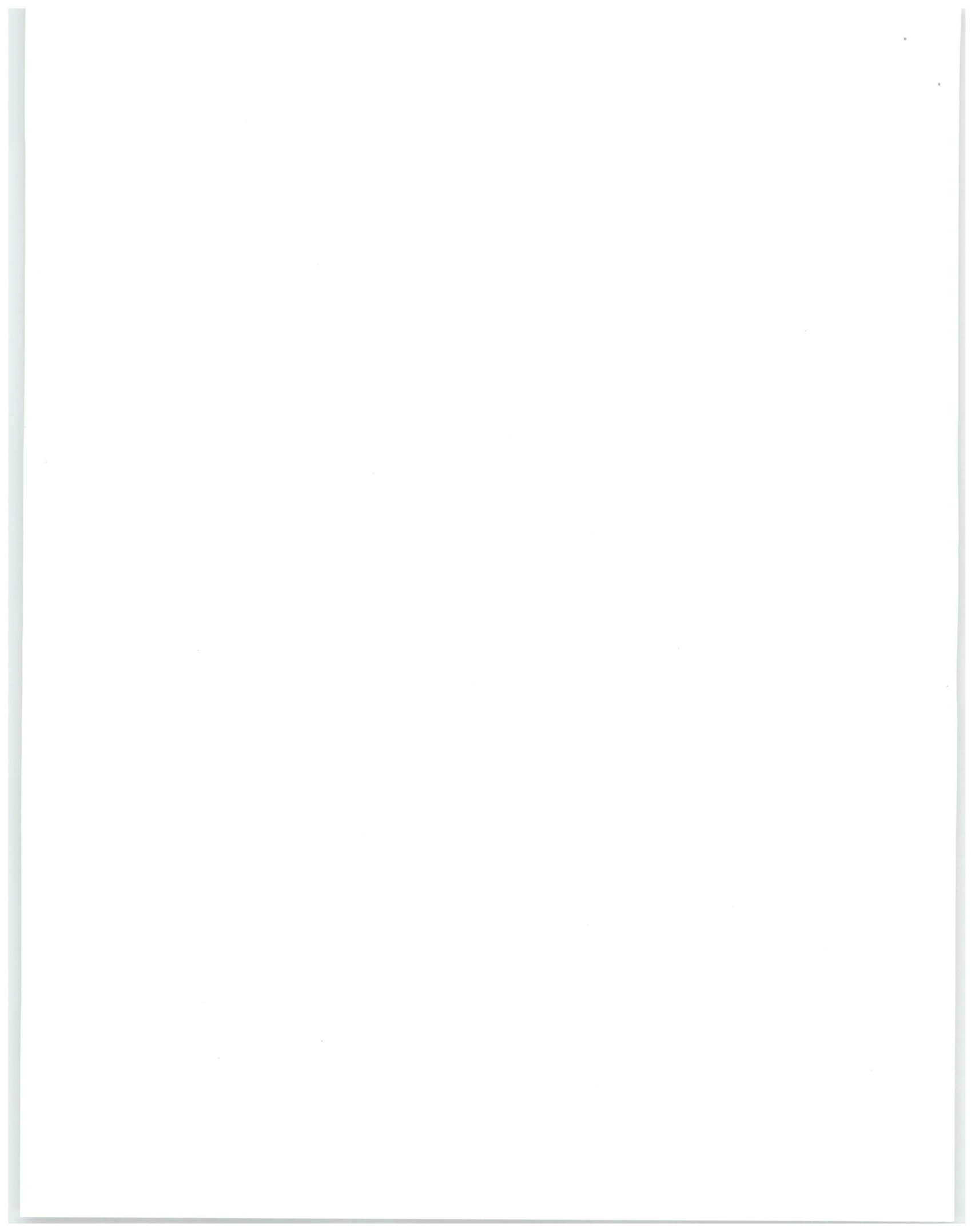
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Rémunération du personnel, administration générale et instances démocratiques

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

ANNEXE 1

	2006	2005
	\$	\$
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL		
Salaires	661 954	144 585
Contractuel	6 031	-
Avantages sociaux	127 264	36 243
Sous-traitance - CRDAT	-	436 159
Allocation mandats spéciaux	(293 472)	(108 604)
	501 777	508 383
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Locaux	75 018	77 751
Déplacements et représentation	45 921	46 296
Frais de bureau	55 012	73 674
Amortissement des immobilisations corporelles	14 745	13 597
Communications	52 578	57 756
Publicité et information	7 699	3 564
Formation et perfectionnement	2 973	4 027
Cotisations	605	592
Assurances	2 313	2 468
Honoraires et consultants	33 366	9 509
Créances douteuses	-	2 825
Intérêts et frais bancaires	2 387	1 355
Autres	5 000	500
Allocation mandats spéciaux	(18 348)	(49 181)
	279 269	244 733
INSTANCES DÉMOCRATIQUES		
Déplacements	23 362	26 665
Représentation et congrès	2 560	34 064
Réunions	46 008	43 361
	71 930	104 090



CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Mandats spéciaux

de l'exercice terminé le 31 mars 2006

ANNEXE 2

	2006		2005	
	Revenus	Dépenses	Revenus	Dépenses
	\$	\$	\$	\$
MANDATS SPÉCIAUX				
Tables des aînés et âgisme	21 457	21 457	38 898	37 898
Forum jeunesse - fonctionnement	160 777	177 019	168 392	190 559
Entente - Immigration	116 812	116 812	138 358	135 717
Entente sur le transport	85 066	85 066	40 164	6 465
ComaxAT	180 618	180 618	288 722	278 260
Entente algonquine	94 816	94 816	95 560	33 732
Fonds régional d'investissements jeunesse	399 877	399 877	386 716	386 716
Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue	129 080	129 080	-	26 570
Comité de valorisation	-	2 691	-	-
Gardiens du paysage	-	1 146	-	2 155
Centre des technologies de l'information et des communications	-	1 909	-	28 844
Développement durable - production animale	-	2 108	-	321
Acitivité commerciale - Livre Abitibi- Témiscamingue	-	1 389	-	-
Conseil régional d'économie sociale	-	8 650	-	3 726
Planification stratégique	-	15 421	-	-
Réforme de la loi électorale	-	6 938	-	-
Autres mandats	11 100	23 057	117 077	120 919
Mandats terminés	-	-	203 115	297 292
	1 199 603	1 268 054	1 477 002	1 549 174

